

Construisons l'avenir du **PLM** et de la **CAO** Electriques

RAPPORT FINANCIER 2012-2013



www.ige-xao.com



IGE+XAO

Société Anonyme au capital de 5 497 030 euros

Siège social : Immeuble « Le Pythagore »

25, Boulevard Victor Hugo

31770 COLOMIERS

338 514 987 RCS Toulouse

I_Attestation de l'émetteur	5
II_Comptes annuels consolidés	7
A. Bilan consolidé	7
B. Compte de résultat consolidé	8
C. Etat du résultat global	9
D. Tableau de variation des capitaux propres	9
E. Tableau des flux de trésorerie consolidés	10
F. Notes aux états financiers consolidés	11
III_Comptes sociaux	33
A. Bilan social	33
B. Compte de résultat social	34
C. Tableau de variation des capitaux propres	34
D. Tableau de financement	35
E. Notes annexes aux comptes sociaux	35
IV_Rapport de gestion	49
A. Situation financière et résultats du Groupe	49
B. Situation financière et résultats de la Société IGE+XAO SA	54
C. Informations préparatoires à l'Assemblée Générale	55
D. Stratégie et tendances et politique de risque	56
E. Capital social et Gouvernement d'Entreprise	58
F. Informations environnementales et sociales	67
G. Autres informations	79
V_Rapports annexes au Rapport de gestion	83
A. Rapport sur les délégations	83
B. Rapport sur les honoraires des Commissaires aux comptes	83

Rapport Financier Annuel

Table des matières

VI_Rapport du Commissaire aux Comptes désigné organisme tiers indépendant, sur les informations sociales, environnementales et sociétales consolidées figurant dans le rapport de gestion	87
VII_ Rapport du Président du Conseil d'Administration sur les conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil d'Administration	91
A. Informations générales sur les séances du Conseil d'Administration	91
B. Rapport du Président sur le contrôle interne et la gestion des risques	93
VIII_Descriptif du programme de rachat d'actions propres soumis à l'autorisation de l'Assemblée Générale Ordinaire du 24 janvier 2014	99
A. Bilan du précédent programme	99
B. Objectif du programme de rachat d'actions et utilisation des actions rachetées	101
C. Cadre juridique	101
D. Modalités	102
E. Répartition du capital	103
F. Evènements récents	103
G. Personne assumant la responsabilité de la note d'information	103
IX_Rapports généraux des Commissaires aux comptes	105
A. Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes consolidés	105
B. Rapport général des Commissaires aux comptes sur les comptes annuels	107
X_Rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions et engagements réglementés	109
XI_Rapport des Commissaires aux comptes, établi en application de l'article L.225-235 du Code de commerce, sur le rapport du Président du Conseil d'Administration de la Société IGE+XAO S.A.	113
XII_Mise à disposition du rapport financier annuel	115

« J'atteste, à ma connaissance, que les comptes sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la Société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport de gestion figurant en page 49 présente un tableau fidèle de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la Société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquels elles sont confrontées. »

Colomiers, le 29 novembre 2013

Alain Di Crescenzo
Président Directeur Général



“ Plus de **27 ans** d'expérience

Plus de **370 collaborateurs**

26 établissements dans **17 pays**

Plus de **70 000 licences vendues**

Coté sur **Euronext NYSE** depuis

Mars 1997 ”



www.ige-xao.com

Rapport Financier Annuel

II Comptes Annuels Consolidés

A. Bilan consolidé

Actif (en milliers d'euros)	31 juillet 2013	31 juillet 2012	31 juillet 2011
Ecarts d'acquisition (Note 5)	822	822	822
Immobilisations incorporelles (Note 6)	92	63	55
Immobilisations corporelles (Note 7)	777	738	751
Impôts différés actifs (Note 18)	707	618	541
Titres mis en équivalence (Note 24)	1 130	1 024	964
Autres actifs non courants (Note 8)	136	81	80
Total actifs non courants	3 664	3 346	3 213
Clients et comptes rattachés (Note 9)	6 298	5 917	5 932
Créances d'impôt (Note 10)	1 369	1 050	939
Autres actifs courants (Note 11)	1 061	1 304	1 017
Trésorerie et équivalents de trésorerie	24 402	21 197	21 118
Total actifs courants	33 130	29 468	29 006
Total actif	36 794	32 814	32 219

Passif (en milliers d'euros)	31 juillet 2013	31 juillet 2012	31 juillet 2011
Capital (Note 12)	5 497	5 497	6 090
Primes liées au capital	1 911	1 911	1 911
Réserves consolidées	12 632	9 472	10 027
Ecarts de conversion	(41)	20	37
Résultat de l'exercice	4 604	4 305	3 607
Total des capitaux propres du Groupe	24 603	21 205	21 672
Participations ne donnant pas le contrôle	69	65	60
Total Capitaux propres	24 672	21 270	21 732
Participation des salariés	320	432	391
Avantages au personnel (Note 13)	859	722	588
Dettes financières – part à long terme (Note 15)	350	389	486
Produits constatés d'avance – part à long terme (Note 17)	1	--	--
Impôts différés passifs (Note 18)	30	--	5
Autres passifs non courants (Notes 16)	129	68	122
Total passifs non courants	1 689	1 611	1 592
Dettes fournisseurs (Note 19)	1 272	1 124	892
Personnel et comptes rattachés	2 234	2 056	1 910
Produits constatés d'avance (Note 17)	4 965	4 879	4 475
Autres dettes : part à court terme	--	52	52
Dettes d'impôts	163	228	134
Dettes fiscales	1 481	1 283	1 140
Charges à payer et autres passifs courants	318	311	292
Total passif courants	10 433	9 933	8 895
Total capitaux propres et passifs	36 794	32 814	32 219

Rapport Financier Annuel

II Comptes Annuels Consolidés

B. Compte de résultat consolidé

(en milliers d'euros)	31 juillet 2013	31 juillet 2012	31 juillet 2011
Chiffre d'affaires (Note 20)	24 569	23 386	22 324
Autres produits d'exploitation (Note 22)	950	791	807
Produits des activités ordinaires	25 519	24 177	23 131
Autres services extérieurs	(5 409)	(5 348)	(4 918)
Charges de personnel	(13 092)	(12 349)	(12 003)
Impôts et taxes	(460)	(494)	(504)
Dotations aux amortissements et provisions	(570)	(500)	(735)
Autres charges d'exploitation	(73)	(131)	(59)
Charges d'exploitation	(19 604)	(18 822)	(18 219)
Résultat opérationnel courant	5 915	5 355	4 912
Perte de valeur sur actifs non courants	--	--	--
Provision pour risques non récurrents	--	--	--
Résultat opérationnel	5 915	5 355	4 912
Coût de l'endettement financier (Note 23)	--	--	--
Produits financiers (Note 23)	397	453	244
Charges financières (Note 23)	(88)	(104)	(126)
Résultat de l'ensemble consolidé avant impôts	6 224	5 705	5 031
Impôts exigibles et différés (Note 18)	(1 740)	(1 473)	(1 518)
QP de résultat dû aux résultats des sociétés associées	141	99	116
Résultat net de l'ensemble consolidé	4 625	4 331	3 629
Attribuable aux :			
- porteurs de capitaux propres de la société mère	4 604	4 305	3 607
- participations ne donnant pas le contrôle	21	26	22
Nombre d'actions après déduction des actions propres portées en diminution des capitaux propres	1 424 002	1 427 800	1 567 965
Résultat par action	3,22	3,02	2,30
Résultat dilué par action	3,23	3,02	2,30

Rapport Financier Annuel

II Comptes Annuels Consolidés

C. Etat du résultat global

(en milliers d'euros)	31 juillet 2013	31 juillet 2012	31 juillet 2011
Ecarts de change résultant des activités à l'étranger	(54)	--	(6)
Profits (pertes) actuariels sur IDR avec effet ID	(42)	(31)	39
Autres	4	3	(1)
Produits et charges comptabilisés directement en capitaux propres	(92)	(28)	32
Résultat de la période	4 625	4 331	3 628
Total des produits et charges comptabilisés au titre de la période	4 533	4 303	3 660
Attribuables aux :			
- porteurs de capitaux propres de la Société	4 506	4 277	3 638
- participations ne donnant pas le contrôle	27	26	22
Total des produits et charges comptabilisés au titre de la période	4 533	4 303	3 660

D. Tableau de variation des capitaux propres

Capitaux propres (en milliers d'euros)	Capital et primes d'émission	Ecarts de conversion	Réserves consolidées y compris résultat	Capitaux propres - part du Groupe -	Participations ne donnant pas le contrôle	Capitaux propres consolidés
Capitaux propres au 31 juillet 10	8 001	36	10 913	18 950	56	19 006
Distribution de dividendes	--	--	(756)	(756)	(18)	(774)
Produits et charges enregistré(e)s au titre de la période	--	(6)	3 644	3 638	22	3 660
Impact retraitement sur actions propres	--	--	(164)	(164)	--	(164)
Impact annulation des PV sur cession d'actions propres	--	--	4	4	--	4
Capitaux propres au 31 juillet 11	8 001	30	13 641	21 672	60	21 732
Distribution de dividendes	--	--	(891)	(891)	(21)	(912)
Produits et charges enregistré(e)s au titre de la période	--	43	4 234	4 277	26	4 303
Impact retraitement sur actions propres	(593)	--	(3 245)	(3 838)	--	(3 838)
Impact annulation des PV sur cession d'actions propres	--	--	18	18	--	18
Rachat de titres sans contrôle	--	--	(33)	(33)	--	(33)
Capitaux propres au 31 juillet 12	7 408	73	13 724	21 205	65	21 270
Distribution de dividendes	--	--	(1 092)	(1 092)	(23)	(1 116)
Produits et charges enregistré(e)s au titre de la période	--	(54)	4 560	4 506	27	4 533
Impact retraitement sur actions propres	--	--	(43)	(43)	--	(43)
Impact annulation des PV sur cession d'actions propres	--	--	27	27	--	27
Reclassement	--	--	(60)	60	--	--
Capitaux propres au 31 juillet 13	7 408	(41)	17 236	24 603	69	24 672

Rapport Financier Annuel

II Comptes Annuels Consolidés

E. Tableau des flux de trésorerie consolidés

(en milliers d'euros)	31 juillet 2013	31 juillet 2012	31 juillet 2011
Flux de trésorerie générés par l'activité :			
Résultat net part du Groupe	4 604	4 305	3 607
Autres charges et produits sans impact sur la trésorerie :			
Part des participations ne donnant pas le contrôle	21	27	22
Amortissements et provisions nettes des reprises	372	278	555
Impôts différés	--	(65)	(39)
QP dans le résultat et dividendes reçus des sociétés MEE	(107)	(59)	(83)
Plus-value de cession nette	1	4	12
Autres	--	--	--
Variation des actifs et passifs courants :	(15)	663	621
Flux net de trésorerie générés par l'activité	4 876	5 153	4 695
Acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles	(319)	(240)	(223)
Cessions d'immobilisations corporelles	--	3	--
Acquisition des immobilisations financières	(54)	(9)	(9)
Cessions des immobilisations financières	--	35	7
Trésorerie sur variation de périmètre	--	(33)	--
Flux net de trésorerie générés par les opérations d'investissement	(373)	(244)	(225)
Dividendes versés	(1 116)	(912)	(755)
Avances remboursées (Coface / OSEO)	(92)	(96)	(140)
Rachat d'actions propres	(18)	(3 837)	(154)
Autres dont avances remboursables	5	--	61
Flux net de trésorerie générés par les opérations de financement	(1 221)	(4 845)	(988)
Variation de trésorerie brute	3 282	64	3 482
Incidence des variations de taux de change	(77)	15	(11)
Augmentation (diminution) de la trésorerie	3 205	79	3 471
Trésorerie en début d'exercice	21 197	21 118	17 647
Trésorerie en fin d'exercice	24 402	21 197	21 118
Variation de trésorerie nette	3 205	79	3 471

F. Notes aux états financiers consolidés

Les notes font partie intégrante des comptes consolidés.

Note 1. - Description des activités du Groupe

Le Groupe IGE+XAO est un éditeur de logiciels qui conçoit, développe et vend des logiciels de Conception Assistée par Ordinateur et de Gestion du Cycle de Vie destinés à aider les industriels à concevoir et à maintenir la partie électrique des processus de production et des produits finis (CAO électrique).

IGE+XAO a bâti une gamme de logiciels de CAO Electrique destinée à tous les industriels.

Outre le développement et la vente de logiciels, le Groupe réalise des prestations de services, d'assistance et de formation auprès de ses clients.

Les titres d'IGE+XAO sont cotés sur Euronext Paris (CAC® Mid&Small).

Note 2. - Evénements significatifs de la période et événements post-clôture

Evénements significatifs de l'exercice

L'activité de la filiale de distribution turque, créée fin juillet 2012, a été lancée sur le plan opérationnel en septembre 2012.

La filiale de production malgache a reçu le 1er juillet 2013 un avis de redressement fiscal d'un montant de 280 000 euros portant sur un défaut de formalisme. La société poursuit la procédure administrative. A ce stade, il n'a pas été constitué de provision pour impôts sur ce sujet au 31 juillet 2013.

Evénements importants survenus depuis la date de clôture

IGE+XAO S.A. a acquis, le 30 septembre 2013, 51% des parts sociales de la société danoise de distribution IGE+XAO Danmark A/S dont elle détenait depuis 2001 49% du capital social et qui était mise en équivalence dans les comptes consolidés du Groupe jusqu'alors. Cette filiale est par conséquent consolidée par intégration globale à compter du 1er octobre 2013.

Les sociétés françaises du Groupe prévoient de transférer leur site de Colomiers et d'emménager dans des bureaux neufs situés sur la même commune d'ici septembre 2014.

Note 3. - Principes comptables et base de préparation des états financiers

Les états financiers consolidés du Groupe IGE+XAO au 31 juillet 2013 ont été préparés conformément au référentiel *International Financial Reporting Standards* (« IFRS ») tel qu'adopté dans l'Union Européenne. Ils ont été arrêtés par le Conseil d'administration du 18 octobre 2013 et seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Annuelle. Le périmètre de consolidation de la Société (voir note « Périmètre de consolidation ») comprend les comptes de la société IGE+XAO S.A. et de ses filiales. La méthode de l'intégration globale est appliquée aux états financiers des filiales lorsque la Société IGE+XAO S.A. a le pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles. La méthode de l'intégration proportionnelle est appliquée aux états financiers des filiales lorsque la Société IGE+XAO S.A. partage conjointement le pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles et qu'elle utilise ses propres actifs dans la réalisation conjointe des activités de la filiale. Les entreprises associées au sein desquelles IGE+XAO exerce une influence notable sont comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence. L'influence notable est présumée lorsque plus de 20% des droits de vote sont détenus et lorsque la Société exerce une influence significative sur les décisions opérationnelles et financières de sa participation. Dans le cadre de l'établissement des comptes consolidés de la Société, les opérations intra-groupe sont éliminées.

Estimations de la Direction du Groupe – L'établissement des comptes consolidés exige que la direction du Groupe fasse des estimations et des hypothèses qui ont une incidence sur la valorisation des actifs et des passifs, sur l'information financière relative aux actifs et aux passifs éventuels à la date d'établissement des comptes consolidés ainsi que sur les montants portés en produits et charges au cours de l'exercice. Ces estimations ont été effectuées sur la base des informations disponibles à la date d'établissement des états financiers. Les résultats réels de ces transactions pourront être différents de ceux issus des estimations de la direction du Groupe.

Rapport Financier Annuel

II Comptes Annuels Consolidés

Les estimations retenues ont notamment porté sur les flux de trésorerie futurs des UGT du Groupe. Les incidences sur les comptes sont présentées en notes 5 et 6.

Evaluation pour l'établissement des comptes consolidés – Les comptes consolidés sont établis selon la convention du coût historique à l'exception de certaines catégories d'actifs conformément aux normes IFRS. Les catégories concernées sont décrites dans les normes suivantes.

Conversion des comptes exprimés en devises – La monnaie fonctionnelle des filiales étrangères de la Société est généralement la monnaie locale des pays dans lesquels elles sont implantées. La conversion en euros des états financiers des filiales libellés en monnaie locale est effectuée pour les comptes de bilan au taux de clôture. Les produits et les charges sont convertis au cours de change en vigueur aux dates de transactions ou, en pratique, à un cours qui s'en approche et qui correspond, sauf en cas de fluctuations importantes des cours, au cours moyen de la période clôturée. Les ajustements liés à la conversion sont enregistrés sur une ligne distincte dans les capitaux propres. Les résultats de change latents ou réalisés qui proviennent d'opérations libellées dans des devises étrangères autres que la monnaie fonctionnelle sont comptabilisés dans le compte de résultat.

Constatation du chiffre d'affaires – Le chiffre d'affaires réalisé par le Groupe provient principalement des sources suivantes :

- des licences d'utilisation de logiciels et des prestations de maintenance associées (mises à jour et support technique),
- des prestations de service comprenant du conseil et de la formation.

Le chiffre d'affaires issu des licences d'utilisation de logiciels est comptabilisé lorsque :

- le Groupe peut démontrer l'existence d'un accord,
- la livraison et la réception du logiciel ont eu lieu,
- le montant de la licence d'utilisation du logiciel est déterminé,
- le recouvrement est probable.

Si un des critères n'est pas rempli, la comptabilisation du chiffre d'affaires issu de la licence d'utilisation est différée jusqu'à ce que tous les critères soient remplis.

La comptabilisation du chiffre d'affaires se rapportant à la vente sous licence de logiciels par le biais de distributeurs a lieu lorsque le Groupe reçoit un avis de livraison au client final et à condition que tous les autres critères préalables à la comptabilisation du chiffre d'affaires aient été remplis.

Le chiffre d'affaires issu de la maintenance équivaut à la vente de prestations associées à la vente de mises à jour de produits et au support téléphonique. Le support de maintenance peut être renouvelé à l'issue de chaque terme fixé. Le chiffre d'affaires de la maintenance est ainsi comptabilisé selon la méthode linéaire sur la durée du contrat de maintenance. Les contrats de maintenance sont payés par les clients en début de période contractuelle.

Le chiffre d'affaires issu des services comprend les honoraires de conseil et de formation. Il est comptabilisé lorsque la prestation est exécutée sur la base de récapitulatifs d'activité ou en fonction du degré d'avancement dès lors que le résultat de la transaction peut être estimé de façon fiable.

Contrats de location financement – Les contrats de location financement sont comptabilisés au bilan quand la substance économique du contrat correspond à un transfert des risques et avantages attachés à la propriété du bien au regard de l'IAS 17.

Immobilisations corporelles et incorporelles – Conformément à la norme IAS 16 « Immobilisations corporelles » et à la norme IAS 38 « Immobilisations incorporelles », seuls les éléments dont le coût peut être déterminé de façon fiable et pour lesquels il est probable que les avantages économiques futurs iront au Groupe sont comptabilisés en immobilisations.

Conformément à l'IAS 36 « Dépréciation d'actifs », des tests de dépréciation sont effectués sur les immobilisations incorporelles et corporelles, soit annuellement, ou lorsque des événements ou modifications d'environnement de marché indiquent un risque de perte de valeur.

Pour ce faire, on se réfère à la notion d'Unité génératrice de trésorerie (UGT), soit le plus petit groupe d'actifs qui inclut l'actif et dont l'utilisation continue génère des entrées de trésorerie qui sont largement indépendantes des entrées de trésorerie générées par d'autres actifs ou groupes d'actifs.

Rapport Financier Annuel

II Comptes Annuels Consolidés

Ainsi, lorsqu'un actif ne génère pas de flux de trésorerie indépendamment d'autres actifs et que sa valeur ne peut pas être estimée à un montant proche de sa juste valeur nette (ou valeur de marché), il est affecté à une UGT. La valeur d'utilité de l'UGT est principalement déterminée à partir des projections actualisées de flux de trésorerie futurs d'exploitation.

Après analyse, IGE+XAO a identifié que les UGT correspondaient au sein de son Groupe aux entités économiques et juridiques constituées par ses filiales ou, lorsque cela se justifie, par des regroupements de filiales.

Ecart d'acquisition – L'écart d'acquisition représente l'excédent du coût des acquisitions sur la juste valeur de la quote-part de la Société dans les actifs, passifs et passifs éventuels identifiables des filiales acquises, à la date d'acquisition. L'écart d'acquisition est soumis à un test annuel de dépréciation après affectation à une ou plusieurs unités génératrices de trésorerie et est comptabilisé à son coût, déduction faite du cumul des pertes de valeur. Les pertes de valeur de l'écart d'acquisition ne sont pas réversibles.

Les écarts d'acquisition ne sont pas amortis.

Frais de recherche et de développement – Les frais de recherche et de développement correspondent essentiellement aux frais relatifs au personnel, ingénieurs en majorité.

Les frais de recherche et développement des logiciels pour lesquels une licence doit être délivrée ou qui doivent être commercialisés dans d'autres conditions sont enregistrés en charges de l'exercice au cours duquel ils sont engagés dès lors qu'ils ne remplissent pas les critères techniques et économiques permettant de les immobiliser. L'application de ce principe comptable conduit à l'enregistrement de ces coûts en charges de l'exercice au cours duquel ils ont été exposés à l'exception des coûts liés à des projets identifiés faisant par ailleurs l'objet d'un financement par l'octroi d'avances remboursables ou de subventions d'exploitation qui sont alors immobilisés.

La durée d'amortissement de ces frais de développement est alors de 4 ans.

Les dépenses de recherche sont systématiquement maintenues en charge de la période.

Autres immobilisations incorporelles – Les éléments comptabilisés en immobilisations incorporelles correspondent principalement à des marques et à des logiciels acquis. Les immobilisations incorporelles sont généralement amorties selon le mode linéaire sur leurs durées d'utilisation estimées (de 1 à 5 ans). Il n'existe pas d'immobilisations incorporelles pour lesquelles la durée de vie est considérée comme indéfinie.

Immobilisations corporelles – Les immobilisations corporelles sont généralement amorties selon le mode linéaire sur leurs durées d'utilisation estimées (4 ans pour le matériel, 10 ans pour le mobilier et les agencements, 20 ans pour les constructions).

Autres actifs non courants – Les autres actifs non courants comprennent principalement les titres de participation non consolidés, les autres immobilisations financières ainsi que les avances remboursables à recevoir.

Les titres de participation dans les sociétés non consolidées sont analysés comme disponibles à la vente et sont donc comptabilisés à leur juste valeur. Si la juste valeur n'est pas déterminable de façon fiable, les titres sont comptabilisés à leur coût. Les variations de juste valeur sont comptabilisées directement en capitaux propres. En cas d'indication objective d'une dépréciation (durable et significative) de l'actif financier, une provision pour dépréciation irréversible est constatée par le résultat, la reprise de cette provision par le résultat n'intervenant qu'au moment de la cession des titres.

A la clôture de chaque exercice, un examen du portefeuille des titres non consolidés et des autres actifs financiers est effectué afin d'apprécier s'il existe des indications objectives des pertes de valeur de ces actifs. Le cas échéant, une provision pour dépréciation est comptabilisée.

Provisions pour dépréciation des comptes clients – La provision pour dépréciation des comptes clients reflète la meilleure estimation par le Groupe du risque inhérent à l'actif concerné. La provision est déterminée en prenant en compte l'historique des difficultés financières du débiteur, la valeur actuelle des flux de trésorerie attendus ainsi que l'ensemble des autres éléments probants disponibles.

Trésorerie et équivalents de trésorerie – Placements à court terme – Le poste Trésorerie et Equivalents de trésorerie comprend les liquidités, les dépôts bancaires, les placements dans des comptes rémunérés, les SICAV et fonds communs de placement monétaires et les autres placements très liquides.

Le Groupe n'utilise pas d'instrument financier dérivé.

Rapport Financier Annuel

II Comptes Annuels Consolidés

Instruments financiers – L'objectif de la norme comptable IFRS7 portant sur les instruments financiers est de permettre d'évaluer l'importance des instruments financiers utilisés par la société au regard de sa situation et de sa performance financières ainsi que la nature et les risques découlant des instruments financiers. L'application de cette norme n'a pas à ce jour d'impact significatif sur les états financiers consolidés, la Société n'utilisant pas d'instruments composés, de produits dérivés ou de couverture, ne recourant pas à des prêts ou emprunts, ni à des instruments de décomptabilisation.

Actions propres – Les actions IGE+XAO auto-détenues sont portées en déduction des capitaux propres.

Résultat par action – Le résultat de base par action est calculé en divisant le résultat net de la période par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de la période.

Le résultat dilué par action est calculé en divisant le résultat net de la période par le nombre moyen pondéré d'actions après annulation des actions propres.

Provisions pour pensions, indemnités de fin de carrière et autres avantages au personnel – En accord avec les lois et pratiques de chaque pays dans lequel il est implanté, le Groupe participe à des régimes de retraite. Pour les régimes de base et autres régimes à cotisations définies, le Groupe comptabilise en charges les cotisations à payer lorsqu'elles sont dues et qu'aucune provision complémentaire n'est comptabilisée, le Groupe n'étant pas engagé au-dessus des cotisations versées.

Pour les régimes à prestations définies, les provisions sont déterminées de la façon suivante :

- La méthode actuarielle est la méthode dite des unités de crédits projetés (méthode du « Projected Unit Credit ») qui stipule que chaque période de service donne lieu à constatation d'une unité de droit de prestation et évalue séparément chacune de ces unités pour obtenir l'obligation finale. Ces calculs intègrent des hypothèses de mortalité, de rotation de personnel et de projection des salaires futurs.
- Les écarts actuariels sont imputés sur les capitaux propres au sein des « Produits et Charges comptabilisés directement dans les Capitaux Propres ».

Provisions – Une provision est comptabilisée au passif du bilan lorsqu'une obligation actuelle juridique ou implicite résultant d'un évènement passé est constatée et qu'une sortie de ressources sera nécessaire à terme pour répondre à cette obligation.

Options de rachat d'actions – Les options de rachat d'actions IGE+XAO qui sont accordées aux salariés du Groupe sont comptabilisées en charge à la juste valeur des options déterminées à la date d'attribution. Cette juste valeur est comptabilisée au compte de résultat sur la période de service nécessaire à l'acquisition des droits par les salariés. La charge est comptabilisée en contrepartie des capitaux propres. La juste valeur des options est déterminée sur la base d'un modèle mathématique couramment utilisé par les spécialistes de marché d'options et repose sur des hypothèses de volatilité attendue du cours de l'action IGE+XAO, de durée de vie attendue des options et de distribution de dividendes qui ont été déterminées par la Direction.

Impôts – Des impôts différés sont calculés sur toutes les différences temporelles entre la base imposable et la valeur comptable des actifs et des passifs. La règle du report variable est appliquée et les effets des modifications des taux d'imposition sont inscrits dans le résultat de l'exercice au cours duquel le changement de taux est décidé ou dans les capitaux propres lorsqu'ils se rapportent à des éléments précédemment débités ou crédités dans les capitaux propres. Des actifs d'impôts différés sont inscrits au bilan dans la mesure où il est probable qu'ils soient récupérés au cours des années ultérieures. Les actifs et passifs d'impôts ne sont pas actualisés.

Note 4. - Application des normes IFRS, d'amendements de normes et d'interprétations d'application obligatoire sur l'exercice

De nouvelles normes, interprétations et amendements ont été adoptés par l'Union Européenne. Il s'agit de :

- Normes et Interprétations applicables de façon obligatoire :

NORMES, INTERPRETATIONS, AMENDEMENTS	SUJETS	DATE D'ADOPTION EU
Amendement IAS 1	Présentation des autres éléments du résultat global	5 juin 2012
Amendements à IFRS 1	Hyperinflation grave et suppression de dates d'application fermes	11 décembre 2012

Rapport Financier Annuel

II Comptes Annuels Consolidés

- Normes et Interprétations applicables par anticipation:

NORMES, INTERPRETATIONS, AMENDEMENTS	SUJETS	DATE D'ADOPTION EU
Amendements IAS 19	Avantages post-emploi	5 juin 2012
Amendements à IAS 12	Impôts différés – Recouvrement des actifs sous-jacents	11 décembre 2012
IFRS 13	Evaluation à la juste valeur	11 décembre 2012
IFRS 10	Etats financiers consolidés	11 décembre 2012
IFRS 11	Partenariats	11 décembre 2012
IFRS 12	Informations à fournir sur les intérêts détenus dans d'autres entités	11 décembre 2012
Amendements consécutifs à IFRS 10, 11, 12 sur IAS 27	Etats financiers individuels et IAS 28 – Participations dans les entreprises associées et les co-entreprises	11 décembre 2012
Amendements à IFRS 7	Compensation des actifs et passifs financiers	13 décembre 2012
Amendements à IAS 32	Présentation – Compensation des actifs et passifs financiers	13 décembre 2012
Amendements à IFRS 1	Prêts gouvernementaux	04 mars 2013
Améliorations annuelles – cycle 2009 - 2011		27 mars 2013
Amendements de transition à IFRS 10, 11,12		05 avril 2013
Amendements à IAS 36	Informations à fournir sur la valeur recouvrable des actifs non financiers	Q1 2014 ?

- Interprétations publiées

NORMES, INTERPRETATIONS, AMENDEMENTS	SUJETS	DATE D'ADOPTION EU
IFRIC 20	Frais de découverte	11 décembre 2012
IFRIC 21	Prélèvements opérés par les autorités publiques auprès des entités actives sur un marché particulier	Q1 2014 ?

L'application de ces nouvelles normes et interprétations ne devrait pas avoir d'incidence sur les comptes consolidés du Groupe.

Note 5. - Ecart d'acquisition

Ils s'analysent comme suit :

(en milliers d'euros)	IGE SA	IGE+XAO Netherlands	CAE Development	Compodata	IGE+XAO Suisse	Autres	Total
Valeurs nettes au 31 juillet 10	68	111	231	394	--	18	822
Acquisitions	--	--	--	--	--	--	--
Variation de périmètre	394	--	--	(394)	--	--	--
Dépréciation de la période	--	--	--	--	--	--	--
Effet de conversion	--	--	--	--	--	--	--
Valeurs nettes au 31 juillet 11	462	111	231	--	--	18	822
Acquisitions	--	--	--	--	--	--	--
Dépréciation de la période	--	--	--	--	--	--	--
Effet de conversion	--	--	--	--	--	--	--
Valeurs nettes au 31 juillet 12	462	111	231	--	--	18	822
Acquisitions	--	--	--	--	--	--	--
Dépréciation de la période	--	--	--	--	--	--	--
Effet de conversion	--	--	--	--	--	--	--
Valeurs nettes au 31 juillet 13	462	111	231	--	--	18	822

Rapport Financier Annuel

II Comptes Annuels Consolidés

Conformément à l'IAS 36 « Dépréciation d'actifs », des tests de dépréciation sont effectués en cours d'exercice, sur les immobilisations incorporelles et corporelles, notamment lorsque des événements ou modifications d'environnement de marché indiquent un risque de perte de valeur. La valeur d'utilité de l'UGT est principalement déterminée à partir des projections actualisées de flux de trésorerie futurs d'exploitation après prise en compte des flux sur investissements.

Pour réaliser ces tests, la Société s'est appuyée sur les données de son business plan à trois ans ainsi que sur les critères utilisés dans le cadre de la valorisation du Groupe. La période couverte par les projections de flux de trésorerie est comprise entre 3 et 5 ans. Le taux de croissance utilisé au-delà de la période couverte par le budget est de 3% à 5%. Le taux d'actualisation retenu au 31 juillet 2013 s'élève à 2,70 % (3,40% au 31 juillet 2012). Par ailleurs, les tests de sensibilité effectués permettent de constater que la Société dispose à ce jour d'une marge de manœuvre élevée avant tout risque de dépréciation.

Note 6. - Immobilisations incorporelles

Les mouvements des immobilisations incorporelles au cours de la période close le 31 juillet 2013 s'analysent comme suit :

(en milliers d'euros)	Relations clients contractuelles	Frais de recherche et de développement	Licences, logiciels, marques	Immobilisations incorporelles en cours	Total
Valeurs nettes au 31 juillet 2010	132	--	86	--	218
Acquisitions	--	--	20	--	20
Variation de périmètre	--	--	--	--	--
Cessions	--	--	--	--	--
Reprise de la période	--	--	--	--	--
Dotation de la période	(112)	--	(72)	--	(184)
Dépréciation de la période	--	--	--	--	--
Effet de conversion	--	--	1	--	1
Valeurs nettes au 31 juillet 2011	20	--	35	--	55
Acquisitions	--	--	32	--	32
Variation de périmètre	--	--	--	--	--
Cessions	--	--	(334)	--	(334)
Reprise de la période	--	--	334	--	334
Dotation de la période	--	--	(25)	--	(25)
Dépréciation de la période	--	--	--	--	--
Effet de conversion	--	--	1	--	1
Valeurs nettes au 31 juillet 2012	20	--	43	--	63
Acquisitions	--	--	16	40	56
Variation de périmètre	--	--	--	--	--
Cessions	--	--	(4)	--	(4)
Reprise de la période	--	--	4	--	4
Dotation de la période	--	--	(24)	--	(24)
Dépréciation de la période	--	--	--	--	--
Effet de conversion	--	--	(3)	--	(3)
Valeurs nettes au 31 juillet 2013	20	--	32	40	92

Au 31 juillet 2011, les relations contractuelles ont été dépréciées eu égard à la perte, au fil du temps, de suivi individualisé des flux correspondants au sein de l'activité globale.

Au 31 juillet 2013, le poste immobilisations en cours correspond à un projet de site informatique en cours d'élaboration.

Rapport Financier Annuel

II Comptes Annuels Consolidés

Note 7. - Immobilisations corporelles

Les mouvements des immobilisations corporelles au cours de l'exercice clos le 31 juillet 2013 s'analysent comme suit :

(en milliers d'euros)	Constructions	Installations techniques, matériel et outillage	Autres immobilisations corporelles	Total
Valeurs nettes au 31 juillet 2010	314	141	334	789
Acquisitions	--	132	70	202
Variation de périmètre	--	--	--	--
Cessions	--	(25)	(104)	(129)
Dotation de la période	(19)	(66)	(140)	(225)
Reprise de la période	--	18	98	116
Reclassements	--	--	--	--
Effet de conversion	--	(1)	(1)	(2)
Valeurs nettes au 31 juillet 2011	295	199	257	751
Acquisitions	14	101	95	210
Variation de périmètre	--	--	--	--
Cessions	--	(34)	(70)	(104)
Dotation de la période	(20)	(87)	(113)	(220)
Reprise de la période	--	34	66	100
Reclassements	--	--	--	--
Effet de conversion	(1)	2	--	1
Valeurs nettes au 31 juillet 2012	288	215	235	738
Acquisitions	4	136	123	263
Variation de périmètre	--	--	--	--
Cessions	--	(125)	(63)	(188)
Dotation de la période	(23)	(192)	--	(215)
Reprise de la période	--	187	--	187
Reclassements	3	--	(3)	--
Effet de conversion	(2)	(1)	(5)	(8)
Valeurs nettes au 31 juillet 2013	270	220	287	777

Note 8. - Autres actifs non courants

Les autres actifs non courants s'analysent comme suit :

(en milliers d'euros)	Dépôts et cautionnements	Avances remboursables – à recevoir	Total
Valeurs nettes au 31 juillet 2010	82	--	82
Acquisitions	8	--	8
Remboursement	10	--	10
Dépréciation de la période	--	--	--
Effet de conversion	--	--	--
Valeurs nettes au 31 juillet 2011	80	--	80
Acquisitions	12	--	--
Remboursement	(11)	--	--
Dépréciation de la période	--	--	--
Effet de conversion	--	--	--
Valeurs nettes au 31 juillet 2012	82	--	82
Acquisitions	61	--	61
Remboursement	(7)	--	(7)
Dépréciation de la période	--	--	--
Effet de conversion	--	--	--
Valeurs nettes au 31 juillet 2013	136	--	136

Rapport Financier Annuel

II Comptes Annuels Consolidés

Note 9. - Clients et comptes rattachés

Le poste Clients et comptes rattachés se présente de la façon suivante :

(en milliers d'euros)	31 juillet 2013	31 juillet 2012	31 juillet 2011
Clients et comptes rattachés bruts	6 889	6 328	6 282
Dépréciation des créances Clients	(591)	(411)	(350)
Clients et comptes rattachés nets	6 298	5 917	5 932

La provision pour dépréciation clients évolue de la façon suivante sur la période :

(en milliers d'euros)	31 juillet 2013	31 juillet 2012	31 juillet 2011
Provision à la date d'ouverture	411	350	446
Dotations de la période	289	168	130
Reprises utilisées en cours de période	(109)	(74)	(153)
Reprises non utilisées en cours de période	--	(33)	(73)
Variation de change	--	--	--
Provision à la date de clôture	591	411	350

Note 10. - Créance d'Impôt sur les sociétés

Le produit généré par le Crédit Impôt Recherche 2012/2013 se trouve comptabilisé dans le poste « Autres produits » du compte de résultat pour un montant net de 915 K€.

Les créances d'impôt à recevoir s'analysent comme suit :

	31 juillet 2013
Impôt français du au titre de l'exercice :	(1 388)
Acomptes versés :	1 267
CIR de l'année civile 2012 à imputer sur l'impôt de la période :	859
CIR des 7 premiers mois 2013 :	491
Autres crédits d'impôts :	43
Autres filiales étrangères:	97
Total	1 369

Note 11. - Autres actifs courants

Les autres actifs courants s'analysent comme suit :

(en milliers d'euros)	31 juillet 2013	31 juillet 2012	31 juillet 2011
Stock et en-cours	110	112	105
Avances et acomptes	43	11	11
Créances sociales	42	27	19
Créances fiscales	499	400	264
Charges constatées d'avance	281	357	298
Autres	86	397	320
Total	1 061	1 304	1 017

Note 12. - Capital social et résultat par action

Capital social

Le nombre d'actions auto-détenues au 31 juillet 2013 s'élève à 3 798 actions IGE+XAO.

La valeur des actions portées en diminution des capitaux propres s'élève respectivement à 160 K€ au 31 juillet 2013, 116 K€ au 31 juillet 2012 et 331 K€ au 31 juillet 2011. Au cours de ces exercices, les variations proviennent de la mise en œuvre du programme de rachat d'actions, des mouvements au sein du contrat de liquidité et de l'annulation de titres évoquée ci-après.

Dans sa séance du 26 juin 2012, le Conseil d'Administration, faisant usage des pouvoirs conférés par l'Assemblée Générale Mixte du 31 janvier 2012, a décidé de réduire, à compter du 6 juillet 2012, le capital

Rapport Financier Annuel

II Comptes Annuels Consolidés

social de la Société IGE+XAO SA par annulation de 154 000 actions représentant 9,9% du capital social. Le nombre de titres composant le capital social est depuis de 1 427 800 actions d'une valeur nominale de 3,85 euros chacune.

La politique du Groupe consiste à maintenir une base de capital solide afin de préserver la confiance des investisseurs, des créanciers et du marché et de soutenir le développement futur de l'activité. Le Conseil d'Administration prête attention au rendement des capitaux propres et veille également au niveau du dividende versé aux porteurs d'actions ordinaires.

Résultat net et résultat dilué par action

Le tableau ci-dessous présente les informations sur les résultats et le nombre d'actions utilisées pour le calcul des résultats par action :

	31 juillet 2013	31 juillet 2012	31 juillet 2011
Résultat net – porteurs de capitaux propres de la société mère (en milliers d'euros)	4 604	4 305	3 607
Nombre moyen pondéré d'actions (en euros par action)	1 427 800	1 427 800	1 581 800
Résultat net par action	3,22	3,02	2,28
Nombre moyen pondéré d'actions après déduction des actions	1 424 002	1 424 266	1 567 965
Résultat net de base par action	3,22	3,02	2,30
Résultat dilué par action	3,23	3,02	2,30

Note 13. - Avantages au personnel

Indemnités de départ en retraite

Les engagements de retraite des sociétés françaises (36% des effectifs du Groupe – 852 K€) reposent sur les hypothèses actuarielles suivantes :

- Taux d'actualisation : 2,70% (3,40% en 2011/2012)
- Taux de progression des salaires : 2,0% (2,0% en 2011/2012)
- Taux de rotation du personnel (selon âges) : de 9% (9% en 2011/2012)
- Age de départ à la retraite : 65 ans

Analyse de la dette actuarielle en milliers d'euros	31 juillet 2013	31 juillet 2012	31 juillet 2011
Dette actuarielle en début de période :	714	577	562
Coût normal	60	50	37
Intérêts sur la dette actuarielle	23	26	24
Amortissement du coût des services passés	--	12	12
Pertes et gains actuariels générés	55	49	(58)
Dette actuarielle en fin de période	852	714	577

Les engagements de retraite de la filiale polonaise (26% des effectifs du Groupe – 7 K€) ont également été pris en compte en fonction des hypothèses actuarielles suivantes :

- Taux d'actualisation : 4,50%
- Taux de progression des salaires : 3%
- Taux de rotation du personnel (selon âges) : 11,7%

Les engagements des autres sociétés étrangères du Groupe n'ont pas fait l'objet d'une constatation de provision car ils ne sont pas significatifs compte tenu du peu d'ancienneté du personnel des sociétés et de l'âge moyen des effectifs concernés.

Rapport Financier Annuel

II Comptes Annuels Consolidés

Note 14. - Eventualités

Les sociétés du Groupe sont impliquées dans des litiges généralement liés à leurs activités courantes. Il est parfois difficile d'évaluer le risque inhérent à ces litiges et procédures judiciaires qui restera à la charge des sociétés. La Direction d'IGE+XAO, après consultation de ses avocats et conseillers, estime, compte tenu de la situation des faits à ce jour, que le règlement de ces litiges n'aura pas d'incidence significative sur la situation financière et le résultat des opérations du Groupe, autre que celle déjà enregistrée au 31 juillet 2013 sous forme de provision.

Note 15. - Dettes financières – Part à long terme

Elles correspondent à des avances remboursables dont l'échéance est à moins de 5 ans :

(en milliers d'euros)	31 juillet 2013	31 juillet 2012	31 juillet 2011
Avances remboursables	350	389	486
Total	350	389	486

Note 16. - Autres passifs non courants s'analysent comme suit :

(en milliers d'euros)	31 juillet 2013	31 juillet 2012	31 juillet 2011
Provision pour litiges	108	68	122
Autres	21	--	--
Total	129	68	122

Il s'agit principalement de provisions pour litiges commercial, fiscal et social.

Les variations de provision de la période s'analysent comme suit :

(en milliers d'euros)	
Provision au 31 juillet 2010	53
Dotations	122
Reprises utilisées	(53)
Reprises non utilisées	--
Variation de change	--
Provision au 31 juillet 2011	122
Dotations	--
Reprises utilisées	(22)
Reprises non utilisées	(32)
Variation de change	--
Provision au 31 juillet 2012	68
Dotations	61
Reprises utilisées	--
Reprises non utilisées	--
Variation de change	--
Provision au 31 juillet 2013	129

Note 17. - Produits constatés d'avance

Les produits constatés d'avance inclus dans les passifs courants s'élèvent à 5,0 M€ au 31 juillet 2013, 4,9 M€ au 31 juillet 2012 et 4,5 M€ au 31 juillet 2011. Ils correspondent à la part des contrats de maintenance non encore reconnue en chiffre d'affaires.

Les produits constatés d'avance portés en passifs non courants correspondent à l'impact de projets facturés, payés et sur lesquels IGE+XAO engage des travaux s'étendant sur plus de 12 mois après les dates de clôture.

Rapport Financier Annuel

II Comptes Annuels Consolidés

Note 18. - Impôts

La charge globale d'impôts s'élève au 31 juillet 2013 à 1 740 K€. Elle se ventile de la manière suivante :

(en milliers d'euros)	Impôts exigibles	Impôts différés
Impôts	1 800	(60)
Total	1 800	(60)

Charges d'impôts	en milliers d'euros
Résultat avant impôts (en base) *	5 309
Charge d'impôt théorique	1 829
Charge d'impôt réelle*	1 740
Ecart sur l'impôt	89
Différence de taux d'imposition	203
Crédit d'impôts autres que le CIR	11
Utilisation de reports d'IS	7
Surplus d'impôt français (3%)	(50)
Autres différences permanentes	(82)
Total	89

* hors impact du CIR traité comme subvention d'exploitation en IFRS

La charge globale d'impôts s'élève au 31 juillet 2012 à 1 473 K€. Elle se ventile de la manière suivante :

(en milliers d'euros)	Impôts exigibles	Impôts différés
Impôts	1 538	(65)
Total	--	(65)

Charges d'impôts	en milliers d'euros
Résultat avant impôts (en base) *	5 010
Charge d'impôt théorique	1 724
Charge d'impôt réelle*	1 473
Ecart sur l'impôt	252
Différence de taux d'imposition	165
Crédit d'impôts autres que le CIR	8
Pertes non couvertes par des IDA	(15)
Impôt / retenue à la source	129
Autres différences permanentes	(35)
Total	252

* hors impact du CIR traité comme subvention d'exploitation en IFRS

La charge globale d'impôts s'élève au 31 juillet 2011 à 1 024 K€. Elle se ventile de la manière suivante :

(en milliers d'euros)	Impôts exigibles	Impôts différés
Impôts	1 557	(39)
Total	1 557	(39)

Charges d'impôts	en milliers d'euros
Résultat avant impôts (en base) *	4 291
Charge d'impôt théorique	1 447
Charge d'impôt réelle*	1 518
Ecart sur l'impôt	(41)
Différence de taux d'imposition	125
Crédit d'impôts autres que le CIR	10
Pertes non couvertes par des IDA	(6)
Impôt / retenue à la source	(129)
Autres différences permanentes	(41)

* hors impact du CIR traité comme subvention d'exploitation en IFRS

Rapport Financier Annuel

II Comptes Annuels Consolidés

Le Groupe fiscal français se compose des sociétés suivantes :

- IGE+XAO, SA
- IGE, SA
- Mayridis Voyages, SARL

Impôts différés

L'impôt s'analyse comme suit au 31 juillet 2013 :

(en milliers d'euros)	Base	Taux	IDA (IDP)
Participation	320	34,43%	110
Relations clients contractuelles	20	34,43%	(7)
Provision retraite	853	34,43%	294
Pertes (ID actifs sur pertes)	520	34,43%	179
Autres décalages social / fiscal France	--	--	57
Autres décalages social / fiscal Etranger	--	--	74
Total	--	--	707

L'impôt s'analyse comme suit au 31 juillet 2012 :

(en milliers d'euros)	Base	Taux	IDA (IDP)
Participation	432	34,43%	149
Relations clients contractuelles	20	34,43%	(7)
Provision retraite	714	34,43%	245
Pertes (ID actifs sur pertes)	430	34,43%	148
Autres décalages social / fiscal France	--	--	36
Autres décalages social / fiscal Etranger	--	--	47
Total	--	--	618

L'impôt s'analyse comme suit au 31 juillet 2011 :

(en milliers d'euros)	Base	Taux	IDA (IDP)
Participation	391	34,43%	135
Relations clients contractuelles	20	34,43%	(7)
Provision retraite	577	34,43%	199
Pertes (ID actifs sur pertes)	485	34,43%	167
Autres décalages social / fiscal France	--	--	64
Autres décalages social / fiscal Etranger	--	--	(17)
Total	--	--	541

L'impôt s'analyse comme suit au 31 juillet 2010 :

(en milliers d'euros)	Base	Taux	IDA (IDP)
Participation	362	34,43%	125
Relations clients contractuelles	112	34,43%	(39)
Provision retraite	562	34,43%	194
Pertes (ID actifs sur pertes)	363	34,43%	125
Autres décalages social / fiscal France	--	--	89
Autres décalages social / fiscal Etranger	--	--	29
Total	362	34,43%	523

Rapport Financier Annuel

II Comptes Annuels Consolidés

Note 19. - Instruments financiers

Le tableau suivant indique la juste valeur des actifs et passifs financiers ainsi que leur valeur comptable au bilan.

En milliers d'euros	31 juillet 2013		31 juillet 2012		31 juillet 2011	
	Valeurs comptables	Justes valeurs	Valeurs comptables	Justes valeurs	Valeurs comptables	Justes valeurs
Clients et comptes rattachés	6 298	6 298	5 917	5 917	5 932	5 932
Trésorerie et équivalents de	24 402	24 402	21 197	21 197	21 118	21 118
Avances remboursables	350	350	389	389	486	486
Dettes fournisseurs	1 272	1 272	1 124	1 124	892	892

Les différentes catégories d'instruments financiers sont les actifs détenus jusqu'à échéance, les prêts et créances émis par l'entreprise et les autres passifs financiers.

La trésorerie a été investie principalement sur des comptes à terme d'une durée variant de 2 mois à 60 mois pour 13 900 K€ et sur des Bons à Moyen Terme Négociables d'une durée variant de 24 mois à 60 mois pour 2 900 K€.

Les taux des comptes à terme sont garantis à la souscription. Les sommes versées sur les comptes à terme ne sont pas bloquées. Les intérêts sont versés à l'échéance finale ou lors du remboursement anticipé.

Les taux des BMTN sont indexés soit à l'EURIBOR 3 mois, à l'EURIBOR 6 mois majoré d'un pourcentage évoluant au cours des échéances. Les sommes versées sont bloquées de 6 mois à 2 ans. Les intérêts sont versés trimestriellement ou semestriellement.

Actifs détenus jusqu'à échéance:

Le Groupe IGE+XAO n'en possède aucun.

Créances clients échues et non dépréciées

Créances clients en milliers d'euros et en TTC	31 juillet 2013	31 juillet 2012	31 juillet 2011
Créances non échues	4 565	4 395	4 315
Créances échues et non dépréciées < 60j	1 079	1 143	1 212
Créances échues et non dépréciées > 60j	654	379	405
Créances échues et dépréciées	591	411	350
Total	6 889	6 328	6 282

Prêts et créances émis par la Société:

Ils sont comptabilisés au coût amorti et peuvent faire l'objet d'une dépréciation s'il existe un indice de perte de valeur.

La sortie des comptes des actifs financiers est conditionnée au transfert des risques et avantages liés à l'actif, ainsi qu'au transfert de contrôle de l'actif.

Titres de participation :

Le Groupe détient des participations dans une société sans exercer d'influence notable ou de contrôle. Conformément à la Norme IAS 39, les titres sont analysés comme disponibles à la vente et sont normalement comptabilisés à la juste valeur avec variation de valeur en capitaux propres. Toutefois, si la juste valeur n'est pas déterminable de façon fiable, les titres sont comptabilisés au coût d'achat. En cas d'indication objective de dépréciation, une provision pour dépréciation est comptabilisée.

Rapport Financier Annuel

II Comptes Annuels Consolidés

Note 20. - Chiffre d'affaires par zone géographique et par type de ventes

Le chiffre d'affaires par zone géographique et par type de ventes se présente de la façon suivante :

31 juillet 2013 (en milliers d'euros)	Europe	Amérique	Asie et autres	Total
Logiciels et développements	9 115	207	73	9 395
Maintenance	10 371	178	29	10 578
Formation et autres services	4 534	57	5	4 595
Total	24 020	442	107	24 569

31 juillet 2012 (en milliers d'euros)	Europe	Amérique	Asie	Total
Logiciels et développements	9 245	235	154	9 634
Maintenance	9 547	137	1	9 685
Formation et autres services	4 027	32	8	4 067
Total	22 819	404	163	23 386

31 juillet 2011 (en milliers d'euros)	Europe	Amérique	Asie	Total
Logiciels et développements	8 697	286	97	9 080
Maintenance	9 036	120	--	9 156
Formation et autres services	3 982	106	--	4 088
Total	21 715	512	97	22 324

La répartition du chiffre d'affaires détaillée ci-avant n'est pas liée à la notion de segment d'activité telle que décrite dans la note 21.

Le chiffre d'affaires est présenté en fonction de la zone géographique dans laquelle est située l'unité opérationnelle du Groupe qui enregistre la transaction et non pas en fonction de la zone géographique du client utilisateur final. Ainsi, le chiffre d'affaires des zones Amérique et Asie n'est pas pleinement représentatif de l'activité des sociétés du Groupe sur ces continents, qui est dans les faits plus élevée.

Le chiffre d'affaires logiciels et développements se compose des revenus issus:

- des licences,
- des mises à jour de produits hors maintenance,
- de développements de fonctions liées aux logiciels du Groupe.

Note 21. - Informations sectorielles

Le Groupe, spécialisé dans l'édition de logiciels, dispose d'un seul métier : il conçoit, produit, commercialise et assure la maintenance d'un ensemble de logiciels de Conception Assistée par Ordinateur. En conséquence, la Société reconnaît dans ses comptes consolidés un unique secteur d'activité. Il correspond à celui pour lequel des informations financières isolées sont disponibles et pour lequel les résultats opérationnels sont régulièrement examinés par la Direction de la Société en vue d'évaluer sa performance et de décider de l'affectation des ressources.

La répartition géographique des données financières de la Société a été établie en fonction du lieu d'implantation des sociétés consolidées et se décompose comme suit :

(en milliers d'euros)	Zones géographiques	31 juillet 2013	31 juillet 2012	31 juillet 2011
Chiffre d'affaires consolidé	Sociétés françaises	17 944	17 219	16 500
Chiffre d'affaires consolidé	Sociétés étrangères	6 625	6 167	5 824
Chiffre d'affaires consolidé total	Groupe	24 569	23 386	22 324
Résultat opérationnel courant contributif*	Sociétés françaises	4 350	3 853	3 588
Résultat opérationnel courant contributif*	Sociétés étrangères	1 565	1 502	1 324
Résultat opérationnel courant contributif*	Groupe	5 915	5 355	4 912

*avant retraitement des soldes et transactions entre sociétés du Groupe

Rapport Financier Annuel

II Comptes Annuels Consolidés

(en milliers d'euros)	Zones géographiques	31 juillet 2013	31 juillet 2012	31 juillet 2011
Actifs non courants sectoriels	Sociétés françaises	1 522	1 348	1 396
Actifs non courants sectoriels	Sociétés étrangères	2 142	1 998	1 817
Actifs non courants sectoriels consolidés	Groupe	3 664	3 346	3 213

(en milliers d'euros)	Zones géographiques	31 juillet 2013	31 juillet 2012	31 juillet 2011
Investissements	Sociétés françaises	165	67	133
Investissements	Sociétés étrangères	154	173	90
Investissements		319	240	223
Dotation aux amortissements et provisions	Sociétés françaises	240	213	442
Dotation aux amortissements et provisions	Sociétés étrangères	132	118	113
Dotation aux amortissements		372	331	555

Note 22. - Produits d'exploitation

Les autres produits d'exploitation correspondent principalement au produit généré par le Crédit Impôt Recherche (reclassement en exploitation en normes IFRS) :

Crédit Impôt recherche en milliers d'euros	31 juillet 2013	31 juillet 2012	31 juillet 2011
Crédit impôt recherche	915	694	688
Total	915	694	688

Note 23. - Produits et charges financiers – Risques

Le détail des produits financiers nets est présenté ci-dessous :

Produits financiers nets en milliers d'euros	31 juillet 2013	31 juillet 2012	31 juillet 2011
Coût de l'endettement financier net	--	--	--
Résultat net de change	(66)	54	(19)
Produits nets sur cession de VMP	2	45	64
Plus-value de cession sur titres	--	--	--
Autres produits financiers	395	263	133
Autres charges financières	(22)	(13)	(60)
Total	309	349	118

Risque de change

IGE+XAO exerce ses activités à l'international et peut être conduit à effectuer des opérations dans diverses devises étrangères. Toutefois, la devise de facturation est en grande majorité l'Euro. Les autres devises utilisées résultent essentiellement de l'activité des filiales situées hors de la zone Euro.

La position du Groupe au 31 juillet 2013 peut être analysée de la façon suivante :

En milliers	Zloty polonais PLN	Leva bulgare BLN	Couronne danoise DKK	Dinar tunisien TND	Dirham marocain MAD	Ariary malgache MGA
Total Actif	5 064	1 158	21 236	251	1 315	168 053
Total des dettes et provisions	2 213	87	6 288	130	265	111 855
Position nette avant gestion	2 851	1 071	14 948	121	1 050	56 198
Position hors bilan	--	--	--	--	--	--
Position nette après gestion	2 851	1 071	14 948	121	1 050	56 198
Taux clôture	0,236016	0,5113	0,134147	0,456267	0,089425	0,000344
Position nette globale en €	673	548	2 005	55	94	19
Impact en K€ d'une variation d'1 centime d'euros	28	10	150	1	10	562

Rapport Financier Annuel

II Comptes Annuels Consolidés

En milliers	Dollar américain	Dollar Canadien	Franc suisse	Livre Sterling	Livre turque	Remimbi Yuan chinois RMB
	USD	CAD	CHF	GBP	TKN	
Total Actif	201	534	232	110	77	821
Total des dettes et provisions	74	535	101	109	100	236
Position nette avant gestion	127	-1	131	1	-23	585
Position hors bilan	--	--	--	--	--	--
Position nette après gestion	127	-1	131	1	-23	585
Taux clôture	0,753295	0,731582	0,811886	1,14482	0,390274	0,122909
Position nette globale en €	96	-1	106	1	-9	72
Impact en K€ d'une variation d'1 centime d'euros	1	0	2	0	0	6

Le Groupe ne dispose pas de couverture de change pour l'instant mais pourra être conduit à contracter des couvertures si son exposition en devises venait à augmenter.

Les moyens mis en œuvre pour assurer la gestion du risque correspondent principalement à une surveillance régulière des cours de change ainsi qu'à une analyse régulière des risques avec la Direction.

La société d'exploitation française du Groupe IGE+XAO achète des prestations de production de logiciels et/ou des prestations de service aux sociétés polonaise, bulgare, danoise, chinoise, malgache, tunisienne et marocaine du Groupe et vend aux sociétés de commercialisation du Groupe des logiciels et des prestations de maintenance à des fins de distribution.

Risque de taux

Le Groupe IGE+XAO n'est pas exposé à ce jour à des risques de taux.

Au 31 juillet 2013, il n'y a pas, au sein des sociétés du Groupe, de solde d'emprunt à plus d'un an. Les emprunts contractés dans le passé ont été faits en euros sur la base d'un taux fixe. IGE+XAO n'utilise aucun instrument dérivé de taux.

Risque sur équivalents de trésorerie

La politique du Groupe à ce jour est de rémunérer sa trésorerie avec une prise minimale de risques soit essentiellement par le biais de SICAV monétaires qui sont revendues à la date de chaque arrêté comptable.

Risque de crédit

Dans le cadre de son activité, le Groupe n'est pas susceptible d'octroyer de prêts. A la clôture, le Groupe n'a pas identifié de risque de crédit significatif sur ses actifs échus non provisionnés.

Par ailleurs, au niveau du risque clients, l'analyse suivante peut être faite :

- les grands comptes présentent peu de risque d'insolvabilité;
- les clients de taille PME/PMI présentent un risque d'insolvabilité plus élevé, contrôlé par une cellule interne de recouvrement. Les risques identifiés relevés font l'objet de dépréciations.

Au 31 juillet 2013, les pertes sur créances non dépréciées représentent moins de 0,3 % du chiffre d'affaires de l'exercice.

Risque de liquidité

Le Groupe n'a aucun endettement auprès d'un établissement bancaire. Au 31 juillet 2013, IGE +XAO dispose d'une solide situation de trésorerie et d'une dette financière à moins d'un an nulle. Ce niveau de trésorerie permet de couvrir le cycle de financement de l'activité.

Rapport Financier Annuel

II Comptes Annuels Consolidés

Note 24. - Société mise en équivalence

Les principales données se rapportant à la filiale danoise mise en équivalence se présentent comme suit :

Société mise en équivalence en milliers d'euros	31 juillet 2013	31 juillet 2012	31 juillet 2011
% de détention IGE+XAO	49%	49%	49%
Total actif	2 081	1 836	1 734
Chiffre d'affaires	1 232	1 141	1 271
Résultat net	287	217	237

Note 25. - Engagements hors bilan

Ils s'analysent comme suit :

Engagements donnés En milliers d'euros	Montant	Moins d'un an	Plus d'un an
Caution bancaire au bénéfice de Mayridis	100	--	100
Total	100	--	100

Les engagements hors bilan ont été identifiés par tout moyen en possession de la Société et de ses filiales (circularisation de tiers, suivi juridique,...).

Ces dernières ont recours principalement à des locations simples qui n'appellent pas à ce jour d'autres commentaires selon les critères définis par les normes comptables en vigueur.

La présentation qui est faite des engagements hors bilan dans les annexes d'IGE+XAO n'omet pas l'existence d'un engagement significatif selon les normes comptables en vigueur.

Formation

Dans les sociétés françaises, le volume d'heures de formation cumulé correspondant aux droits acquis par les salariés au titre du droit individuel à formation s'est élevé à 12 315 heures. Sur ce volume, 398 heures ont été consommées sur la période. Le volume d'heures restantes de formation est donc de 11 917 heures.

Note 26. - Rémunérations et avantages reçus par les organes de direction et d'administration

La rémunération des organes d'administration de la Société IGE+XAO se présente de la façon suivante (en €) :
Pour l'exercice 2012/2013

REMUNERATIONS EN €	REMUNERATIONS BRUTES		AVANTAGES EN NATURE	JETONS DE PRESENCE	STOCK - OPTIONS	TOTAL	INDEMNITES DE DEPART EN RETRAITE
	PARTIE FIXE	PARTIE VARIABLE					
REMUNERATIONS	306 489	101 976	45 868	3 800	--	458 133	146 736

Pour l'exercice 2011/2012

REMUNERATIONS EN €	REMUNERATIONS BRUTES		AVANTAGES EN NATURE	JETONS DE PRESENCE	STOCK - OPTIONS	TOTAL	INDEMNITES DE DEPART EN RETRAITE
	PARTIE FIXE	PARTIE VARIABLE					
REMUNERATIONS	295 305	105 164	40 198	3 760	--	444 427	121 145

Pour l'exercice 2010/2011

REMUNERATIONS EN €	REMUNERATIONS BRUTES		AVANTAGES EN NATURE	JETONS DE PRESENCE	STOCK - OPTIONS	TOTAL	INDEMNITES DE DEPART EN RETRAITE
	PARTIE FIXE	PARTIE VARIABLE					
REMUNERATIONS	292 665	90 613	40 554	3 500*	--	427 332	103 111

* Jetons de présence versés aux Administrateurs non-salariés

Rapport Financier Annuel

II Comptes Annuels Consolidés

Monsieur Charles Baudron est Administrateur de la Société IGE+XAO et est titulaire d'un contrat de travail en sa qualité de Directeur Technique de la société Winsoft Elec Diffusion. Il n'a pas reçu de rémunération ou d'avantage en nature en provenance des autres filiales du Groupe.

Monsieur Alain Di Crescenzo est Président du Conseil d'Administration et Directeur Général de la Société IGE+XAO S.A.; il est rémunéré au titre de cette fonction (partie fixe, partie variable). Il est par ailleurs titulaire d'un contrat de travail depuis le 1er août 1988, actuellement suspendu du fait de l'exercice de son mandat social.

Les conditions de détermination des indemnités de rupture du contrat de travail susceptibles d'être dues à Monsieur Alain DI CRESCENZO, soumises à la procédure des conventions réglementées et approuvées par le Conseil d'administration en date du 29 juillet 2011 sont les suivantes : en cas de reprise de son contrat de travail et dans l'éventualité d'un licenciement sauf faute lourde ou grave, Monsieur Alain Di Crescenzo percevra une indemnité contractuelle de licenciement de 18 mois de salaires bruts si le licenciement est prononcé durant la première année de la reprise de son contrat de travail ou de 15 mois de salaires bruts si le licenciement est prononcé durant la deuxième année suivant la reprise de son contrat de travail ou au cours des années suivantes. Le versement de la part de cette indemnité correspondant à la fraction du montant excédant les indemnités légales et conventionnelles dues au titre de l'ancienneté de Monsieur Alain Di Crescenzo est soumis à la condition que le résultat opérationnel du Groupe déterminé suivant les normes IFRS soit au moins égal à 5% de son chiffre d'affaires à la clôture du dernier exercice dont les comptes auront été arrêtés par le Conseil d'Administration à la date de rupture du contrat de travail.

Monsieur Jean Baudron, Madame Anne Varon et Monsieur Pierre Revel-Mouroz sont Administrateurs non rémunérés de la société IGE+XAO SA et perçoivent à ce titre des jetons de présence.

Note 27. - Effectif moyen (ETP)

Effectif Equivalent Temps Plein	31 juillet 2013	31 juillet 2012	31 juillet 2011
France	117	116	115
Etranger	247	236	219
	364	352	324

Rapport Financier Annuel

II Comptes Annuels Consolidés

Note 28. - Périmètre de consolidation

Périmètre de consolidation au 31 juillet 2013 :

Raison sociale	Forme	Siren	Capital (monnaie locale)	Siège	% de contrôle	% d'intérêt	Méthode (1)
In France							
IGE+XAO France	SA	338 514 987	5 497 030 €	Colomiers (31)	Société mère	Société mère	IG
IGE	SA	339 737 006	4 619 327 €	Colomiers (31)	99,1 %	99,1 %	IG
Winsoft Elec Diffusion	SNC	418 236 261	1 524 €	Paris (75)	100,0 %	99,9 %	IG
EHMS	SAS	492 213 384	430 000 €	Colomiers (31)	50 %	50 %	IP
S2E	SAS	494 083 496	100 000 €	Blagnac (31)	49,9 %	49,9 %	IP
Mayridis Voyages	SARL	340 364 843	65 000 €	Toulouse (31)	99,9 %	99,9 %	IG
In the other countries							
IGE+XAO Balkan	SARL	--	438 174 BGN	Sofia (Bulgarie)	100 %	100 %	IG
CAE Development	ApS	--	125 000 DKK	Birkerod (Danemark)	100 %	100 %	IG
IGE+XAO Chine**	Ltd.	--	100 000 USD	Nanjing (Chine)	100 %	100 %	IG
IGE+XAO Danmark	A/S	--	500 000 DKK	Birkerod (Danemark)	49 %	49 %	MEE
IGE+XAO Madagascar	SARL	--	50 000 000 AR	Antananarivo (Madagascar)			
IGE+XAO Iberica	SL	--	3 005 €	Madrid (Espagne)	100%	100%	IG
IGE+XAO Italy	SRL	--	36 400 €	Bergamo (Italie)	100%	100%	IG
IGE+XAO Maroc	SARL	--	400 000 DH	Casablanca (Maroc)	100%	100%	IG
IGE+XAO Netherlands	BV	--	18 151 €	Hoensbroek (Pays-Bas)	100%	100%	IG
IGE+XAO North America	Ltd	--	100 CAD	Boucherville (Canada)	99,9 %	99,9 %	IG
IGE+XAO Pologne	Ltd	--	1 100 000 PLN	Cracovie (Pologne)	100%	100%	IG
IGE+XAO Switzerland	GmbH	--	20 000 CHF	Nidau (Suisse)	100%	100%	IG
IGE+XAO Tunisie	SARL	--	20 000 DT	Tunis (Tunisie)	100%	100%	IG
IGE+XAO Turquie***	Ltd	--	60 000 TL	Istanbul (Turquie)	75%	75%	IG
IGE + XAO UK	Ltd	--	100 livres	Sheffield (Angleterre)	100%	100%	IG
IGE + XAO Allemagne*	GmbH	--	25 000 €	Rastatt (Allemagne)	100%	100%	IG
IGE+XAO USA	Inc	--	10 USD	Dover (USA)	100%	100%	IG

* I.G.E + X.A.O. Software Vertriebs GmbH

** IGE+XAO Nanjing Ige Xao Electric Design Software Co. Ltd.

*** IGE-XAO YAZILIM DAĞITIM LIMITED ŞİRKETİ

(1) IG : Intégration Globale

(2) MEE : Mise en équivalence

Note 29. - Regroupement d'entreprises

Au cours de l'exercice 2012/2013, il n'y pas eu d'opération de regroupement d'entreprises.

Rapport Financier Annuel

II Comptes Annuels Consolidés

Note 30. - Répartition de l'actionariat

L'actionariat du Groupe IGE+XAO est le suivant au 31 juillet 2013:

Actionariat	Nombre d'actions		Nombre d'actions	Nombre de droits de vote	% Capital	% de droits de vote
	Droits de vote simple	Droits de vote double				
IRDI	0	201 594	201 594	403 188	14,12%	20,64%
Di Crescenzo Alain	650	167 925	168 575	336 500	11,81%	17,22%
Baudron Charles	6 264	110 000	116 264	226 264	8,14%	11,58%
Grèzes Robert	0	43 898	43 898	87 796	3,07%	4,49%
ICSO1	10 000	0	10 000	10 000	0,70%	0,51%
Sanchez	0	2715	2 715	5 430	0,19%	0,28%
P. Peroux	0	628	628	1 256	0,04%	0,06%
D. Sabot	0	628	628	1 256	0,04%	0,06%
RY. Portel	0	628	628	1 256	0,04%	0,06%
D. Krustev	0	400	400	800	0,03%	0,04%
Autres personnes au nominatif	1	2 122	2 123	4 245	0,15%	0,22%
	16 915	530 538	547 453	1 077 991	38,34%	55,17%
IGE+XAO (actions propres)	3 798	--	3 798	--	0,27%	0,00%
Nominatifs	20 713	530 538	551 251	1 077 991	38,61%	55,71%
Au porteur	876 549	--	876 549	876 549	61,34%	44,83%
Total	897 262	530 538	1 427 800	1 954 540	100,00%	100,00%

L'actionariat du Groupe IGE+XAO est le suivant au 31 juillet 2012:

Actionariat	Nombre d'actions		Nombre d'actions	Nombre de droits de vote	% Capital	% de droits de vote
	Droits de vote simple	Droits de vote double				
IRDI	0	326 954	326 954	653 908	22,90%	30,24%
Di Crescenzo Alain	900	167 675	168 575	336 250	11,81%	15,55%
Baudron Charles	28 000	110 000	138 000	248 000	9,67%	11,47%
Grèzes Robert	0	44 148	44 148	88 296	3,09%	4,08%
Sanchez	0	2715	2 715	5 430	0,19%	0,25%
P. Peroux	0	628	628	1 256	0,04%	0,06%
D. Sabot	0	628	628	1 256	0,04%	0,06%
RY. Portel	0	628	628	1 256	0,04%	0,06%
D. Krustev	0	400	400	800	0,03%	0,04%
Autres personnes au nominatif	0	84 594	84 594	169 188	5,92%	7,82%
	28 900	738 371	767 271	1 505 642	53,74%	69,62%
IGE+XAO (actions propres)	3 534	--	3 534	--	0,25%	0,00%
Nominatifs	32 434	738 371	770 805	1 505 642	53,99%	69,62%
Au porteur	656 995	--	656 995	656 995	46,01%	30,38%
Total	689 429	738 371	1 427 800	2 162 637	100,00%	100,00%

Rapport Financier Annuel

II Comptes Annuels Consolidés

L'actionnariat du Groupe IGE+XAO est le suivant au 31 juillet 2011 :

Actionnariat	Nombre d'actions		Nombre d'actions	Nombre de droits de vote	% Capital	% de droits de vote
	Droits de vote simple	Droits de vote double				
IRDI	0	326 594	326 594	653 188	20,65%	28,32%
Di Crescenzo Alain	250	167 675	167 925	335 600	10,62%	14,55%
Baudron Charles	0	110 000	110 000	220 000	6,95%	9,54%
Grèzes Robert	0	44 148	44 148	88 296	2,79%	3,83%
ICSO'1	0	82 673	82 673	165 346	5,23%	7,17%
Sanchez	0	0	0	0	0,00%	0,00%
Société Civile Immobilière Bejin	0	0	0	0	0,00%	0,00%
P. Peroux	0	628	628	1 256	0,04%	0,05%
D. Sabot	0	628	628	1 256	0,04%	0,05%
RY. Portel	0	628	628	1 256	0,04%	0,05%
D. Krustev	0	400	400	800	0,03%	0,03%
Autres personnes au nominatif	0	4 997	4 997	9 994	0,32%	0,43%
	250	738 371	738 621	1 476 992	46,69%	64,04%
IGE+XAO (actions propres)	13 834	0	13 834	--	0,87%	0,00%
Nominatifs	14 084	738 371	752 455	1 476 992	47,57%	64,04%
Au porteur	829 345	0	829 345	829 345	52,43%	35,96%
Total	843 429	738 371	1 581 800	2 306 336	100,00%	100,00%

Note 31. - Principales transactions entre les parties liées

Les parties liées au Groupe IGE+XAO ont été définies conformément à la norme IAS24 et sont présentées ci-après ainsi que le détail des opérations réalisées au cours de l'exercice 2012/2013 :

Avec les filiales :

Il s'agit de sociétés incluses dans le périmètre de consolidation du Groupe. Les transactions avec les filiales sont totalement éliminées dans les comptes consolidés. Elles sont de différentes natures :

- Achats de prestations de recherche ;
- Achats de biens et de services ;
- Redevances ;
- Comptes courants.

Il n'existe pas dans les sociétés du Groupe de transaction, ni de solde de clôture, ni de prêt concernant les administrateurs, les dirigeants ou les collaborateurs des sociétés du Groupe ou un des membres de leur famille ou toute autre partie liée.

La rémunération des dirigeants est présentée en Note 26.



-  **Headquarters**
-  **Subsidiaries**
-  **Distributors**
-  **Laboratory**

A. Bilan social

Actif (en milliers d'euros)	31 juillet 2013	31 juillet 2012
Immobilisations incorporelles nettes	40	--
Immobilisations corporelles nettes	18	22
Immobilisations financières nettes	9 172	9 132
Actif immobilisé	9 230	9 154
Stocks et en-cours	12	10
Clients et comptes rattachés	382	564
Autres créances	1 460	1 633
Charges constatées d'avance	33	113
Valeurs mobilières de placement	9 250	5 079
Disponibilités	1 127	877
Actif circulant	12 264	8 277
Ecart de conversion actif	2	--
Total actif	21 496	17 431

Passif (en milliers d'euros)	31 juillet 2013	31 juillet 2012
Capital	5 497	5 497
Prime d'émission	1 911	1 911
Réserve légale	609	609
Autres réserves	6 672	5 124
Report à nouveau	264	262
Résultat de l'exercice	5 268	2 634
Capitaux propres	20 220	16 036
Provisions pour risques et charges	41	23
Emprunts et dettes financières	350	389
Dettes en compte courant	--	4
Fournisseurs et comptes rattachés	394	426
Dettes fiscales et sociales	441	461
Autres dettes	--	17
Produits constatés d'avance	--	6
Dettes	1 185	1 303
Ecart de conversion passif	49	69
Total passif	21 496	17 431

Rapport Financier Annuel

III Comptes sociaux

B. Compte de résultat social

(en milliers d'euros)	31 juillet 2013	31 juillet 2012
Chiffre d'affaires net France et export	2 557	2 530
Autres produits d'exploitation	34	45
Produits d'exploitation	2 591	2 575
Autres services extérieurs	(1 197)	(1 254)
Charges de personnel	(1 297)	(1 226)
Impôts et taxes	(86)	(83)
Dotations aux amortissements et provisions	(7)	(8)
Autres charges d'exploitation	(4)	(4)
Charges d'exploitation	(2 591)	(2 575)
Résultat d'exploitation	--	--
Résultat financier	5 429	2 762
Résultat exceptionnel	--	--
Impôts sur les résultats	(122)	(78)
Participation	(39)	(50)
Résultat net	5 268	2 634

C. Tableau de variation des capitaux propres

Capitaux propres (en milliers d'euros)	Capital	Prime d'émission	Réserve légale	Autres réserves	Report à nouveau	Capitaux propres
Capitaux propres au 31 juillet 10	6 090	1 911	609	7383	200	16 193
Distribution de dividendes	--	--	--	(759)	4	(755)
Affectation à la réserve légale	--	--	--	--	--	--
Résultat de la période	--	--	--	2 906	--	2 906
Réduction capital	--	--	--	--	--	--
Capitaux propres au 31 juillet 11	6 090	1 911	609	9 530	204	18 344
Distribution de dividendes	--	--	--	(949)	58	(891)
Affectation à la réserve légale	--	--	--	--	--	--
Résultat de la période	--	--	--	2 634	--	2 634
Réduction capital	(593)	--	--	(3 459)	--	(4 052)
Capitaux propres au 31 juillet 12	5 497	1 911	609	7 756	262	16 036
Distribution de dividendes	--	--	--	(1 085)	2	(1 083)
Affectation à la réserve légale	--	--	--	--	--	--
Résultat de la période	--	--	--	5 268	--	5 268
Réduction capital	--	--	--	--	--	--
Capitaux propres au 31 juillet 13	5 497	1 911	609	11 939	264	20 220

D. Tableau de financement

(en milliers d'euros)	31 juillet 2013	31 juillet 2012	31 juillet 2011
Résultat net	5 268	2 634	2 906
Amortissements et provisions	26	8	64
Reprises	--	(109)	(52)
Plus-value de cession nette sur titres non consolidés	--	--	(4)
Incidence de la variation du BFR :	335	(262)	213
Flux net de trésorerie générés par l'activité	5 629	2 271	3 127
Acquisition d'immobilisations incorporelles	(40)	--	--
Acquisition d'immobilisations corporelles	(3)	(2)	(5)
Cessions d'immobilisations corporelles	--	--	5
Cessions des immobilisations financières	--	(33)	2
Trésorerie sur variation de périmètre	(20)	--	--
Flux net de trésorerie générés par les opérations d'investissement	(63)	(35)	(108)
Dividendes versés	(1 083)	(891)	(756)
Avances reçues (Coface)	--	--	61
Achat d'actions propres	(20)	(3 880)	(110)
Remboursements d'emprunts	(40)	(44)	--
Flux net de trésorerie générés par les opérations de financement	(1 143)	(4 815)	(695)
Variation de trésorerie brute	4 422	(2 579)	2 324
Incidences des variations de taux de change	--	--	--
Augmentation (diminution) de la trésorerie	--	--	--
Trésorerie en début d'exercice	5 955	8 534	6 210
Trésorerie en fin d'exercice	10 377	5 955	8 534
Variation de trésorerie nette	4 422	(2 579)	2 324

E. Notes annexes aux comptes sociaux

(Montants exprimés en milliers d'euros, sauf mention expresse)

Note 1. - Présentation de l'activité de l'entreprise

La Société IGE+XAO exerce plusieurs activités :

- gestion du portefeuille de participations,
- gestion de trésorerie du Groupe,
- prestations administratives et comptables pour les différentes sociétés du Groupe.

Note 2. - Affectation du résultat de l'exercice

Le bénéfice net comptable de l'exercice clos le 31 juillet 2013 de la Société IGE+XAO s'établit à 5 267 629 €. La réserve légale est dotée en totalité.

Il est proposé la distribution d'une somme globale de 1 170 796 € qui sera prélevée sur le bénéfice de l'exercice. La somme distribuée permettra le paiement d'un dividende brut de 82 centimes d'euro par action contre 76 et 60 centimes d'euro respectivement en 2012/2011 et 2011/2010.

Le solde d'un montant de 4 096 833 € sera porté en « Autres réserves ».

Rapport Financier Annuel

III Comptes sociaux

Note 3. - Evénements significatifs de l'exercice et événements post-clôture

Evénements significatifs de l'exercice

L'activité de la filiale de distribution turque, créée fin juillet 2012, a été lancée sur le plan opérationnel en septembre 2012.

La filiale de production malgache a reçu le 1er juillet 2013 un avis de redressement fiscal d'un montant de 280 000 euros portant sur un défaut de formalisme. La société poursuit la procédure administrative. A ce stade, il n'a pas été constitué de provision pour impôts sur ce sujet au 31 juillet 2013.

Evénements importants survenus depuis la date de clôture

IGE+XAO S.A. a acquis le 30 septembre 2013 51% des parts sociales de la société danoise de distribution IGE+XAO Danmark A/S dont elle détenait depuis 2001 49% du capital social et qui était mise en équivalence dans les comptes consolidés du Groupe.

Note 4. - Principes comptables

Changement de méthode comptable

Néant.

Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels de la Société ont été établis suivant les principes comptables généralement admis conformément à la réglementation en vigueur, résultant de l'application du règlement CRC 99-03.

L'établissement des comptes annuels nécessite de la part de la Direction de l'entreprise d'effectuer des estimations et des hypothèses qui ont une incidence sur la valorisation des actifs et des passifs, sur l'information financière relative aux actifs et aux passifs éventuels à la date d'établissement des comptes annuels, ainsi que sur les montants portés en produits et charges au cours de l'exercice. Ces estimations ont été effectuées sur la base des informations disponibles à la date d'établissement des états financiers.

Les principes comptables appliqués par la Société sont les suivants :

Autres immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont enregistrées au coût historique, frais financiers exclus et sont amorties, à l'exception des marques acquises, selon la méthode linéaire sur des périodes qui correspondent à leur durée d'utilisation et qui n'excèdent pas 7 ans.

Pour les marques acquises, une provision pour dépréciation est constituée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur d'acquisition.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont inscrites au bilan pour leur valeur brute à leur coût d'acquisition.

Les immobilisations corporelles sont amorties selon le mode linéaire. Les durées d'amortissement généralement retenues sont les suivantes :

- matériel de bureau : 4 ans
- mobilier de bureau : 10 ans
- agencements, aménagements, installations : 10 ans
- matériel de transport : 5 ans

Titres de participation des sociétés

Les titres de participation des sociétés sont inscrits au bilan à leur coût d'acquisition. La valeur d'inventaire des titres correspond à leur valeur d'usage : elle est déterminée en tenant compte des perspectives de rentabilité et en particulier après analyse conjointe de l'évolution du chiffre d'affaires, des résultats dégagés et prévus et de la situation nette de la société concernée. Une provision pour dépréciation est constituée lorsque la valeur d'inventaire ainsi définie est inférieure à la valeur d'acquisition.

Actions propres enregistrées en titres immobilisés

Les actions propres destinées à être remises en paiement ou en échange notamment dans le cadre d'opérations de croissance externe, à être conservées ou cédées, ou le cas échéant, à être annulées dans les conditions

légal, sont inscrites en titres immobilisés à leur valeur d'achat. Compte tenu de leur destination, leur valeur d'achat ne fait l'objet d'aucune dépréciation.

Créances clients

Les créances clients sont enregistrées à leur valeur nominale. Le cas échéant, une provision pour dépréciation est constituée lorsque le recouvrement de la créance apparaît incertain sur la base d'une analyse détaillée du dossier client.

Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement sont comptabilisées à leur prix d'acquisition. Une provision est comptabilisée dès lors qu'une moins-value est constatée à la clôture de l'exercice.

Les actions propres affectées aux salariés dans le cadre d'un plan d'options de souscription d'actions ainsi que celles affectées à la régulation du cours boursier sont inscrites en valeurs mobilières de placement à leur valeur d'achat d'origine. Lors de chaque arrêté comptable, ces titres font l'objet d'une dépréciation en cas de moins-value latente.

Indemnités de départ à la retraite

Conformément aux dispositions de la loi française, les sociétés françaises du Groupe s'affranchissent de leurs obligations de financement des retraites du personnel en France par le versement de cotisations calculées sur la base des salaires aux organismes qui gèrent les programmes de retraite. Il n'y a pas d'autre engagement lié à ces contributions.

La loi française exige également, le cas échéant, le versement en une seule fois d'une indemnité de départ en retraite. Cette indemnité est fixée en fonction de l'ancienneté et du niveau de rémunération au moment du départ. Les droits sont uniquement acquis aux salariés présents dans l'entreprise au moment du départ en retraite.

Le mode de détermination retenu des engagements de retraite répond à la recommandation n°2003- R01 du CNC en date du 1er avril 2003 relative aux règles de comptabilisation et d'évaluation des engagements de retraite et avantages similaires.

Provisions pour risques et charges

Des provisions sont comptabilisées lorsqu'à la clôture de l'exercice, il existe une obligation à l'égard d'un tiers dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci.

Cette obligation peut être d'ordre légal, réglementaire ou contractuel. Si aucune évaluation fiable de son montant ne peut être réalisée, aucune provision n'est comptabilisée ; une information en annexe est alors fournie.

Note 5. - Immobilisations incorporelles

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES VALEURS BRUTES EN MILLIERS D'EUROS	31/07/12	AUGMENT° DE LA PERIODE	CESSIONS DE LA PERIODE	31/07/13
Frais d'établissement	--	--	--	--
Autres immobilisations incorporelles	134	40	--	174
Valeurs brutes	134	40	--	174

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS EN MILLIERS D'EUROS	31/07/12	AUGMENT° DE LA PERIODE	REPRISES DE LA PERIODE	31/07/13
Frais d'établissement	--	--	--	--
Autres immobilisations incorporelles	(134)	--	--	(134)
Amortissements	(134)	--	--	(134)
Valeurs nettes	--	--	--	40

Rapport Financier Annuel

III Comptes sociaux

Note 6. - Immobilisations corporelles

IMMOBILISATIONS CORPORELLES VALEURS BRUTES EN MILLIERS D'EUROS	31/07/12	AUGMENT° DE LA PERIODE	CESSIONS DE LA PERIODE	31/07/13
Installations techniques, matériel et outillage	13	--	--	13
Installations générales, aménagements divers	115	--	--	115
Matériel de transport	--	--	--	--
Matériel divers	101	3	--	104
Valeurs brutes	229	3	--	232

IMMOBILISATIONS CORPORELLES AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS EN MILLIERS D'EUROS	31/07/12	AUGMENT° DE LA PERIODE	REPRISES DE LA PERIODE	31/07/13
Installations techniques, matériel et outillage	(13)	--	--	(13)
Installations générales, aménagements divers	(110)	(2)	--	(112)
Matériel de transport	--	--	--	--
Matériel divers	(84)	(6)	--	(90)
Amortissements	(207)	(8)	--	(215)
Valeurs nettes	22	--	--	17

Note 7. - Ventilation de la dotation aux amortissements de l'exercice

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES EN MILLIERS D'EUROS	DOTATIONS DE L'EXERCICE AUX AMORTISSEMENTS			PROVISIONS AMORT. DEROGATOIRE	
	LINEAIRE	DEGRESSIF	EXCEPTIONNEL	DOTATION	REPRISE
<i>Immobilisations incorporelles</i>					
Frais de recherche et de développement	--	--	--	--	--
Autres immobilisations incorporelles	--	--	--	--	--
TOTAL	--	--	--	--	--
<i>Immobilisations corporelles</i>					
Installations techniques, matériel et outillage	--	--	--	--	--
Installations générales, et aménagement divers	2	--	--	--	--
Matériel de transport	--	--	--	--	--
Matériel divers	6	--	--	--	--
TOTAL	8	--	--	--	--
Amortissements	8	--	--	--	--

Note 8. - Tableau de variation des immobilisations financières

IMMOBILISATIONS FINANCIERES VALEURS BRUTES EN MILLIERS D'EUROS	31/07/12	AUGMENT° DE LA PERIODE	CESSIONS DE LA PERIODE	31/07/13
Titres de filiales et participations	9 195	20	--	9 215
Actions propres	6	20	--	26
Prêts et autres	1	--	--	1
Valeurs brutes	9 202	40	--	9 242

Rapport Financier Annuel

III Comptes sociaux

DEPRECIATIONS DES IMMOBILISATIONS FINANCIERES EN MILLIERS D'EUROS	31/07/12	AUGMENT° DE LA PERIODE	REPRISES DE LA PERIODE	31/07/13
Provision / titres Mayridis Voyages	(21)	--	--	(21)
Provision / titres IGE+XAO UK	(17)	--	--	(17)
Provision / titres IGE+XAO Suisse	(15)	--	--	(15)
Provision / titres IGE+XAO Chine	(17)	--	--	(17)
Provisions	(70)	--	--	(70)
Valeurs nettes	9 132	--	--	9 132

Note 9. - Etat des créances et des dettes

ECHEANCES DES CREANCES VALEURS BRUTES EN MILLIERS D'EUROS	MONTANT BRUT 31/07/12	MONTANT BRUT 31/07/13	CREANCES A MOINS D'UN AN	CREANCES A + D'UN AN
Créances rattachées à des participations	--	--	--	--
Autres immobilisations financières	1	1	--	1
Créances de l'actif immobilisé	1	1	--	1
Stocks et en-cours	10	12	12	--
Avances et acomptes	1	27	27	--
Clients et comptes rattachés	564	355	355	--
Etats, impôts et taxes	607	790	790	--
Créances sociales	6	10	10	--
Groupe et associés	698	659	659	--
Débiteurs divers	321	--	--	--
Charges constatées d'avance	113	33	33	--
Actif circulant	2 320	1 886	1 886	--
Total	2 320	1 887	1 886	1

ECHEANCES DES DETTES VALEURS BRUTES EN MILLIERS D'EUROS	MONTANT BRUT 31/07/12	MONTANT BRUT 31/07/13	DETTES A MOINS D'UN AN	DETTES A + D'UN AN
Emprunts – établissement de crédit	389	350	350	--
Avances et acomptes	--	--	--	--
Fournisseurs et comptes rattachés	426	394	394	--
Groupe et associés	4	--	--	--
Dettes fiscales et sociales	461	441	441	--
Autres dettes	17	--	--	--
Produits constatés d'avance	6	--	--	--
Total	1 303	1 185	1 185	--

La Société n'a pas contracté d'emprunt sur l'exercice clos.

Rapport Financier Annuel

III Comptes sociaux

Note 10. - Eléments relevant de plusieurs postes du bilan / compte de résultat

ELEMENTS RELEVANT DE PLUSIEURS POSTES DU BILAN VALEURS BRUTES EN MILLIERS D'EUROS	Les entreprises liées	Les entreprises avec lesquelles la Société a un lien de participation	Dettes et créances représentées par des effets de commerce
Capital souscrit non appelé	--	--	--
Immobilisations incorporelles	--	--	--
Avances et acomptes	--	--	--
Immobilisations corporelles	5	--	--
Avances et acomptes	--	--	--
Immobilisations financières	--	--	--
Participations	9 215	--	--
Créances rattachées à des participations	--	--	--
Prêts	--	--	--
Autres titres immobilisés	--	--	--
Autres immobilisations financières	--	--	--
TOTAL IMMOBILISATIONS	9 220	--	--
Avances et acomptes versés sur commandes	--	--	--
Créances	--	--	--
Créances clients et comptes rattachés	355	--	--
Autres créances	659	--	--
Charges constatées d'avances	--	--	--
TOTAL CREANCES	1 065	--	--
Valeurs mobilières de placement	--	--	--
Disponibilités	--	--	--
TOTAL DISPONIBILITES	--	--	--
Emprunts obligataires convertibles	--	--	--
Autres emprunts convertibles	--	--	--
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	--	--	--
Emprunts et dettes financières divers	0	--	--
Avances et acomptes reçus	--	--	--
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	133	--	--
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	--	--	--
Autres dettes	--	--	--
TOTAL DETTES	133	--	--

ELEMENTS RELEVANT DE PLUSIEURS POSTES DU COMPTE DE RESULTAT EN MILLIERS D'EUROS	MONTANTS CONCERNANT les entreprises liées	MONTANTS CONCERNANT les entreprises avec lesquelles la Société à un lien de participation
Chiffre d'affaires	2 547	--
Autres achats et charges externes	254	--
Dividendes reçus	5 237	--
Autres produits financiers	6	--
Autres charges financières	4	--

Note 11. - Valeurs mobilières de placement et actions propres

Les valeurs mobilières de placement se composent comme suit au 31 juillet 2013 :

VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT ET ACTIONS PROPRES EN MILLIERS D'EUROS	31/07/13	31/07/12
Parts de SICAV	116	68
Compte à terme	9 000	4 900
Actions propres	135	111

Au 31 juillet 2013, la valeur de marché des parts de SICAV est égale à leur valeur comptable.

La trésorerie a été investie sur des comptes à terme d'une durée allant de 2 mois renouvelable à 60 mois pour 6 500 K€ et sur des bons à moyen terme négociables (BMTN) d'une durée variant de 24 mois à 60 mois pour 2 500 K€.

Les taux des comptes à terme sont garantis à la souscription. Les sommes versées ne sont pas bloquées. Les intérêts sont versés à l'échéance finale ou lors du remboursement anticipé.

Les taux des BMTN sont indexés soit à l'EURIBOR 3 mois, à l'EURIBOR 6 mois majoré d'un pourcentage évoluant au cours des échéances. Les sommes versées sont bloquées de 6 mois à 2 ans. Les intérêts sont versés trimestriellement ou semestriellement.

Les actions propres sont affectées principalement à la régulation du cours de bourse (3046 actions) et dans une moindre mesure à l'objectif de remise en échange d'actions (752 actions) pour un prix d'achat moyen respectif de 43,81 € et de 35,88 €.

Note 12. - Etat des provisions

PROVISIONS EN MILLIERS D'EUROS	31/07/12	AUGMENTATION DE LA PERIODE	REPRISES		31/07/13
			UTILISEES	NON UTILISEES	
Provision pour dépréciation de titres	70	--	--	--	70
Provision pour pertes de change	--	2	--	--	2
Provision pour pension de retraite	23	--	--	--	23
Autres provisions pour risques et charges	--	17	--	--	17
Provisions	93	19	--	--	112

Note 13. - Etat des produits à recevoir

PRODUITS A RECEVOIR EN MILLIERS D'EUROS	31/07/13	31/07/12
Créances clients et comptes rattachés :	--	--
Clients factures à établir	23	171
TOTAL	23	171
Autres créances :	--	--
Créances à recevoir	--	1
TOTAL	--	1
Disponibilités :	52	143
Intérêts compte à terme à recevoir	--	--
TOTAL	52	143
TOTAL	75	315

Rapport Financier Annuel

III Comptes sociaux

Note 14. - Etat des charges à payer

CHARGES A PAYER EN MILLIERS D'EUROS	31/07/13	31/07/12
Emprunt et dettes auprès des établissements de crédit		
Intérêts courus sur emprunt	--	--
Intérêts courus à payer	--	--
TOTAL	--	--
Dettes fournisseurs et comptes rattachés : Fournisseurs factures non parvenues	297	280
TOTAL FOURNISSEURS	297	280
Dettes fiscales et sociales :		
Provision congés payés	72	64
Personnel autres charges	106	105
Organismes Sociaux à payer	99	88
Etat charges à payer	19	10
TOTAL DETTES FISCALES ET SOCIALES	296	267
Autres dettes : Divers charges à payer	--	16
TOTAL AUTRES DETTES	--	16
TOTAL	593	563

Note 15. - Etat des charges et produits constatés d'avance

Aucun produit constaté d'avance n'est comptabilisé au 31 juillet 2013.

CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	31/07/13	31/07/12
Charges constatées d'avance	33	113
TOTAL	33	113

Note 16. - Ventilation du chiffre d'affaires

CHIFFRE D'AFFAIRES EN MILLIERS D'EUROS	31/07/13	31/07/12
Activité opérationnelle	26	31
Prestations administratives	2 531	2 499
TOTAL	2 557	2 530

Note 17. - Autres produits d'exploitation

AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION EN MILLIERS D'EUROS	31/07/13	31/07/12
Autres produits	--	--
Transferts de charges	34	45
TOTAL	34	45

Les transferts de charge se rapportent au traitement comptable des avantages en nature.

Note 18. - Charges et produits financiers

CHARGES ET PRODUITS FINANCIERS EN MILLIERS D'EUROS	31/07/13	31/07/12
Dotations aux provisions		
dépréciation des titres participation	--	--
dépréciation des VMP	--	--
Dépréciation des créances financières	(19)	--
Reprises de provisions		
reprise sur titres participation	--	109
risque de change	--	1
Produits financiers de participation	5 243	2 472
Produits financiers nets sur cession de VMP	42	74
Différences de change	--	5
Autres charges et produits financiers	162	101
TOTAL	5 429	2 762

Note 19. - Détail des charges et produits exceptionnels

CHARGES ET PRODUITS EXCEPTIONNELS EN MILLIERS D'EUROS	31/07/13	31/07/12
Résultat sur cessions de titres de participation	--	--
Autres produits et charges exceptionnels	--	--
TOTAL	--	--

Note 20. - Participation des salariés

Dans le cadre de l'unité économique et sociale du Groupe IGE+XAO, il a été décidé de faire bénéficier les salariés de la participation. Cette dernière est ventilée entre les différentes sociétés françaises proportionnellement à la masse salariale. Pour la période comprise entre le 1er août 2012 et le 31 juillet 2013, le montant de la provision pour participation s'élève à 39 K€.

Note 21. - Droit individuel à la formation

Le volume d'heures de formation cumulé correspondant aux droits acquis par les salariés au titre du droit individuel à formation s'est élevé à 1 577 heures. Il a donné lieu à demande à hauteur de 84 heures. Le volume d'heures restantes de formation est donc de 1 493 heures.

Note 22. - Composition du capital social

Le capital a évolué de la façon suivante en 2012/2013 :

CATEGORIES DE TITRES	VALEUR NOMINALE EN €	AU DEBUT DE L'EXERCICE	NOMBRE DE TITRES			EN FIN D'EXERCICE
			CREES OU REMBOURSEES PENDANT L'EXERCICE	CONVERTIES PENDANT L'EXERCICE	ANNULEES PENDANT L'EXERCICE	
Actions vote simple	3,85 €	656 995	--	240 267	--	893 464
Actions vote double	3,85 €	767 271	--	(241 283)	--	530 538
Sans droit de vote (actions propres)	3,85 €	3 534	--	264	--	3 798
TOTAL	--	1 427 800	--	--	--	1 427 800

Rapport Financier Annuel

III Comptes sociaux

Note 23. - Engagements hors bilan

Les engagements hors bilan au 31 juillet 2013 sont les suivants :

ENGAGEMENTS HORS BILAN DONNES EN MILLIERS D'EUROS	MONTANT	MOINS D'1 AN	DE 1 A 5 ANS
Effets escomptés non échus	--	--	--
Avals, cautions, garanties (Mayridis)	100	--	100
Engagements de crédit-bail mobilier	--	--	--
Engagements de crédit-bail immobilier	--	--	--
Engagements en matière de pensions, retraites et assimilés	201	56	145
TOTAL	268	--	268

Les engagements hors bilan ont été identifiés par tout moyen en possession d'IGE+XAO.

La présentation qui en est faite n'omet pas l'existence d'un engagement significatif selon les normes comptables en vigueur.

Note 24. - Rémunération des organes d'Administration

La rémunération des organes d'Administration de la Société IGE+XAO SA se présente de la façon suivante (en €) :

Pour l'exercice 2012/2013 :

REMUNERATIONS EN €	REMUNERATIONS BRUTES		AVANTAGES EN NATURE	JETONS DE PRESENCE	STOCK - OPTIONS	TOTAL	INDEMNITES DE DEPART EN RETRAITE
	PARTIE FIXE	PARTIE VARIABLE					
REMUNERATIONS	306 489	101 976	45 868	3 800	--	458 133	146 736

Pour l'exercice 2011/2012 :

REMUNERATIONS EN €	REMUNERATIONS BRUTES		AVANTAGES EN NATURE	JETONS DE PRESENCE	STOCK - OPTIONS	TOTAL	INDEMNITES DE DEPART EN RETRAITE
	PARTIE FIXE	PARTIE VARIABLE					
REMUNERATIONS	295 305	105 164	40 198	3 760	--	444 227	121 145

Monsieur Charles Baudron est Administrateur de la Société IGE+XAO SA et est titulaire d'un contrat de travail en sa qualité de Directeur Technique de la société Winsoft Elec Diffusion. Il n'a pas reçu de rémunération ou d'avantage en nature en provenance des autres filiales du Groupe.

Monsieur Alain Di Crescenzo est Président du Conseil d'Administration et Directeur Général de la Société IGE+XAO S.A.; il est rémunéré au titre de cette fonction (partie fixe, partie variable). Il est par ailleurs titulaire d'un contrat de travail depuis le 1er août 1988, actuellement suspendu du fait de l'exercice de son mandat social.

Les conditions de détermination des indemnités de rupture du contrat de travail susceptibles d'être dues à Monsieur Alain DI CRESCENZO, soumises à la procédure des conventions réglementées et approuvées par le Conseil d'administration en date du 29 juillet 2011 sont les suivantes : en cas de reprise de son contrat de travail et dans l'éventualité d'un licenciement sauf faute lourde ou grave, Monsieur Alain Di Crescenzo percevra une indemnité contractuelle de licenciement de 18 mois de salaires bruts si le licenciement est prononcé durant la première année de la reprise de son contrat de travail ou de 15 mois de salaires bruts si le licenciement est prononcé durant la deuxième année suivant la reprise de son contrat de travail ou au cours des années suivantes. Le versement de la part de cette indemnité correspondant à la fraction du montant excédant les indemnités légales et conventionnelles dues au titre de l'ancienneté de Monsieur Alain Di Crescenzo est soumis à la condition que le résultat opérationnel du Groupe déterminé suivant les normes IFRS soit au moins égal à 5% de son chiffre d'affaires à la clôture du dernier exercice dont les comptes auront été examinés par le Conseil d'Administration à la date de rupture du contrat de travail.

M. Jean Baudron, Mme Anne Varon et M. Pierre Revel-Mouroz sont Administrateurs non rémunérés de la société IGE+XAO SA et perçoivent à ce titre des jetons de présence.

Note 25. - Risques de change

Le risque de change est non significatif chez IGE+XAO.

Note 26. - Risques de taux

IGE+XAO n'est pas exposé à ce jour à des risques de taux.

Au 31 juillet 2013, IGE+XAO ne dispose pas d'emprunt bancaire. IGE+XAO n'utilise aucun instrument de taux.

Note 27. - Risques sur valeurs mobilières de placement

La politique d'IGE+XAO est à ce jour de rémunérer sa trésorerie avec une prise minimale de risques soit par des SICAV monétaires soit par des comptes à terme soit enfin par des Bons à Moyen Terme Négociable.

Les taux des comptes à terme sont garantis à la souscription. Les sommes versées ne sont pas bloquées. Les intérêts sont versés à l'échéance finale ou lors du remboursement anticipé total ou partiel.

Les taux des BMTN sont indexés à l'EURIBOR 3 mois majoré d'un pourcentage évoluant au cours des échéances. Les sommes versées sont bloquées les 6 premiers mois. Les intérêts sont versés trimestriellement.

Rapport Financier Annuel

III Comptes sociaux

Note 28. - Tableau des filiales et participations en €

Filiales (+ 10%)	Capital en €	Capitaux propres autres que le capital en €	% de détention	Valeur comptable brute titres en €	Valeur comptable nettes titres en €	Prêts et avances en €	Avals et caution en €	CA en €	Résultat en €	Dividendes en €	Observations
IGE SA	4 619 327	4 421 588	99,13	4 800 732	4 800 732	353 684	--	19 760 758	3 186 991	2 703 456	Siège social : Colomiers SIREN : 399 737 006
WINSOFT ELEC DIFFUSION SNC	1 524	--	90,00	1 372	1 372	548	--	2 342 620	--	--	Siège social : Colomiers SIREN : 418 236 261
MAYRIDIS SARL	65 000	67 996	99,94	330 480	309 480	8 912	100 000	236 126	19 460	116 744	Siège social : Colomiers Caution donnée / APS
S2E CONSULTING	100 000	53 129	50%	46 990	46 990	87 502	--	898 307	431 29	62 409	Siège Social : Bagnac SIREN : 494 083 496
EHMS	430 000	(319 432)	50%	573 000	573 000	--	--	627 493	(148 210)	--	Siège Social : Colomiers SIREN : 492 213 384
IGE+XAO Z.O.O. POLOGNE	259 618	412 832	94,27	783 275	783 275	--	--	2 721 902	170 889	448 985	Siège social : Cracovie
IGE+XAO EURL BALKAN DENMARK	438 174	109 499	100,00	420 665	420 665	--	--	732 323	12 399	--	Siège social : Sofia
CAE DEVPT APS DENMARK	16 768	447 360	100,00	351 129	351 129	--	--	1 051 014	329 624	864 909	Siège social : Birkerød
IGE XAO MADAGASCAR	17 179	2 129	100,00	20 945	20 945	16 976	--	142 080	376	--	Siège social : Antananarivo
IGE+XAO CHINE	91 409	(17 255)	100,00	70 445	53 445	--	--	327 109	23 246	--	Siège social : Nanjing
IGE+XAO TUNISIE	9 125	46 209	100,00	11 350	11 350	3 540	--	270 275	16 992	--	Siège social : Tunis
IGE+XAO MAROC	35 770	58 121	100,00	34 808	34 808	--	--	171 697	7 323	--	Siège social : Casablanca
IGE+XAO A/S DENMARK	67 073	1 474 122	49,00	587 986	587 986	--	--	1 231 670	140 439	33 923	Siège social : Birkerød
IGE+XAO GMBH ALLEMAGNE	25 000	272 418	100,00	25 000	25 000	--	--	1 403 753	133 970	200 000	Siège social : Rastatt
IGE+XAO IBERICA	3 005	371 319	99,00	3 049	3 049	--	--	682 817	71 312	--	Siège social : Madrid
IGE+XAO SRL ITALIE	36 400	668 524	99,00	66 345	66 345	--	--	1 868 955	176 741	495 000	Siège social : Bergame
IGE+XAO LTD (UK)	137 493	(136 165)	100,00	150 930	133 930	40 392	--	254 642	28 189	--	Siège social : Sheffield
IGE+XAO NORTH AMERICA	73	(397)	99,90	56	56	146 083	--	511 790	3 633	--	Siège social : Boucherville
IGE+XAO BV (NETHERLAND)	18 151	379 444	100,00	691 475	691 475	--	--	1 099 627	174 034	300 000	Siège social : Hoensbroek
IGE+XAO USA	8	96 128	100,00	1	1	--	--	229 529	29 951	--	Siège social : Dover (Delaware)
IGE+XAO SWITZERLAND	16 238	90 871	100,00	225 000	210 000	--	--	217 268	32 387	11 977	Siège social : Nidau
IGE+XAO TURKEY	23 416	(32 305)	75,00	20 188	20 188	1 540	--	83 270	(34 710)	--	Siège social : Istanbul
TOTAL EN EUROS	//////////	(32 305)	//////////	9 215 222	9 145 222	710 505	100 000	//////////	//////////	5 237 403	

Note 29 . - Autres informations

Fiscalité

Le Groupe fiscal se compose des sociétés suivantes :

- IGE+XAO, SA
- IGE, SA
- Mayridis Voyages, SARL

Chacune des sociétés intégrées fiscalement constate l'impôt qu'elle aurait dû payer si elle avait été imposée séparément.

Au titre de l'exercice clos le 31 juillet 2013, le résultat fiscal du Groupe s'élève à 3 945 K€. A cette date, le groupe fiscal ne dispose plus ni de déficit ordinaire reportable ni d'amortissement réputé différé restant à reporter.

La différence entre l'impôt comptabilisé et l'impôt dû en l'absence d'intégration fiscale s'élève à 43 842 euros et correspond principalement à la neutralisation de la réintégration de la quote-part de frais et charges dans le cadre du régime mère et filiales.

Consolidation

La Société IGE+XAO établit et publie des comptes consolidés en qualité de société mère du Groupe IGE+XAO. Au 31 juillet 2013, les comptes consolidés ont été établis selon les normes IFRS.

Effectif moyen

Effectif Equivalent Temps Plein	31 juillet 2013	31 juillet 2012	31 juillet 2011
IGE+XAO	16	14	14
Total	16	14	14



Nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire, conformément aux prescriptions légales, réglementaires et statutaires, dont l'ordre du jour est le suivant :

- Lecture du rapport de gestion du Conseil d'Administration et ses rapports annexés et présentation par le Conseil d'Administration des comptes sociaux et consolidés de l'exercice clos le 31 juillet 2013 ;
- Lecture des rapports des Commissaires aux comptes sur l'exécution de leur mission et sur les conventions visées aux articles L.225-38 et suivants du Code de Commerce ;
- Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 juillet 2013 ;
- Approbation des comptes consolidés de l'exercice clos le 31 juillet 2013 ;
- Approbation des conventions visées à l'article L.225-38 et suivants du Code de Commerce ;
- Dépenses et charges visées à l'article 39-4 du Code Général des Impôts ;
- Quitus aux Administrateurs ;
- Affectation des résultats ;
- Autorisation d'achat et de vente de ses propres actions par la Société conformément à l'article L.225-209 du Code de Commerce ;
- Fixation du montant des jetons de présence ;
- Renouvellement du mandat des Co-Commissaires aux Comptes titulaire et suppléant ;
- Pouvoirs en vue des formalités légales.

A. Situation financière et résultats du Groupe

Note 1. - Evolution du Groupe

Le Groupe IGE+XAO avec ses filiales de production et de commercialisation, situées principalement en Europe ainsi qu'en Amérique du Nord et en Chine, représente aujourd'hui environ 65 000 licences diffusées à travers le monde.

Au cours de l'exercice 2012/2013, IGE+XAO a poursuivi sa stratégie de développement.

Principales données opérationnelles

Le tableau ci-joint présente pour les exercices clos les 31 juillet 2013, 2012 et 2011 les principales données opérationnelles du Groupe retraitées aux normes IFRS :

En K€	2012/2013	2011/2012	2010/2011
Chiffre d'affaires	24 569	23 386	22 324
Autres produits d'exploitation y compris crédit impôt recherche	950	791	807
Charges d'exploitation	19 604	18 822	18 219
dont charges de personnel	13 092	12 349	12 003
Résultat opérationnel courant	5 915	5 355	4 912
Résultat opérationnel	5 915	5 355	4 912
Résultat de l'ensemble consolidé avant impôts	6 224	5 705	5 031
Impôts exigibles et différés	(1 740)	(1 473)	(1 518)
Résultat de l'ensemble consolidé	4 625	4 331	3 629
Résultat net - part du Groupe	4 604	4 305	3 607

Rapport Financier Annuel

IV Rapport de gestion

Situation au 31 juillet 2013

Sur l'exercice 2012/2013, le chiffre d'affaires consolidé du Groupe IGE+XAO atteint 24 568 160 €, soit une progression de 5,1%, supérieure à celle de l'exercice précédent (4,9%). Cet accroissement de l'activité s'inscrit dans la tendance observée au premier semestre de la période, soit une forte dynamique au niveau des Grands Comptes, couplée à la bonne tenue de l'activité à l'international, notamment en Europe du Nord.

Le résultat opérationnel, en hausse de 10,5%, s'établit à 5 914 864 €. Cette augmentation résulte à la fois de l'accroissement de l'activité et de la bonne maîtrise des charges d'exploitation. La rentabilité opérationnelle bénéficie de ces bons résultats et passe de 22,9% à 24,1%. Le résultat net s'élève quant à lui à 4 603 863 € pour 4 304 874 € un an plus tôt, soit une progression de 6,9%, générant une marge nette** de 18,7% (18,4% sur l'exercice précédent).

Fort de cette dynamique, le Groupe entend poursuivre son développement avec la création à court terme d'une filiale au Mexique et le maintien de ses efforts en matière de recherche et développement. Enfin, conformément à son «Business Plan», IGE+XAO prévoit de réaliser ces opérations tout en préservant un niveau élevé de rentabilité.

* Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Conseil d'administration du 18 octobre 2012 et seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Annuelle.

** Marge nette : résultat net / chiffre d'affaires

Situation au 31 juillet 2012

Sur l'exercice 2011/2012, le chiffre d'affaires consolidé du Groupe IGE+XAO atteint 23 385 942 €, soit une progression de 4,8% par rapport à l'exercice précédent.

Sur la même période, le résultat opérationnel courant, en hausse de 9%, franchit la barre des 5 millions d'euros pour s'établir à 5 355 127 €. Ces bons résultats, tant en termes d'activité que de maîtrise des charges, conduisent à un accroissement de la rentabilité opérationnelle qui passe de 22% à 23%. Le résultat net s'élève à 4 304 874 € contre 3 606 505 € un an plus tôt, soit une progression de 19,4%, aboutissant à une marge nette** de 18,4% contre 16,2% sur l'exercice précédent.

Fort de ses résultats et de ses solides fondamentaux, le Groupe entend poursuivre son plan de développement. Ainsi au niveau commercial, après la récente création d'une filiale de distribution en Turquie, IGE+XAO prévoit de renforcer sa présence sur les continents américain et asiatique. Sur le plan technique, le Groupe entend renforcer son offre de logiciels et de services afin de satisfaire les demandes notamment dans les domaines de l'automatisation, de l'aéronautique et des transports. Conformément à son «Business Plan», le Groupe prévoit de réaliser ces opérations en préservant un niveau élevé de rentabilité et tout en restant vigilant quant à l'évolution de la conjoncture économique.

* Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Conseil d'administration du 18 octobre 2012 et seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Annuelle.

** Marge nette : résultat net / chiffre d'affaires

Situation au 31 juillet 2011

Sur l'exercice 2010/2011, le chiffre d'affaires consolidé du Groupe IGE+XAO atteint 22 323 743 €, soit une progression de 4,8%.

Sur la même période, IGE+XAO accroît significativement sa rentabilité avec un résultat opérationnel en augmentation de 25,4%. Le résultat net s'établit à 3 606 505 € contre 2 999 596 € un an plus tôt, soit une progression de 20,2%, aboutissant à une marge nette** de 16,2% contre 14,1% sur l'exercice précédent. Cette évolution favorable s'explique par la croissance de l'activité, notamment à l'international, conjuguée à l'amélioration du modèle économique du Groupe.

Enfin, fort de ses bons résultats et de ses solides fondamentaux financiers, IGE+XAO confirme son plan de marche visant l'ouverture de trois nouveaux sites à l'international et le maintien d'un niveau d'investissements significatif en Recherche et Développement, notamment autour de ses solutions PLM et d'ingénierie collaborative dédiées à l'électricité. Le Groupe prévoit de réaliser ces opérations en préservant son niveau élevé de rentabilité tout en restant vigilant quant à l'évolution de la conjoncture économique.

* Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Conseil d'administration du 21 octobre 2011 et seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Annuelle.

** Marge nette : résultat net / chiffre d'affaires

Note 2. - Principales données du bilan et fluctuations

Les tableaux ci-joints présentent pour les exercices clos les 31 juillet 2013, 2012 et 2011 les principales données du bilan ainsi que les flux de trésorerie afférents :

(en milliers d'euros)	ACTIF		
	31 juillet 2013	31 juillet 2012	31 juillet 2011
Actifs non courants	3 664	3 346	3 213
Actifs courants	33 130	29 468	29 006
dont Disponibilités	24 402	21 197	21 118
ACTIF	36 794	32 814	32 219

(en milliers d'euros)	PASSIF		
	31 juillet 2013	31 juillet 2012	31 juillet 2011
Capitaux propres	24 672	21 270	21 732
Passifs non courants	1 689	1 611	1 592
Passifs courants	10 433	9 933	8 895
PASSIF	36 794	32 814	32 219

Capitaux propres (en milliers d'euros)	Capitaux propres - part du Groupe -
Capitaux propres au 31 juillet 10	18 950
Distribution de dividendes	(756)
Produits et charges enregistré(e)s au titre de la période	3 638
Impact retraitement sur actions propre	(164)
Impact annulation des PV sur cession d'actions propres	4
Capitaux propres au 31 juillet 11	21 672
Distribution de dividendes	(891)
Produits et charges enregistré(e)s au titre de la période	4 277
Impact retraitement sur actions propre	(3 838)
Impact annulation des PV sur cession d'actions propres	18
Rachat de titres sans contrôle	(33)
Capitaux propres au 31 juillet 12	21 205
Distribution de dividendes	(1 116)
Produits et charges enregistré(e)s au titre de la période	4 530
Impact retraitement sur actions propre	(43)
Impact annulation des PV sur cession d'actions propres	27
Capitaux propres au 31 juillet 13	24 603

Les investissements

Les investissements du Groupe sont constitués pour l'essentiel des dépenses consacrées aux développements de nouveaux logiciels ou nouvelles fonctionnalités. Ces investissements réalisés majoritairement sur les fonds propres de la Société sont comptabilisés directement dans les charges de l'entreprise. Certains de ces investissements peuvent bénéficier d'aides sous la forme d'avances remboursables ou de subventions d'exploitation. Ils peuvent dans ce cas et lorsqu'ils répondent aux exigences tant de suivi technique que d'opportunités commerciales, être immobilisés le temps de leur mise effective sur le marché. Les dépenses ainsi activées sont amorties sur 4 ans. Au 31 juillet 2013, il n'y a pas de frais de recherche et développement immobilisés à l'actif du bilan.

Rapport Financier Annuel

IV Rapport de gestion

Investissements en matériels

Les investissements courants du Groupe consistent essentiellement en du matériel informatique (ordinateurs, serveurs, périphériques,...). Ils s'analysent comme suit sur la période couverte par les informations financières historiques :

(en milliers d'euros)	ACQUISITIONS		
	31 juillet 2013	31 juillet 2012	31 juillet 2011
Acquisitions d'immobilisations corporelles	(263)	(210)	202

L'équipement moyen nécessaire par personne se situe à environ 1 300 euros (matériel informatique) avec une obsolescence technologique rapide (environ 4 ans).

Investissements financiers

Au cours de l'exercice 2012/2013, il n'y a pas eu de modification du périmètre de consolidation.

L'endettement financier

Il est non significatif sur les périodes analysées.

Flux de trésorerie

(en milliers d'euros)	VARIATION DE TRESORERIE		
	31 juillet 2013	31 juillet 2012	31 juillet 2011
Flux sur l'exploitation	4 876	5 153	4 695
Flux sur investissements	(373)	(244)	(225)
Flux sur opérations de financement	(1 221)	(4 845)	(988)
Incidences des variations de taux de change	(77)	15	(11)
Variation de trésorerie nette	3 205	79	3 471
Trésorerie en début d'exercice	21 197	21 118	17 647
Trésorerie en fin d'exercice	24 402	21 197	21 118
Variation de trésorerie nette	3 205	79	3 471

La trésorerie est passée de 4,8 M€ en juillet 2003 à 24,4 M€ en juillet 2013. Cette situation résulte des flux de trésorerie générés par l'activité et en particulier du développement de l'activité traditionnelle couplée avec la réalisation de projets et contrats avec des grands comptes.

Sur l'exercice 2012/2013, l'activité a généré un flux positif d'exploitation d'un montant de 4,9 M€ ; Par ailleurs, la Société a procédé à une distribution de dividendes d'un montant de 1 116 K€ (0,76 € par action).

Sur l'exercice 2011/2012, l'activité a généré un flux positif d'exploitation d'un montant de 5,1 M€ qui a toutefois été absorbé par le rachat d'actions propres pour un montant de 3,8M€, la distribution de dividendes d'un montant de 0,9 M€ (0,60 par action) et les flux récurrents d'investissement et de financement (remboursement Coface) pour le solde.

Sur l'exercice 2010/2011, la variation positive de trésorerie provient essentiellement des flux de trésorerie positive générée par l'exploitation. Par ailleurs, la Société a procédé à une distribution de dividendes de 756 K€ (0,48 par action).

Aucun frais de R&D n'a été porté en immobilisations sur les exercices 2012/2013, 2011/2012 et 2010/2011.

Situation et ressources de financement

L'endettement du Groupe à moyen et long terme est non significatif :

(en milliers d'euros)	31 juillet 2013	31 juillet 2012	31 juillet 2011
Emprunts bancaires – part à plus d'un an	--	--	--
Avances remboursables			
part à plus d'un an	350	387	486
part à moins d'un an	--	52	52
Trésorerie	24 402	21 197	21 118

La situation du Groupe en matière d'endettement net (Endettement brut diminué de l'ensemble de la trésorerie) permet à IGE+XAO d'envisager des opportunités de croissance tant internes qu'externes.

Note 3. - Activités en matière de recherche et de développement

Les frais de recherche et de développement correspondent essentiellement aux frais relatifs au personnel, ingénieurs développeurs en majorité, participant au développement des produits du Groupe IGE+XAO.

Les frais de recherche et développement liés aux logiciels pour lesquels une licence doit être commercialisée ou qui doivent être commercialisés dans d'autres conditions sont enregistrés en charges de l'exercice au cours duquel ils sont engagés dès lors qu'ils ne remplissent pas les critères techniques, économiques et de suivi permettant de les immobiliser. L'application de ce principe comptable a conduit à l'enregistrement de ces coûts en charges de l'exercice au cours duquel ils ont été exposés à l'exception des coûts liés à des projets faisant l'objet d'un financement par l'octroi d'avances remboursables ou de subventions d'exploitation. La durée d'amortissement de ces frais de développement est alors de 4 ans.

Les frais de recherche et de développement qui représentent environ 25% du chiffre d'affaires, s'élèvent à 5,7 M€ en 2012/2013, 5,6 M€ en 2011/2012 et à 5,3 M€ sur 2010/2011. Ces données traduisent l'important effort consacré à la recherche, au développement et à l'industrialisation des produits.

Sur les trois dernières années, les efforts de recherche et développement ont principalement porté sur:

- le PLM (Product Life-cycle Management) Electrique - après avoir répondu aux besoins des industriels en matière de CAO Electrique des biens d'équipement (machine de productions,...), le Groupe IGE+XAO s'est lancé dans le développement d'une suite logicielle dédiée à gestion du cycle de vie des installations électriques dans les domaines de l'aéronautique, du spatial, de l'automobile et du ferroviaire (SEE Electrical PLM) ;
- la création d'une nouvelle ligne de logiciels en vue de fabriquer des harnais électriques, ces produits étant élaborés dans le cadre d'un joint-venture créée avec la société Labinal du Groupe Safran ;
- le développement d'un environnement de conception collaboratif pour ses logiciels haut et moyen de gamme ;
- la configuration d'équipements à partir de catalogues aux multiples contraintes ;
- la conception d'installations électriques pour le bâtiment ;
- ainsi que le passage en technologie internet et web pour certains logiciels du Groupe.

Note 4. - Evénements significatifs de l'exercice et événements importants survenus depuis la date de clôture

Evénements significatifs de l'exercice

L'activité de la filiale de distribution turque, créée fin juillet 2012, a été lancée sur le plan opérationnel en septembre 2012.

La filiale de production malgache a reçu le 1er juillet 2013 un avis de redressement fiscal d'un montant de 280 000 euros portant sur un défaut de formalisme. La société poursuit la procédure administrative. A ce stade, il n'a pas été constitué de provision pour impôts sur ce sujet au 31 juillet 2013.

Evénements importants survenus depuis la date de clôture

IGE+XAO S.A. a acquis le 30 septembre 2013 51% des parts sociales de la société danoise de distribution IGE+XAO Danmark A/S dont elle détenait depuis 2001 49% du capital social et qui était mise en équivalence dans les comptes consolidés du Groupe.

La Société IGE+XAO SA prévoit de transférer son siège social et d'emménager dans des bureaux neufs situés sur la même commune d'ici septembre 2014.

Rapport Financier Annuel

IV Rapport de gestion

B. Situation financière et résultats de la Société IGE+XAO SA

La Société IGE+XAO SA exerce les activités suivantes :

- gestion des participations détenues,
- gestion de trésorerie du Groupe,
- prestations administratives et comptables pour les différentes sociétés du Groupe.

Note 1. - Evénements significatifs de l'exercice et événements importants survenus depuis la date de clôture

Evénements significatifs de l'exercice

cf. ci-dessus

Evénements importants survenus depuis la date de clôture :

cf. ci-dessus

Note 2. - Données opérationnelles et issues du bilan

(en milliers d'euros)	COMPTE DE RESULTAT		
	31 juillet 2013	31 juillet 2012	31 juillet 2011
Chiffre d'affaires	2 557	2 530	2 403
Charges d'exploitation	2 591	2 575	(2 441)
Résultat d'exploitation	0	0	0
Résultat financier	5 429	2 762	3 010
Résultat net	5 268	2 634	2 906

(en milliers d'euros)	ACTIF		
	31 juillet 2013	31 juillet 2012	31 juillet 2011
Actif immobilisé	9 230	9 154	9 190
Actif circulant	12 266	8 277	10 372
ACTIF	21 496	17 431	19 562

(en milliers d'euros)	PASSIF		
	31 juillet 2013	31 juillet 2012	31 juillet 2011
Capitaux propres	20 220	16 036	18 344
Autres dettes	1 276	1 395	1 218
PASSIF	21 496	17 431	19 562

Le résultat financier s'analyse comme suit :

EN MILLIERS D'EUROS	31 juillet 2013	31 juillet 2012
Dotations aux provisions		
dépréciation des titres participation	--	--
dépréciation des VMP	--	--
risque de change	(19)	--
Reprises sur provisions		
reprise sur titres participation	--	109
risque de change	--	1
Produits financiers de participation	5 243	2 472
Produits financiers nets sur cession de VMP	42	74
Différences de change	--	5
Autres charges et produits financiers	163	101
TOTAL	5 429	2 762

C. Informations préparatoires à l'Assemblée Générale

Note 1. - Affectation du résultat de l'exercice

Le bénéfice net comptable de l'exercice clos le 31 juillet 2013 de la Société IGE+XAO s'établit à 5 267 629 €. La réserve légale est dotée en totalité.

Il est proposé la distribution d'une somme globale de 1 170 796 € qui sera prélevée sur le bénéfice de l'exercice. La somme distribuée permettra le paiement d'un dividende brut de 82 centimes d'euro par action contre 76 et 60 centimes d'euro respectivement en 2012/2011 et 2011/2010.

Le solde d'un montant de 4 096 833 € sera porté en « Autres réserves ».

Depuis le 1er janvier 2013, les dividendes perçus par les personnes physiques domiciliées en France sont soumis au barème progressif de l'impôt sur le revenu après application d'une réfaction de 40% et déduction d'une fraction fixée à ce jour à 5,1 points des prélèvements sociaux qui les a grevés lors de leurs paiements ainsi que des frais et charges s'y rapportant.

Par ailleurs un prélèvement est susceptible d'être opéré sur le montant brut des dividendes à hauteur de 21% sauf dispense prévue dans les conditions prévues à l'article 242 quater du CGI et il présente le caractère d'un acompte à valoir sur l'impôt sur le revenu dont l'actionnaire sera redevable au titre du revenu de l'année de l'encaissement des produits qui en sont frappés.

Les actions détenues par la Société IGE+XAO, au jour de la mise en paiement du dividende ne donnant pas droit au dividende, les sommes correspondant au dividende de ces actions seront affectées au poste "Report à nouveau". Dividendes distribués au titre des trois exercices précédents.

Conformément aux dispositions légales (article 243 bis du Code Général des Impôts), le dividende versé aux actionnaires de la Société au cours des trois derniers exercices clos a été le suivant :

(en milliers d'euros)	DIVIDENDE PAR ACTION	AVOIR FISCAL PAR ACTION
Exercice clos le 31 juillet 2010	0,48 €	--
Exercice clos le 31 juillet 2011	0,60 €	--
Exercice clos le 31 juillet 2012	0,76 €	--

Conformément à la loi de finance rectificative de la Sécurité Sociale du 28 juillet 2011 et plus précisément au dispositif relatif à la prime de partage de la valeur ajoutée, qui stipule que toute hausse des dividendes versés aux actionnaires doit être accompagnée, en contrepartie, du versement d'une prime à tous les salariés des filiales françaises, le Groupe a signé post assemblée générale du 31 janvier 2012 un accord permettant le versement d'une prime de 100 € à chaque salarié français.

Note 2. - Conventions visées à l'article L.225-38 du code de commerce

Conformément à l'article L.225-40 du Code de commerce, les conventions visées à l'article L.225-38 du Code de Commerce seront soumises à l'approbation de l'Assemblée.

Il est précisé qu'au cours de l'exercice écoulé, la Société IGE+XAO SA a conclu trois nouvelles conventions autorisées.

Les Commissaires aux Comptes ont été dûment avisés de cette information qu'ils ont décrite dans leur rapport spécial.

Note 3. - Dépenses et charges non déductibles

Le montant des charges non déductibles des bénéfices assujettis à l'impôt sur les sociétés au sens de l'article 39-4 du Code Général des Impôts s'élève à 8 355 € au 31 juillet 2013.

Rapport Financier Annuel

IV Rapport de gestion

Note 4. - Renouvellement du programme de rachat d'actions

Le Conseil d'Administration propose de renouveler le programme de rachat d'actions conformément aux dispositions de l'article L225-209 du Code de Commerce permettant à la Société d'acquérir un nombre d'actions représentant jusqu'à 10% du nombre des actions composant le capital de la Société.

Le descriptif du programme de rachat d'actions est mis à disposition. Une synthèse du programme en cours au 31 juillet 2013 est présentée en point E note 1.

Note 5. - Allocation de jetons de présence

Conformément à l'article L.225-45 du Code de Commerce, le Conseil d'Administration propose à l'Assemblée Générale d'allouer à chaque Administrateur indépendant et/ou qui ne reçoit pas de rémunération directe d'une des filiales du Groupe IGE+XAO des jetons de présence d'un montant maximum de 2 000 euros.

Note 6. - Renouvellement du mandat des Co-Commissaires aux Comptes titulaire et suppléant

Le mandat de la société KPMG S.A., représentée par Monsieur Christian LIBEROS, co-Commissaire aux Comptes titulaire, et celui de Monsieur Philippe SAINT-PIERRE, co-Commissaire aux Comptes suppléant, arrivent à échéance à l'issue de l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos au 31 juillet 2013.

Le Conseil d'Administration propose de renouveler le mandat de la société KPMG S.A. en qualité de Commissaire aux Comptes titulaire ainsi que celui de Monsieur Philippe SAINT-PIERRE, en qualité de co-Commissaire aux Comptes suppléant, pour une durée de 6 exercices soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos au 31 juillet 2019.

D. Stratégie et tendances et politique de risque

Note 1. - Stratégie et tendances

L'objectif du Groupe IGE+XAO est de devenir le leader mondial de la conception assistée par ordinateur et du PLM dédiés à l'électricité. Pour ce faire, la stratégie du Groupe à moyen terme s'appuie sur quatre axes majeurs :

- l'innovation qui se manifeste notamment au niveau de la politique de R&D du Groupe ;
- l'ouverture de nouveaux marchés tant sur le plan international avec la création de nouvelles filiales notamment au Mexique, que sur le plan de la diversification de son offre avec le lancement de nouvelles lignes de produits et de services;
- le renforcement des partenariats dans la continuité des actions développées jusqu'alors, avec notamment l'optimisation d'un réseau de distributeurs et d'apporteurs d'affaires en Asie;
- et la recherche d'opportunités de croissance externe visant à consolider la position du Groupe sur le marché de la CAO et du PLM Electriques ou à apporter des offres complémentaires.

Note 2. - Politique de risque

La Société a procédé à une revue des risques qui pourraient avoir un effet défavorable significatif sur l'activité, la situation financière ou les résultats du Groupe.

Risque de liquidité

Au niveau du risque de liquidité, la Société considère être en mesure de faire face à ses échéances à venir. En effet, le Groupe n'a aucun endettement bancaire. Au 31 juillet 2013, IGE +XAO dispose d'une solide situation de trésorerie.

Par ailleurs, les passifs financiers du Groupe ne sont assortis d'aucune clause particulière susceptible d'en modifier significativement les termes.

Risque de change

Chez IGE+XAO, le risque de change est lié essentiellement à des investissements dans des filiales étrangères et il se matérialise lors de la conversion des comptes de la filiale dans la devise de présentation de la société consolidante IGE+XAO (en euro – impact en capitaux propres).

La position du Groupe au 31 juillet 2013 peut être analysée de la façon suivante :

En milliers	Zloty polonais	Leva bulgare	Couronne danoise	Dinar tunisien	Dirham marocain	Ariary malgache
	PLN	BLN	DKK	TND	MAD	MGA
Total Actif	5 064	1 158	21 236	251	1 315	168 053
Total des dettes et provisions	2 213	87	6 288	130	265	111 855
Position nette avant gestion	2 851	1 071	14 948	121	1 050	56 198
Position hors bilan	--	--	--	--	--	--
Position nette après gestion	2 851	1 071	14 948	121	1 050	56 198
Taux clôture	0,236016	0,5113	0,134147	0,456267	0,089425	0,000344
Position nette globale en €	673	548	2 005	55	94	19
Impact en K€ d'une variation d'1 centime d'euros	28	10	150	1	10	562

En milliers	Dollar américain	Dollar canadien	Franc suisse	Livre sterling	Livre turque	Remimbi Yuan chinois
	USD	CAD	CHF	GBP	TKN	RMB
Total Actif	201	534	232	110	77	821
Total des dettes et provisions	74	535	101	109	100	236
Position nette avant gestion	127	-1	131	1	-23	585
Position hors bilan	--	--	--	--	--	--
Position nette après gestion	127	-1	131	1	-23	585
Taux clôture	0,753295	0,731582	0,811886	1,14482	0,390274	0,122909
Position nette globale en €	96	-1	106	1	-9	72
Impact en K€ d'une variation d'1 centime d'euros	1	0	2	0	0	6

Le Groupe ne dispose pas de couverture de change pour l'instant mais pourra être conduit à contracter des couvertures si son exposition en devises venait à augmenter.

Les moyens mis en œuvre pour assurer la gestion du risque correspondent principalement à une surveillance régulière des cours de change ainsi qu'à une analyse régulière des risques avec la Direction.

La société d'exploitation française du Groupe IGE+XAO achète des prestations de production de logiciels et/ou des prestations de service aux sociétés polonaise, bulgare, danoise, chinoise, malgache, tunisienne et marocaine du Groupe et vend aux sociétés de commercialisation du Groupe des logiciels et des prestations de maintenance à des fins de distribution.

Risque de taux

Le Groupe IGE+XAO n'est pas exposé à ce jour à des risques de taux.

Au 31 juillet 2013, il n'y a pas, au sein des sociétés du Groupe, de solde d'emprunt à plus d'un an. Les emprunts contractés dans le passé ont été faits en euros sur la base d'un taux fixe. IGE+XAO n'utilise aucun instrument dérivé de taux.

Compte tenu du développement de son activité internationale, IGE+XAO pourra être conduit à contracter des prêts dans les différents pays où le Groupe sera implanté.

Rapport Financier Annuel

IV Rapport de gestion

Risque sur actions

La politique du Groupe à ce jour est de rémunérer sa trésorerie avec une prise minimale de risques soit essentiellement par des comptes à terme d'une durée allant de 2 mois renouvelables à 60 mois et des bons à moyen terme négociables d'une durée variant de 24 mois à 60 mois (cf. Note 11 des comptes sociaux d'IGE+XAO SA).

Dans les années à venir, le Groupe pourrait être conduit à recourir à des produits de placement plus complexes.

Risque de crédit

Dans le cadre de son activité, le Groupe n'est pas susceptible d'octroyer un crédit. A la clôture, le Groupe n'a pas identifié de risque de crédit significatif sur ses actifs échus non provisionnés.

Par ailleurs, au niveau du risque clients, l'analyse suivante peut être faite :

- les grands comptes présentent peu de risques d'insolvabilité ;
- les clients de taille PME/PMI présentent un risque d'insolvabilité plus élevé, contrôlé par une cellule interne de recouvrement. Les risques éventuels relevés font l'objet de dépréciations.
- aucun compte client n'engendre un volume d'activité annuel supérieure à 4% du montant du chiffre d'affaires.

Au 31 juillet 2013, les pertes sur créances non dépréciées représentent moins de 2% du chiffre d'affaires de l'exercice.

Risques juridiques

A sa connaissance, IGE+XAO n'encourt pas de procédure gouvernementale, judiciaire ou d'arbitrage qui pourrait avoir ou aura eu au cours des douze derniers mois des effets significatifs sur la situation financière ou la rentabilité du Groupe.

Risques liés à l'image et à la réputation

La réputation et l'image de la Société peuvent être compromises à tout moment. Aucune entreprise ne saurait être à l'abri d'un évènement indésirable, lié à l'utilisation d'un produit ou à un comportement individuel critiquable.

Le Conseil d'Administration réfléchit à la mise en place d'une charte de déontologie qui rappellera notamment les règles de conduite qui font l'intégrité et l'éthique d'IGE+XAO.

Note 3. - Assurances

Politique générale d'assurance du Groupe

L'objectif de la politique d'assurance est de protéger le patrimoine du Groupe de la survenance de risques significatifs identifiés qui pourraient l'affecter. Ce transfert de risque s'intègre dans le processus de gestion des risques du Groupe.

Responsabilité civile des mandataires sociaux

Le Groupe bénéficie d'un programme d'assurance responsabilité civile des dirigeants et mandataires sociaux.

E. Capital social et Gouvernement d'Entreprise

Note 1. - Informations concernant le capital social

Droits de vote et nombre de droits

Le droit de vote attaché aux actions est proportionnel à la quotité du capital qu'elles représentent. A égalité de valeur nominale, chaque action donne droit à une voix.

Toutefois, un droit de vote double de celui conféré aux autres actions, eu égard à la quotité du capital qu'elles représentent, est attribué :

- à toutes les actions entièrement libérées pour lesquelles il sera justifié d'une inscription nominative, depuis deux ans au moins, au nom du même actionnaire ;
- aux actions nominatives attribuées à un actionnaire, en cas d'augmentation du capital par incorporation

de réserves, bénéfiques ou primes d'émission, à raison d'actions anciennes pour lesquelles il bénéficie de ce droit.

Ce droit de vote double cessera de plein droit pour toute action convertie au porteur ou transférée en propriété. Néanmoins, n'interrompt pas le délai de deux ans fixé ou conserve le droit acquis, tout transfert par suite de succession, de liquidation de communauté de biens entre époux ou de donation entre vifs, au profit d'un conjoint ou d'un parent successible.

La fusion de la société est sans effet sur le droit de vote double qui peut être exercé au sein de la société absorbante, si les statuts de celle-ci l'ont institué.

Détention d'actions et franchissement de seuil

Toute personne physique ou morale, agissant seule ou de concert, qui viendrait à posséder, directement ou indirectement, par l'intermédiaire d'une ou plusieurs personnes morales qu'elle contrôle au sens de l'article L.233.3 du Code de Commerce, un nombre d'actions ou de droits de vote représentant deux (2) pour cent du capital ou des droits de vote de la société ou tout multiple de ce pourcentage et ce même si ce multiple dépasse le seuil légal de 5 % devra, selon l'article 8 des statuts, notifier à la société le nombre total d'actions ou de droits de vote qu'elle possède par lettre recommandée avec accusé réception au siège social de la société dans un délai de 15 jours à compter du franchissement de l'un de ces seuils.

Cette obligation d'information s'applique dans les mêmes conditions que celles prévues à l'alinéa précédent chaque fois que la fraction du capital détenue devient inférieure à l'un des seuils prévus à l'alinéa ci-dessus.

En cas de non-respect de ces dispositions, les participations en capital ou droit de vote excédant le seuil donnant droit à déclaration seront privés du droit de vote pour toute assemblée d'actionnaires qui se tiendra jusqu'à l'expiration d'un délai de deux ans suivant la date de régularisation de la notification, si cette privation est demandée par un ou plusieurs actionnaires détenant ensemble ou séparément 2 % au moins du capital ou des droits de vote de la Société.

Identité des principaux actionnaires à la clôture de l'exercice social

L'information a été établie sur la base des notifications reçues par la Société en application de l'article L 233-7 du Code de commerce.

Au dernier jour de l'exercice social clos le 31 juillet 2013, la situation était la suivante :

	% DU CAPITAL	% DE DROITS DE VOTE
2 à 5 %	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Siparex ▪ Proxinvest ▪ Robert Grèzes ▪ AXA Investment Managers Private Equity Europe 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Siparex ▪ Equity Europe ▪ Robert Grèzes
5 à 10 %	<ul style="list-style-type: none"> ▪ ALTO INVEST ▪ Charles Baudron 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ ALTO INVEST ▪ ODYSSEE VENTURE
10 à 15 %	<ul style="list-style-type: none"> ▪ ODYSSEE VENTURE ▪ Alain Di Crescenzo ▪ IRDI Midi-Pyrénées 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Charles Baudron
15 à 20 %	--	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Alain Di Crescenzo
20 à 25 %	--	<ul style="list-style-type: none"> ▪ IRDI Midi-Pyrénées
25 à 33 1/3 %	--	--
33 1/3 à 50 %	--	--
50 à 66 2/3 %	--	--
66 2/3 % à 90%	--	--
90 à 95 %	--	--
Plus de 95 %	--	--

Le 14 juin 2013, Alto Invest a déclaré que les fonds qu'il détient en gestion ont franchi à la baisse le seuil statutaire de 8% des actions et de 6% des droits de vote de la société IGE+XAO S.A..

Rapport Financier Annuel

IV Rapport de gestion

Aucun autre actionnaire ne possède, à la connaissance de la Société, plus de 2 % du capital social ou des droits de vote à la clôture de l'exercice.

A la connaissance de la Société, aucune autre modification significative dans la détention du capital social ou des droits de vote n'est intervenue au cours de l'exercice clos le 31 juillet 2013.

Etat de la participation des salariés au capital social

- Actionnariat salarié

Depuis la loi sur l'épargne salariale du 20 février 2001, prise en sa dernière modification par la loi Breton du 26 juillet 2005, et conformément à l'article L225-129-6 alinéa 2 du Code de Commerce, tous les trois ans, les sociétés anonymes ont l'obligation légale de demander aux actionnaires de leurs sociétés de se prononcer sur un projet d'augmentation de capital réservé aux salariés lorsque les actions détenues par les salariés de la société ou de celles qui lui sont liées, au sens de l'article L 225-180 du Code de commerce, représentent moins de 3% du capital social.

Constatant que le pourcentage d'actions détenues par le personnel salarié au sein de notre capital social au sens de l'article L 225-180 du Code de commerce est inférieur à 3 %, l'Assemblée Générale, statuant en la forme extraordinaire en date du 31 janvier 2012, a été invitée à se prononcer sur un projet de résolution tendant à réaliser une augmentation de capital réservée aux salariés de notre Société. Cette résolution a été rejetée.

- Plan d'options d'achat d'actions : transactions dont le paiement est fondé sur des actions et qui sont réglées en instrument de capitaux propres

Néant

Autorisation d'achat et de vente de ses propres actions par la Société

S'agissant du rachat d'actions, il est demandé aux actionnaires d'autoriser le Conseil d'Administration à acquérir des actions de la Société dans la limite de 10% du nombre d'actions composant le capital social de la Société conformément à l'article L225-209 du Code de Commerce, cette limite légale comprenant les actions auto-détenues par la Société dans le cadre des précédentes autorisations de rachat d'actions propres.

La loi 2005-842 du 26 juillet 2005 a supprimé la note d'information visée par l'AMF sur les programmes de rachat d'actions. L'information préalable du public se fait par un descriptif du programme qui doit être publié préalablement à la réalisation du programme. L'acquisition des actions doit respecter les dispositions édictées par le Règlement Européen 2273/2003 et par l'AMF, savoir :

- rachats d'actions réalisés en vue d'opérations de croissance externe notamment fusion, ou offre publique d'échange
- rachats d'actions effectués dans le cadre d'un contrat de liquidité conclu avec un prestataire de services d'investissement et respectant les principes énoncés dans la charte de déontologie de l'AFEI

Dans sa séance du 26 juin 2012, le Conseil d'Administration, faisant usage des pouvoirs conférés par l'Assemblée Générale Mixte du 31 janvier 2012, a décidé de réduire, à compter du 26 juin 2012, le capital social de la Société IGE+XAO SA par annulation de 154 000 actions représentant 9,9% du capital social.

Par ailleurs, suite à cette opération et conformément aux dispositions de l'article L 225-211 du Code de commerce, il est précisé que, dans le cadre des autorisations données lors des différentes assemblées générales ordinaires (la dernière datant du 18 janvier 2013) d'intervenir sur le marché des actions de la Société en vue des objectifs décrits dans notre plan de rachat d'actions, 3 798 (0,27%) actions de la Société étaient détenues par la Société au 31 juillet 2013.

Rapport Financier Annuel

IV Rapport de gestion

Les mouvements sur l'exercice 2012/2013 s'analysent comme suit :

INFORMATIONS	FLUX BRUTS CUMULES			POSITIONS OUVERTES AU JOUR DU DEPOT DE LA NOTE D'INFORMATION					
	ACHATS	VENTES	ANNULAT°	POSITIONS OUVERTES A L'ACHAT			POSITIONS OUVERTES A LA VENTE		
				CALL ACHETES	PUT VENDUS	ACHATS A TERME	CALL VENDUS	PUT ACHETES	VENTES A TERME
Nombres de titres	15 726	15 425	--	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
dont titres destinés à la remise en paiement ou en échange ou à être cédés ou annulés	576	--	--	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
dont titres affectés au contrat de liquidité	15 150	15 425	--	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
dont titres affectés au bénéfice du personnel salarié	--	--	--	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
Cours moyen des transactions	39,36	39,38	--	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
Montant	619 023	607 396	--	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant

Les mouvements sur l'exercice 2011/2012 s'analysent comme suit :

INFORMATIONS	FLUX BRUTS CUMULES			POSITIONS OUVERTES AU JOUR DU DEPOT DE LA NOTE D'INFORMATION					
	ACHATS	VENTES	ANNULAT°	POSITIONS OUVERTES A L'ACHAT			POSITIONS OUVERTES A LA VENTE		
				CALL ACHETES	PUT VENDUS	ACHATS A TERME	CALL VENDUS	PUT ACHETES	VENTES A TERME
Nombres de titres	155 574	11 874	154 000	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
dont titres destinés à la remise en paiement ou en échange ou à être cédés ou annulés	143 863	--	154 000	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
dont titres affectés au contrat de liquidité	11 711	11 874	--	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
dont titres affectés au bénéfice du personnel salarié	--	--	--	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
Cours moyen des transactions	26,63	27,98	26,31	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
Montant	4 143 528	332 203	4 051 537	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant

Répartition par objectif des titres détenus au 31 juillet 2013

INFORMATIONS	MONTANTS
Pourcentage de capital auto-détenu:	0,27%
Nombre d'actions annulées au cours des 24 derniers mois	154 000
Nombre de titres détenus en portefeuille	3 798
dont titres destinés à la remise en paiement ou en échange	752
dont titres affectés au contrat de liquidité	3 046
dont titres affectés au bénéfice du personnel salarié	--
Valeur comptable du portefeuille au 31 juillet 2013 en €	160 425
Valeur comptable du portefeuille au 31 juillet 2013 en €	173 759

Détails des options de souscription ou d'achat d'actions consenties au cours de l'exercice 2012/2013 envers les Mandataires sociaux

Néant.

Options consenties aux salariés non Mandataires sociaux les mieux allotés au cours de l'exercice 2012/2013

Néant.

Rapport Financier Annuel

IV Rapport de gestion

Evolution du cours du titre au cours de l'exercice écoulé

Au titre des exercices 2013/2012, 2012/2011 et 2011/2010, nous avons pu suivre l'évolution du cours de l'action de la Société IGE+XAO, de la manière suivante :

MOIS	NOMBRE DE TITRES ECHANGES	CAPITAUX EN K€	COURS LE PLUS BAS EN €	COURS LE PLUS HAUT EN €	COURS MOYEN EN €
08/10	2 310	50	21	22,5	21,7
09/10	10 232	234	22,1	23,1	22,9
10/10	13 510	313	22,1	24,3	23,2
11/10	18 321	478	23,3	27,7	26,1
12/10	39 619	978	24	25	24,7
01/11	8 866	220	24,1	25,8	24,8
02/11	36 698	986	25,3	27	26,9
03/11	4 952	125	24	26,5	25,2
04/11	41 539	1 085	25	26,6	26,1
05/11	28 126	704	24,9	26	25
06/11	11 702	301	23,9	26,2	25,7
07/11	34 831	873	25	27,2	25,1
08/11	8 781	212	23,5	25	24,1
09/11	7 475	185	23,2	25,5	24,8
10/11	30 738	716	21,2	24	23,3
11/11	23 623	569	23	24,6	24,1
12/11	65 038	1 621	24	25	24,9
01/12	36 664	935	24	26,9	25,5
02/12	28 095	739	25	28,2	26,3
03/12	77 393	2 097	25,5	27,4	27,1
04/12	20 933	576	26,2	28,7	27,5
05/12	5 197	149	27,7	29,1	28,7
06/12	61 259	1 784	28	31	29,1
07/12	27 908	958	31	36,5	34,3
08/12	17 206	589	31,9	35	34,2
09/12	53 410	1 799	32,3	37	33,7
10/12	26 150	942	33,4	36,9	36
11/12	10 010	364	35,7	38	36,3
12/12	10 635	419	36,7	42	39,4
01/13	12 625	550	40	45,5	43,5
02/13	51 960	2 028	37,5	44,5	39
03/13	10 284	416	39	41	40,5
04/13	14 530	618	40,2	45,2	42,5
05/13	15 862	708	42,3	45,8	44,6
06/13	46 836	2 065	43	46,2	44,1
07/13	30 285	1 353	44	46	44,7

Note 2. - Gouvernement d'entreprise

Règles en matière de nomination et remplacement d'un Administrateur

La Société est administrée par un Conseil composé de personnes physiques ou morales dont le nombre est fixé par l'Assemblée Générale Ordinaire dans les limites de la loi.

Toute personne morale doit, lors de sa nomination, désigner une personne physique en qualité de représentant permanent au Conseil d'Administration. La durée du mandat du représentant permanent est la même que celle de l'Administrateur personne morale qu'il représente. Lorsque la personne morale révoque son représentant permanent, elle doit aussitôt pourvoir à son remplacement. Les mêmes dispositions s'appliquent en cas de décès ou démission du représentant permanent.

Pendant la durée de son mandat chaque Administrateur doit être propriétaire d'au moins une action de la Société.

Si, au jour de sa nomination, un Administrateur n'est pas propriétaire du nombre d'actions requis ou si, en cours de mandat, il cesse d'en être propriétaire, il est d'office réputé démissionnaire s'il n'a pas régularisé sa situation dans le délai de trois mois.

La durée des fonctions des Administrateurs est de six années, l'année étant la période qui sépare deux Assemblées Générales Ordinaires Annuelles consécutives. Le mandat d'un Administrateur prend fin à l'issue de la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires ayant statué sur les comptes de l'exercice écoulé et tenue dans l'année au cours de laquelle expire le mandat dudit Administrateur.

A défaut de ratification, les délibérations prises et les actes accomplis antérieurement par le Conseil n'en demeurent pas moins valables.

Lorsque le nombre des Administrateurs est devenu inférieur au minimum légal, les Administrateurs restants doivent convoquer immédiatement l'Assemblée Générale Ordinaire, en vue de compléter l'effectif du Conseil.

L'Administrateur nommé en remplacement d'un autre Administrateur dont le mandat n'est pas expiré, ne demeure en fonction que pendant la durée du mandat de son prédécesseur restant à courir.

Un salarié de la société peut être nommé Administrateur. Son contrat de travail doit toutefois correspondre à un emploi effectif. Il ne perd pas, dans ce cas, le bénéfice de son contrat de travail.

Le nombre des Administrateurs qui sont liés à la Société par un contrat de travail ne peut excéder le tiers des Administrateurs en fonction.

Le nombre des Administrateurs qui sont âgés de plus de 75 ans ne peut excéder le tiers des Administrateurs en fonction. Lorsque cette limite vient à être dépassée en cours de mandat, l'Administrateur le plus âgé est d'office réputé démissionnaire à l'issue de l'Assemblée Générale des actionnaires la plus proche.

Les Administrateurs sont toujours rééligibles ; ils peuvent être révoqués à tout moment par décision de l'Assemblée Générale des actionnaires.

En cas de vacance par décès ou par démission d'un ou plusieurs sièges d'Administrateurs, le Conseil d'Administration peut, entre deux Assemblées Générales, procéder à des nominations à titre provisoire.

Les nominations effectuées par le Conseil, en vertu de l'alinéa ci-dessus, sont soumises à la ratification de la plus prochaine Assemblée Générale Ordinaire.

Comités du Conseil d'Administration

Afin de préparer ses travaux, le Conseil d'Administration peut créer des comités.

Le Conseil d'Administration fixe par le présent Règlement le domaine de compétence de chaque Comité, ses attributions et sa composition ; il désigne le Président et les membres de chaque Comité. Les membres des Comités participent personnellement à leurs réunions, le cas échéant par des moyens d'audio communication ou de visioconférences.

A côté du Comité de rémunération créé depuis 2006, un Comité d'audit a été mis en place ; il a tenu sa première réunion opérationnelle sur la clôture des comptes consolidés clos au 31 juillet 2012.

Liste des mandats et fonctions

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-102-1 du Code de Commerce, nous vous présentons la liste de l'ensemble des mandats et fonctions exercés dans toute société par chacun des mandataires sociaux au 31 juillet 2013.

Rapport Financier Annuel

IV Rapport de gestion

Alain Di Crescenzo :

Dénomination	Siège	Forme	Nature	Début	Fin
Groupe IGE+XAO					
IGE+XAO	France	SA	Président Directeur Général Président du Conseil d'Administration	29/01/98 30/01/04* 15/12/09*	
IGE	France	SA	Administrateur	30/01/04* 15/12/09*	
CAE Development	Danemark	ApS	Bestyrelse	23/05/08	
IGE+XAO Denmark	Danemark	A/S	Bestyrelse	06/01	
IGE+XAO North America	Canada	Inc	Administrateur	07/05/97*	
IGE+XAO UK	Angleterre	Ltd.	Director	01/02/99	
IGE+XAO Softwaren Vertriebs	Allemagne	GmbH	Geschäftsführer	06/12/00	
IGE+XAO Polska	Pologne	z.o.o.	Vice Président	14/10/05	
IGE+XAO USA	USA	Inc	Chairman & CEO	07/12/07	
IGE+XAO Netherlands	Pays-Bas	B.V.	Bestuurder	01/08/07	
EHMS	France	SAS	Président	05/08/06	
S2E CONSULTING	France	SAS	Administrateur	04/09/06 01/12/08*	
COMPODATA	France	SA	Administrateur	25/01/07	30/07/10
IGE+XAO Chine*	Chine	Ltd	Administrateur	04/01/08	
IGE-XAO Tunisia	Tunis	SARL	Gérant	24/06/08	
IGE XAO Maroc	Casablanca	SARLAU	Gérant	24/06/08	
IGE XAO Turkey	Istanbul	Ltd	Director	20/07/12	
IGE+XAO Madagascar	Antananarivo	SARL	Gérant	23/09/08	
IGE+XAO Italie	Bergamo	SRL	Administrateur unique	20/07/13	
Hors Groupe					
Banque Courtois	France	SA	Membre du Conseil de surveillance	02/12/05 12/05/06* 15/05/09*	
RSO	France	SA	Membre du Conseil de Surveillance	24/06/09	
Aéroport de Toulouse - Blagnac	France	SA	Vice Président du Conseil de Surveillance	21/06/13	
SEM OPPIDEA	France		Administrateur	15/04/11	

Charles Baudron :

Dénomination	Siège	Forme	Nature	Début	Fin
Groupe IGE+XAO					
IGE	France	SA	Président Directeur Général Président du Conseil d'Administration	30/01/04* 15/12/09*	
IGE+XAO	France	SA	Administrateur	18/01/13*	
CAE Development	Danemark	ApS	Bestyrelse	23/05/08	
IGE+XAO Polska	Pologne	Z.O.O.	Président	14/10/05	
IGE+XAO Iberica	Espagne	S.L.	Président du Conseil d'administration	25/07/95	
IGE+XAO Balkan	Bulgarie	O.O.D.	Administrateur	16/12/94	
IGE+XAO UK	UK	Ltd.	Director	01/02/99	
COMPODATA	France	SA	Administrateur	25/01/07	30/07/10
EHMS	France	SAS	Administrateur	05/08/06	
Hors Groupe					
SOCRI	France	SA	Membre du Conseil de surveillance		

Jean Baudron :

Dénomination	Siège	Forme	Nature	Début	Fin
IGE+XAO	France	SA	Administrateur	18/01/13*	
COMPODATA	France	SA	Administrateur	25/01/07	30/07/10
BEHI	France	SA	Administrateur	01/04/96	

Robert Grèzes :

Dénomination	Siège	Forme	Nature	Début	Fin
Winsoft Diffusion	France	SNC	Gérant		
IGE	France	SA	Administrateur	15/12/09*	
Mayridis Voyages	France	SARL	Gérant		

Pierre Revel-Mouroz :

Dénomination	Siège	Forme	Nature	Début	Fin
IGE+XAO	France	SA	Administrateur	15/12/09*	
IGE	France	SA	Administrateur	31/01/11*	
CEVA SANTE ANIMALE	Algérie		Administrateur	20/06/12	
CEVA SANTE ANIMALE	France	SA	Représentant permanent de Financière Chopin, Administrateur	15/10/10	
CEVA ANIMAL HEALTH BULGARIA	Bulgarie	Ltd.	Gérant	28/03/05	
CEVA ANIMAL HEALTH LTD	Royaume-Uni	Ltd.	Directeur	03/06/08	
CEVA US HOLDING, INC.	USA	Inc.	Director	26/08/10	
BIOMUNE COMPANY	USA	Inc.	Director	26/08/10	
CEVA ANIMAL HEALTH, INC.	USA	Inc.	Director	25/03/13	
CEVA-PHYLAXIA VETERINARY BIOLOGICALS CO. LTD	Hongrie	Ltd	Administrateur	08/03/09	
CEVA SALUTE ANIMALE S.P.A.	Italie	S.P.A.	Administrateur	07/04/10	
CEVA HAYVAN SAGLIGI	Turquie	A.S.	Administrateur	30/04/10	
CEVA-KEMIA S.A. DE C.V.	Mexique	S.A.	Administrateur	18/08/09	
PT CEVA ANIMAL HEALTH INDONESIA	Indonésie	Ltd.	« President Commissioner »	02/01/07	
CEVA SANTE ANIMALE EGYPT LTD	Egypte	Ltd	Directeur	18/10/06	
7969961 CANADA INC.	Canada	Inc.	Director	30/09/11	
VETECH LABORATORIES INC.	Canada	Inc.	Director	30/09/11	

Anne Varon :

Dénomination	Siège	Forme	Nature	Début	Fin
IGE+XAO	France	SA	Administrateur	18/01/13	

* date de renouvellement

Rémunérations et avantages reçus par les mandataires sociaux et les dirigeants

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-102-1 du Code de Commerce, nous vous rendons compte de la rémunération totale et des avantages de toute nature reçus, durant l'exercice, par chaque mandataire social. La rémunération des organes d'administration de la Société IGE+XAO pour l'exercice 2012/2013 se présente de la façon suivante (en €) :

REMUNERATIONS EN €	REMUNERATIONS BRUTES		AVANTAGES EN NATURE	JETONS DE PRESENCE	STOCK - OPTIONS	TOTAL	INDEMNITES DE DEPART EN RETRAITE
	PARTIE FIXE	PARTIE VARIABLE*					
ALAIN DI CRESCENZO	169 476	60 897	24 532	--	--	254 905	80 824
CHARLES BAUDRON	137 013	41 079	21 336	--	--	199 428	65 912
AUTRES ADMINISTRATEURS	--	--	--	3 800	--	3 800	--
Total	306 489	98 976	45 868	5 700	--	457 033	146 736

Rapport Financier Annuel

IV Rapport de gestion

La rémunération des organes d'administration de la Société IGE+XAO pour l'exercice 2011/2012 se présente de la façon suivante (en €) :

REMUNERATIONS EN €	REMUNERATIONS BRUTES		AVANTAGES EN NATURE	JETONS DE PRESENCE	STOCK - OPTIONS	TOTAL	INDEMNITES DE DEPART EN RETRAITE
	PARTIE FIXE	PARTIE VARIABLE*					
ALAIN DI CRESCENZO	159 384	66 686	24 045	--	--	250 115	64 779
CHARLES BAUDRON	135 921	38 478	16 153	--	--	190 552	56 366
AUTRES ADMINISTRATEURS	--	--	--	3 760	--	3 760	--
Total	295 305	105 164	40 198	3 760	--	444 427	121 145

La rémunération des organes d'administration de la Société IGE+XAO pour l'exercice 2010/2011 se présente de la façon suivante (en €) :

REMUNERATIONS EN €	REMUNERATIONS BRUTES		AVANTAGES EN NATURE	JETONS DE PRESENCE	STOCK - OPTIONS	TOTAL	INDEMNITES DE DEPART EN RETRAITE
	PARTIE FIXE	PARTIE VARIABLE*					
ALAIN DI CRESCENZO	157 974	59 000	24 908	--	--	241 882	55 043
CHARLES BAUDRON	134 691	31 613	15 645	--	--	181 949	48 068
AUTRES ADMINISTRATEURS	--	--	--	3 500	--	3 500	--
Total	289 665	90 613	40 553	3 500	--	427 331	103 111

* comprenant toute prime (de bilan, objectifs,...)

Monsieur Charles Baudron est Administrateur de la Société IGE+XAO et est titulaire d'un contrat de travail en sa qualité de Directeur Technique de la société Winsoft Elec Diffusion. Il n'a pas reçu de rémunération ou d'avantage en nature en provenance des autres filiales du Groupe.

Monsieur Alain Di Crescenzo est Président du Conseil d'Administration et Directeur Général de la Société IGE+XAO S.A.; il est rémunéré au titre de cette fonction (partie fixe, partie variable). Il est par ailleurs titulaire d'un contrat de travail depuis le 1er août 1988, actuellement suspendu du fait de l'exercice de son mandat social.

Les conditions de détermination des indemnités de rupture du contrat de travail susceptibles d'être dues à Monsieur Alain DI CRESCENZO, soumises à la procédure des conventions réglementées et approuvées par le Conseil d'administration en date du 29 juillet 2011 sont les suivantes : en cas de reprise de son contrat de travail et dans l'éventualité d'un licenciement sauf faute lourde ou grave, Monsieur Alain Di Crescenzo percevra une indemnité contractuelle de licenciement de 18 mois de salaires bruts si le licenciement est prononcé durant la première année de la reprise de son contrat de travail ou de 15 mois de salaires bruts si le licenciement est prononcé durant la deuxième année suivant la reprise de son contrat de travail ou au cours des années suivantes. Le versement de la part de cette indemnité correspondant à la fraction du montant excédant les indemnités légales et conventionnelles dues au titre de l'ancienneté de Monsieur Alain Di Crescenzo est soumis à la condition que le résultat opérationnel du Groupe déterminé suivant les normes IFRS soit au moins égal à 5% de son chiffre d'affaires à la clôture du dernier exercice dont les comptes auront été examinés par le Conseil d'Administration à la date de rupture du contrat de travail.

M. Jean Baudron, Mme Anne Varon et M. Pierre Revel-Mouroz sont administrateurs non rémunérés de la société IGE+XAO SA et perçoivent à ce titre des jetons de présence.

Opérations réalisées par les dirigeants sur les titres IGE+XAO

En application de l'article L621-18-2 du Code Monétaire et Financier, sont déclarées ci-après les opérations suivantes réalisées par les dirigeants ou les personnes auxquelles ils sont étroitement liés sur l'exercice 2012/2013:

Dénomination sociale de la société	IGE+XAO SA
Nom et prénom	Charles BAUDRON
Qualité du déclarant	Administrateur - Directeur R&D
Description de l'instrument financier	Actions
Nature de l'opération	Cession
Lieu de l'opération	Paris

Dates des opérations	Quantité	Prix unitaire moyen	Montant brut en €
26/09/2012	285	34,01	9 658
25/09/2012	190	34,30	6 494
24/09/2012	500	34,16	17 016
21/09/2012	9 261	34,25	316 064
20/09/2012	500	34,49	17 184
19/09/2012	500	34,80	17 339
18/09/2012	500	35,84	17 855
29/08/2012	2 960	32,00	94 436
	14 736	33,75	497 365

F. Informations environnementales et sociales

Le Groupe IGE+XAO est né en France et s'est très rapidement développé à l'international par croissance interne avec l'ouverture de filiales à l'étranger ou par croissance externe par le rachat de sociétés. Sa croissance s'est accompagnée d'un renforcement du contrôle interne visant à la fois la généralisation des procédures internes et le respect des lois et des meilleures pratiques, en particulier en matière d'organisation du travail.

De par son métier, éditeur de logiciels utilisés dans le domaine électrique, IGE+XAO fait appel essentiellement à des prestations intellectuelles et ses activités nécessitent peu ou pas de matières premières, de consommables et / ou de transformation.

IGE+XAO publie dans le présent rapport des données qualitatives et quantitatives sur l'ensemble des thématiques sociales, environnementales et sociétales requises par le décret d'application de l'article 225 de la loi Grenelle 2 si possible pour l'ensemble des sociétés du Groupe. Toutefois, certains critères sont non significatifs ou non applicables. Par ailleurs, certaines informations sont publiées uniquement au niveau des sociétés françaises du Groupe (32 % de l'effectif total inscrit) pour des raisons de collecte de l'information ou de confidentialité. Les définitions des principaux critères utilisés sont précisées au sein de l'annexe jointe en fin du présent rapport.

Note 1. - Les informations d'ordre social

Emploi

- Caractérisation de l'effectif ^{Def 1}

Le Groupe compte 373 personnes inscrites au 31 juillet 2013 réparties dans 23 sociétés et implantés dans 16 pays.

Effectif par zone géographique :

France	Europe hors France	Amériques	Afrique	Asie	Total
118	192	7	44	12	373
32%	51%	2%	12%	3%	100%

L'effectif correspond essentiellement à des ingénieurs en informatique et des commerciaux, population traditionnellement masculine (267 hommes soit 72% de l'effectif total).

L'âge moyen de l'effectif dans le Groupe s'élève à 36 ans. L'effectif comprend à la fois du personnel stable à faible taux de rotation et du personnel jeune qui a rejoint les sociétés du Groupe au fil de sa croissance.

Rapport Financier Annuel

IV Rapport de gestion

Effectif par âge au 31 juillet 2013 (calculé à partir de la date de naissance des salariés):

Tranches	En France	Dans le Groupe
20-30 ans inclus	26	134
31-50 ans inclus	81	216
51 ans et plus	11	23
Total	118	373

- Embauches et départs

	31 juillet 2012	Entrées	Sorties	31 juillet 2013
Dans le Groupe	371	59	57	373
En France	122	7	11	118

Parmi les départs dans le Groupe, deux sont liés à des licenciements en France.

- Rémunérations
 - o Masse salariale ^{Def 2}

La masse salariale du Groupe a augmenté de 6% entre 2011/2012 et 2012/2013, passant de 12,3 million d'euros à 13,1 million d'euros.

La masse salariale en France (hors sociétés en joint-venture) est stable d'une année sur l'autre et s'établit à 6,8 million d'euros en 2013/2012 et 2012/2011.

Les salaires sont fixés par chaque société du Groupe en fonction des niveaux de rémunération locaux pour un poste équivalent. Parallèlement, une revue annuelle et individuelle des rémunérations est effectuée au niveau corporate sur la base d'une évaluation objective des rémunérations et pouvant aboutir à des propositions de correction en cas de déséquilibres constatés.

- o Egalité des rémunérations

IGE+XAO s'emploie à respecter le principe d'égalité des rémunérations - tel que défini par l'Organisation International du Travail : « le salaire ou traitement ordinaire, de base ou minimum, et tous autres avantages, payés directement ou indirectement, en espèces ou en nature, par l'employeur au travailleur en raison de l'emploi de ce dernier » et qui s'entend de « l'égalité de rémunération entre la main-d'œuvre masculine et la main-d'œuvre féminine pour un travail de valeur égale » - et étend ce principe à toute autre origine de discrimination.

- o Participation ^{Def 3}

En France, un accord de participation a été mis en place en 2001.

- o Autres données

Un accord portant sur l'instauration d'un 13ième mois a été signé en novembre 2011 avec une mise en place progressive sur 3 ans.

Le Groupe IGE-XAO participe, selon les lois et les usages de chaque pays, à des régimes de retraite et d'aménagement de fin de carrière, ainsi qu'à des régimes de prévoyance offrant différentes garanties complémentaires à ses collaborateurs.

Les salariés en France bénéficient, au-delà de la couverture légale, de deux systèmes obligatoires complémentaires de protection sociale. Le premier système est une mutuelle souscrite par la société dans le cadre d'un contrat collectif. Cette mutuelle est obligatoire au premier jour d'entrée dans le Groupe. Les salariés ont la possibilité d'y faire adhérer les membres de leur famille. La cotisation du salarié fait l'objet d'un financement partiel par la Société. Le second système est un régime de prévoyance obligatoire pour tous les salariés.

L'organisation du travail

L'organisation du travail du Groupe est empreinte de celle appliquée au sein des sociétés françaises dans le respect des réglementations locales et la communication interne du Groupe vise à transmettre les valeurs et principes du vivre et travailler-ensemble qui sont ceux prônés en France et que l'on retrouve édictée dans les 8 conventions fondamentales de l'Organisation International du Travail (cf. ci-après).

▪ Organisation du temps de travail

IGE-XAO respecte les obligations légales et contractuelles en matière d'horaires de travail dans chacune de ses filiales. Le temps de travail est fonction du contexte local et de l'activité.

Les durées hebdomadaires de travail ^{Def 4} au sein des sociétés du Groupe répondent aux législations locales et varient entre 37 heures et 44 heures.

Les sociétés françaises du Groupe appliquent la Loi sur la Réduction du Temps de Travail (35 heures) depuis décembre 1999, par le biais de jours de Réduction du Temps de Travail (RTT).

Les collaborateurs qui ont fait le choix de travailler à temps partiel appartiennent aussi bien à la catégorie des cadres qu'à celle des salariés non cadres.

Le nombre de collaborateurs à temps partiel en France est de 7 et de 17 pour l'ensemble du Groupe au 31 juillet 2013.

▪ Absentéisme ^{Def 5}

A titre de comparatif, le taux d'absentéisme moyen en France s'élevait à 4,53% en 2012 (Source : ALMA CG).

Taux d'absentéisme pour les sociétés du Groupe dont l'effectif est supérieur à 10 personnes :

Tranches	En France	Dans le Groupe
Effectif total	118	373
Effectif testé	118	333
% testés	100%	89%
Taux d'absentéisme	2,5%	2,6%

Relations sociales

- L'organisation du dialogue social
 - Organisation du dialogue dans le Groupe

La qualité du climat social au sein du Groupe est le fruit d'un dialogue régulier entre la Direction, les salariés et leurs représentants.

Des réunions générales d'information annuelles et semestrielles sont organisées au cours desquelles les résultats du Groupe tant quantitatifs que qualitatifs mais aussi les valeurs du Groupe sont présentés à l'ensemble du personnel d'encadrement du Groupe dans le but de fédérer le personnel autour de valeurs communes et de favoriser la relève collective des défis du Groupe.

L'entreprise planifie ainsi :

- Une réunion plénière annuelle à destination des managers au siège social d'IGE+XAO (Kick-off) au cours de laquelle sont exposés la stratégie et les objectifs ; déclinaison à l'ensemble du personnel des sites par les responsables de site.
- Une information semestrielle sur la situation économique du Groupe donné oralement et retransmise par Web conférence aux sites français au cours de laquelle sont présentées entre autres les valeurs du Groupe (ouverture, audace, dynamisme, professionnalisme et discrétion).
- Réunions mensuelles téléphoniques,
- Tableau d'affichage illustré de tous les événements familiaux intervenus au cours du trimestre sur les sites,
- Organisation de petits déjeuners mensuels sur chaque site en France, espace-temps favorisant l'échange informel pour le personnel,
- Un système de parrainage pour chaque nouveau salarié afin de faciliter son intégration au sein du Groupe. Le parrain a pour rôle de répondre aux interrogations concernant la société et son fonctionnement dans la vie quotidienne.

Rapport Financier Annuel

IV Rapport de gestion

- Généralisation de la politique d'entretien individuel et de gestion des carrières (une fois par an) permettant une meilleure approche de l'adéquation des postes et conditions de travail aux attentes du personnel ainsi que l'appréciation du bien-être au travail.
- Recours à des experts extérieurs pour se conformer aux obligations légales et contractuelles en matière de rémunération dans toutes les filiales du Groupe.
- La base « staff management » disponible à tous permet d'avoir accès aux accords, aux informations pratiques,...

NB : sur l'organisation de la Société et du Groupe, cf. Rapport du Président sur la Gouvernance d'entreprise

- o Liberté syndicale et exercice du droit syndical

IGE+XAO s'efforce de faire respecter le principe de la liberté d'association et du droit de négociation collective au sein du Groupe, dans le respect des droits locaux applicables, des bases juridiques et des cadres institutionnels en place.

En France, une Union Economique et Sociale, regroupant l'effectif des 4 principales sociétés (118 personnes), a été signée en 2005, afin de favoriser l'unité et l'efficacité de la représentation du personnel. Ainsi, une délégation unique est apparue, composé du Comité d'Entreprise et des représentants du personnel. Le Comité d'Entreprise est rattachée à un syndicat (Force Ouvrière). Des représentants du personnel sont présents sur les quatre principaux sites français. Ils sont au nombre de 3 représentants Cadre et 2 représentants ETAM ainsi que leurs suppléants. La réunion mensuelle de DUP (Délégation Unique du Personnel) fait l'objet d'une diffusion générale. Par ailleurs, des permanences sont effectuées une fois par mois : une heure sur Colomiers et une heure sur un autre site français.

En Pologne, des réunions sont organisées avec la direction et les représentants du syndicat. Les sujets sont multiples : règlement intérieur, règlement du fonds social, licenciement du personnel, l'ouverture de nouveaux postes,...

Dans les autres pays, du fait du faible effectif le dialogue se fait directement avec les salariés.

- Bilan des accords collectifs

Au sein d'IGE-XAO France, il existe six accords :

Unité Economique et Sociale	2000
35 heures	1999
Participation	2001
13 ^{ième} mois	2011
Prime dividende	2012
Parité homme /femme en : recrutement formation et promotion	en cours 2013

- Œuvres sociales

La Direction alloue en France chaque année en marge du budget de fonctionnement du Comité d'Entreprise un budget Œuvres sociales qui est utilisé aux principales fins suivantes :

- o Les cadeaux de Noël pour les enfants des salariés,
- o L'assistance juridique,
- o Les activités (une à deux par an) : sorties ski, bateaux,...
- o La participation au plan culturel avec la mairie de Colomiers,
- o La solidarité envers un salarié en cas de problème grave et envers des associations (secours populaire, l'association Ela),
- o La vente à prix coutant pour des spectacles, événements,...

En Pologne, il existe un fonds social obligatoire régi à la fois par la loi qui précise la nature des prestations et par un règlement intérieur signé par la Direction et l'organisation syndicale représentée dans la société. Un plan d'allocation annuel est arrêté qui porte principalement sur les sujets suivants : participation aux vacances, aux activités culturelles et sportives, prêt au personnel avec intérêt préférentiel, budget pour événements graves touchant le personnel.

Santé et sécurité

- Conditions d'hygiène et sécurité

Le métier et les activités du Groupe essentiellement intellectuelles n'exposent pas le personnel d'IGE+XAO à des risques professionnels et n'appellent pas de conditions d'hygiène et de sécurité particulières, si ce n'est en matière de risques liés au stress et à l'ergonomie du plan de travail. A cet égard, le Groupe s'est engagé dans une meilleure gestion des risques psycho-sociaux depuis 2013 avec pour objectif de maintenir à un niveau faible les principaux indicateurs de santé et sécurité, notamment le taux d'absentéisme et le nombre d'accidents du travail.

En France, un Comité d'Hygiène et de Sécurité des Conditions de Travail (CHSCT) est en place et se réunit tous les trimestres. Les actions en cours portent sur la gestion des risques psycho-sociaux et les consignes en cas d'incendie. A cet égard, IGE-XAO a généralisé le programme de formation de Sauveteurs Secouristes du Travail (SST) afin de disposer, sur chacun de ses sites en France, de collaborateurs capables d'intervenir immédiatement après tout accident. Ainsi en 2012, 9 collaborateurs ont bénéficié d'une formation initiale de SST d'une durée de 12 heures conformément à la réglementation en vigueur. Parallèlement, en France, un tableau des risques professionnels est actualisé une fois par an. Il référence pour chaque site tous les risques, leur fréquence, intensité, gravité ainsi que les protections collectives et individuelles mises en place, les formations de secours et les actions réalisés dans l'année pour pallier ces risques.

Dans la majorité des pays européens dans lesquels IGE+XAO est implanté, la prévention des risques est prise en compte :

- o En Allemagne et aux Pays-Bas, la filiale a l'obligation de disposer d'un salarié sauveteur formé et soumis à une validation annuelle.
- o La filiale Espagnole dispose d'une assurance accident pour les premiers secours (FREMAP) et fait appel, de par la loi, à une entreprise en prévention des risques au travail, équivalent de la médecine du travail en France ; celle-ci, GRUPO MGO, forme le personnel aux risques mais également permet une visite médical annuel et des tests sanguins.
- o En Italie, tous les salariés du site suivent une formation de sécurité au travail tous les 5 ans.
- o En Pologne, une personne est responsable de la santé et la sécurité au travail mais la formation de secouriste n'est pas obligatoire.

En termes de Médecine du travail, en France les salariés sont soumis à des visites de contrôle obligatoires lors de :

- o l'embauche,
- o la reprise du travail d'un salarié en congé parental,
- o la reprise du travail d'un salarié après un arrêt maladie de plus de 30 jours ou après un accident du travail suivi d'un arrêt de travail

Une surveillance médicale peut être instaurée pour un employé : surveillance classique (visite tous les 2 ans) ou surveillance renforcée (visite tous les ans). Par ailleurs, le médecin du travail peut faire des visites de l'entreprise qui lui permettent de vérifier que les locaux sont sains ou que les positions des salariés soient bonnes. Enfin, le médecin du travail est présent dans les réunions du CHSCT.

En Pologne, les visites de contrôle sont obligatoires lors de l'embauche, après un arrêt maladie de plus de 30 jours et pendant la durée du contrat périodiquement.

- Accords signés avec les organisations syndicales ou les représentants du personnel en matière de santé et de sécurité au travail

Néant

- Accidents du travail ^{Def 6}

En 2012/2013, il n'a pas été enregistré et déclaré par les sociétés du Groupe d'accident du travail ou de maladie du travail, que ces faits aient pu induire ou non des arrêts de travail.

Rapport Financier Annuel

IV Rapport de gestion

- Le respect des dispositions des conventions fondamentales de l'OIT

Les 8 conventions fondamentales de l'Organisation International du Travail ont toutes été ratifiées par la France et par 12 pays dans lesquels IGE+XAO est implanté.

	Conventions ratifiées	Liberté syndicale	Travail forcé	Discrimination	Travail des enfants
Pays-Bas	(8)	(2)	(2)	(2)	(2)
Allemagne	8	2	2	2	2
Bulgarie	8	2	2	2	2
Canada	6	1	2	2	1
Chine	4	0	0	2	2
Danemark	8	2	2	2	2
Espagne	8	2	2	2	2
France	8	2	2	2	2
Italie	8	2	2	2	2
Madagascar	8	2	2	2	2
Maroc	7	1	2	2	2
Pays-Bas	8	2	2	2	2
Pologne	8	2	2	2	2
Suisse	8	2	2	2	2
Tunisie	8	2	2	2	2
UK	8	2	2	2	2
USA	2	1	0	0	1

Source : OIT Données comparatives sur les ratifications

Formation

Deux types de formation sont pris en compte au niveau du Groupe: formation interne et formation externe.

- Le nombre total d'heures de formation

Sur l'année civile 2012, en France, 2083 heures de formation ont été dispensées. L'information n'est pas disponible au niveau Groupe.

- Les programmes spécifiques de formation professionnelle destinés aux salariés

L'intégration du personnel dans le Groupe et sa formation font l'objet d'un programme au sein des ressources humaines d'IGE+XAO:

En France, un livret d'accueil est remis aux nouveaux salariés dans lequel est décrit l'organisation du Groupe et certains aspects pratiques de fonctionnement. Un livret d'accueil international est en projet.

Les formations internes concernent essentiellement l'adaptation au poste de travail :

- « Parcours nouveaux arrivants » : 70h de prise en main du poste et de découverte de l'environnement de travail,
- Réadaptation au poste de travail après un arrêt maladie longue durée,
- Nouvelle version/ produit du Groupe (dispensée également à l'international).

Les formations externes permettent de développer des compétences.

En Pologne, des formations internes sont dispensées pour la R&D et pour les commerciaux. Concernant les formations extérieures, quelques personnes ont assisté à la conférence Microsoft Technology Summit en Pologne en 2013.

Diversité et égalité des chances

- Diversité et égalité de chances

De façon générale, IGE+XAO proscribit toute discrimination fondée sur la race, la couleur, le sexe, la religion, l'opinion politique, l'ascendance nationale ou l'origine sociale, qui a pour effet de détruire ou d'altérer l'égalité de chances ou de traitement en matière d'emploi ou de profession au sens défini par l'Organisation Internationale du Travail et s'efforce de promouvoir l'égalité de chances et de traitement en matière d'emploi et de profession.

A cette fin, plusieurs mesures ont été prises ou sont en cours d'élaboration :

- Un accord de parité a été signé en 2013.
- Un plan senior a été mis en place en 2008 avec pour principaux objectifs :
 - Le maintien dans l'emploi des salariés de 55 ans et plus avec un objectif de 3% en France ;
 - L'anticipation de l'évolution des carrières professionnelles ;
 - Le développement des compétences, des qualifications et accès à la formation ;
 - La transmission des savoir-faire et des compétences ;
 - Le développement du tutorat.

Actuellement, 7,8% des salariés du Groupe ont plus de 50 ans.

- La procédure de l'entretien individuel annuel a été généralisée au sein de chaque société du Groupe ; elle permet de recenser et de tracer les échanges entre le salarié et son supérieur hiérarchique en termes, d'évolution professionnelle, de formation et de prétentions salariales entre autres.
- Les offres de poste au sein du Groupe sont préalablement annoncées en interne puis présentées soit par l'intermédiaire de cabinets de recrutement ou d'annonces sur des sites électroniques spécialisés. La sélection des candidats aux entretiens d'embauche est organisée sur la base des diplômes et parcours professionnels annoncés. Chaque société du Groupe veille à proscrire toute discrimination à l'embauche d'ordre national, racial, social, religieux ou autre.

- Une charte éthique est en cours d'élaboration

Par ailleurs, la convention collective SYNTEC^{Def 7} à laquelle adhèrent les sociétés françaises du Groupe contient un avenant concernant l'égalité homme/femme qui prône :

- l'égalité de traitement lors de l'embauche ou pour la rémunération,
- l'augmentation du pourcentage de femmes à des postes de management et à responsabilités,
- l'octroi du congé de maternité sans répercussion sur les congés payés, la répartition de l'intéressement ou la détermination des droits liés à l'ancienneté,
- la possibilité d'aménagement des horaires pour les salariés ayant un enfant de moins de 3 ans,
- la possibilité d'octroi du congé de paternité

- Les mesures prises en faveur de l'emploi et de l'insertion des personnes handicapées

Peu de candidats sont en situation d'handicap. Le Groupe a déjà accompagné par le passé des personnes handicapées en adaptant les bureaux aux besoins de la personne. Actuellement, aucun salarié du Groupe n'est déclaré handicapé.

- Main d'œuvre forcée - travail des enfants

L'activité du Groupe IGE+XAO et les métiers qui en découlent appellent des connaissances techniques et professionnelles qui exigent du personnel formé et qualifié. Le recours à de la main d'œuvre forcée ou au travail des enfants est de facto exclu ; les âges minimums d'admission à l'emploi ou au travail de chaque pays sont respectés et dépassés, du fait entre autres, de l'exigence de formation et d'éducation exigée. Chaque société du Groupe tient un registre du personnel détaillant le nom, la fonction, la date de naissance et la date d'embauche de chaque salarié. Par ailleurs, la formation et la qualification de chaque employé sont justifiées dans les dossiers du personnel tenus par les ressources humaines.

Note 2. - Politique générale en matière environnementale

Les activités de services et de prestations intellectuelles développées par le Groupe IGE+XAO ont un impact environnemental limité comparé à des activités industrielles lourdes. Toutefois, l'exercice des activités du Groupe génère de nombreux déplacements, nécessite beaucoup de matériels informatiques et produit de nombreux documents.

Rapport Financier Annuel

IV Rapport de gestion

Politique générale en matière environnementale

- L'organisation de la société pour prendre en compte les questions environnementales, les démarches d'évaluation ou de certification en matière d'environnement

Depuis novembre 2012, IGE+XAO a engagé des démarches pour prendre en compte les questions environnementales en créant un groupe de travail puis en adhérant au club des Dirigeants Durables de la CCI Midi-Pyrénées. Début 2013, le choix s'est porté sur la norme ISO 26000 comme référentiel pour la mise en place de la politique de Responsabilité Sociétale de l'Entreprise (RSE) incluant les questions d'environnementales. Le Groupe a ainsi fait appel à un consultant depuis juillet 2013 pour conduire un diagnostic en la matière et définir les objectifs. Une chef de projet a été engagée courant octobre 2013 pour s'occuper du déploiement de la politique RSE au niveau du Groupe.

- La formation et l'information des salariés en matière de protection de l'environnement

Pour informer et sensibiliser les salariés du Groupe à la démarche RSE, une lettre d'information interne (newsletter) a été mise en place, une première diffusion à l'ensemble du personnel du Groupe a été faite en mai 2013 en français et en anglais. D'autres sujets d'information, notamment en termes de développement durable, pourront également faire l'objet d'information au personnel par ce support.

- Les moyens consacrés à la prévention des risques environnementaux et des pollutions

Non significatif

- Le montant des provisions et garanties pour risques en matière d'environnement, sauf si cette information est de nature à causer un préjudice sérieux à la société dans un litige en cours

Aucune provision pour risques environnementaux n'est à déclarer.

Pollution et gestion des déchets

- La prévention, la réduction ou la réparation de rejets dans l'air, l'eau et le sol affectant gravement l'environnement

L'activité purement intellectuelle n'appelle pas de prévention particulière en matière de réduction ou de réparation de rejets dans l'air, l'eau et le sol affectant gravement l'environnement.

- La prévention de la production, le recyclage et l'élimination des déchets
 - Gestion des moyens informatiques

Les moyens informatiques sont gérés de manière centralisée par l'IT. Cela assure une standardisation et une mutualisation du matériel utilisé, sources d'économies d'énergies. De plus, IGE+XAO a opté pour la virtualisation de ses serveurs pour son principal Datacenter situé en France, processus qui permet de remplacer les serveurs physiques par des serveurs virtuels fonctionnant sur une seule machine physique.

Concernant le parc des photocopieurs et imprimantes, IGE+XAO a développé une démarche de rationalisation du nombre de matériels informatiques et de l'usage raisonné des consommables.

Par ailleurs, un des principes majeurs mis en œuvre depuis plusieurs années a été d'allonger la durée de vie du matériel et de ne pas succomber à la pression des constructeurs qui incitent à des renouvellements fréquents. L'allongement de la durée de vie du matériel informatique permet en effet de limiter de manière conséquente l'impact environnemental du Groupe.

Seul le matériel obsolète ou n'ayant plus un fonctionnement optimal est remplacé. Pour une meilleure gestion, le matériel ne servant plus est donné au personnel, aux écoles ou à des associations. Actuellement, la durée de vie du matériel informatique est de 4 ans mais les serveurs ont une durée de vie de 5 ans et les photocopieurs de 7 ans (durée d'utilisation constatée).

- Dématérialisation des documents

La mise en place d'actions concrètes de dématérialisation des documents et la sensibilisation des collaborateurs ont de multiples impacts positifs sur l'environnement. Cela permet de diminuer l'usage du papier et la consommation d'énergie liée à l'impression. La dématérialisation permet également de diminuer le transport physique des documents et enfin, moins de papier imprimé, c'est moins de déchets à traiter.

La dématérialisation des documents au sein du Groupe concerne : les newsletters, les rapports d'activités produits mensuellement par les collaborateurs, la gestion des congés et absences, les demandes informatiques liées à la gestion du parc informatique ; les documents de travail nécessaires aux réunions internes et externes qui sont de plus en plus diffusés. Le Groupe n'a pas mesuré avec précision l'impact de ses réductions de consommation mais a à ce jour constaté l'impact (gain de place, suppression d'imprimantes, diminution des achats et des stocks de papier d'impression alors que l'effectif du Groupe a continué à augmenter).

De même, pour accompagner les clients vers le développement durable, des actions sont menées :

- Avantage aux programmes compilés plus efficaces,
 - Formation à distance (téléconférence et formation Web),
 - Création des manuels de formation plus court avec la généralisation de la fonction « help » dans les logiciels,
 - Mise en place de logiciels dématérialisés dont la livraison se fait par téléchargement des programmes et remises de clés de protection logicielle. La diminution de l'utilisation des clés contribue ainsi à la réduction de l'empreinte Carbone (élimination du transport (origine Chine / Israël – diminution du recyclage).
- o Optimisation des ressources
 - Ecrans LED remplaçant les écrans cathodiques et LCD consommateurs d'électricité.
 - Recours à des imprimeurs dotés du label Imprim'VertR,
 - Suppression des sacoches plastiques au profit de sacs recyclables par le Marketing.
 - Les cartouches d'imprimante en France sont recyclées : le fournisseur se charge de les récupérer.

- o Déplacement :

IGE+XAO est implanté en France et à l'étranger. En France, on note six sites répartis sur tout le territoire.

En France, sur 30 voitures en location longue durée, une est hybride et 28 ont des émissions de CO2 comprises entre comprises entre 100 et 140 g/km.

IGE+XAO travaille sur quatre axes en matière de communication à distance :

- diminution des déplacements (aériens notamment) par le recours à des systèmes de vidéoconférence mais aussi de partage d'application. Ces systèmes sont utilisés principalement dans les relations internes au Groupe.
- extension du recours à l'Internet mobile (équipement des nomades avec des « Blackberry ») comme moyen de communication mais aussi comme moyen de réduction de la consommation d'énergie (diminution du recours à l'ordinateur portable plus consommateur d'énergie).
- remplacement sur les sites français de la téléphonie traditionnelle (PABX) par de la téléphonie sous protocole SIP.

- La prise en compte des nuisances sonores et le cas échéant de toute autre forme de pollution spécifique à une activité

L'activité du Groupe ne présente pas de caractère particulièrement bruyant.

Utilisation durable des ressources

- La consommation d'eau et l'approvisionnement en fonction des contraintes locales

IGE+XAO est peu concerné par les questions de consommation d'eau et de son approvisionnement au regard de ses activités non consommatrices. Les bureaux sont loués dans la majorité des pays et l'évaluation précise des consommations d'eau et d'électricité est une donnée difficilement accessible car dépendante des systèmes de gestion des charges communiqués par les différents bailleurs.

Cependant, IGE+XAO s'engage à obtenir progressivement l'information auprès de ces derniers.

Plus généralement, concernant l'utilisation raisonnée des ressources, des actions de sensibilisation sont faites auprès des employés (newsletter).

- La consommation de matières premières et, le cas échéant, les mesures prises pour améliorer l'efficacité dans leur utilisation

Ce point a déjà été évoqué dans les paragraphes 2.2.

- La consommation d'énergie et, le cas échéant, les mesures prises pour améliorer l'efficacité énergétique et le recours aux énergies renouvelables

Le parc de véhicules est pris en location dans toutes les sociétés du Groupe. La France a eu recours à un premier véhicule hybride depuis 2011.

Le Groupe n'a pas encore collecté l'information en termes de consommation électrique des bâtiments occupés et en particulier des salles serveurs.

- L'utilisation des sols

IGE+XAO occupe uniquement des bureaux et la superficie occupée est stable sur les dernières années. Le Groupe n'exploite pas les sols occupés de par son activité d'éditeur de logiciels.

Rapport Financier Annuel

IV Rapport de gestion

Contribution à l'adaptation et à la lutte contre le réchauffement climatique

- Les rejets de gaz à effet de serre

Ce paramètre non significatif a priori n'a pas encore été analysé.

- La prise en compte des impacts du changement climatique

Le Groupe n'anticipe pas d'impact significatif sur son organisation et ses activités lié au changement climatique et ce, eu égard à ses implantations situées sur des zones à risque non élevé en la matière.

Protection de la biodiversité

- Les mesures prises pour préserver la biodiversité notamment en limitant les atteintes aux équilibres biologiques, aux milieux naturels, aux espèces animales et végétales protégées et le cas échéant, son développement

Non significatif

Note 3. - Informations relatives aux engagements sociétaux en faveur du développement durable

Le dialogue avec les parties prenantes est primordial pour le Groupe IGE-XAO car il permet d'affiner la stratégie du groupe en matière Responsabilité sociale et environnementale. La Société doit encore réfléchir aux outils d'analyse à mettre en place en la matière.

Impact territorial, économique et social de l'activité de la société

IGE+XAO accueillent des stagiaires et des personnes en contrat de professionnalisation. Ce type de contrat comporte une période de formation et une période en entreprise qui permettent d'acquérir une expérience professionnelle valorisante sur le marché du travail.

Concernant le développement régional, IGE+XAO fait partie du club des Dirigeants Durables de la CCI Midi-Pyrénées. Les objectifs de ce club sont de créer une dynamique de dirigeants qui s'engagent dans le développement durable ou encore de mettre à disposition des entreprises un centre de ressources et un support d'accompagnement collectif. Ce club a permis à l'entreprise d'engager sa stratégie de RSE et Développement Durable au travers de réunions de formation, information ou partage d'expériences et d'un accompagnement. IGE+XAO fait également partie du club d'entreprises de l'ouest toulousain (CEC) au sein duquel sont échangées des informations économiques pour l'essentiel lors notamment de visites d'entreprises, de petits déjeuners thématiques ou de journées de recrutement.

Parallèlement, le Président du Groupe, Monsieur Alain Di Crescenzo, est également le Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie (CCI) de Toulouse. Son statut fait donc de lui une personne engagée dans l'économie locale et le développement territorial au sein de la circonscription de Toulouse.

Au niveau des associations professionnelles, IGE+XAO fait partie du SYNTEC^{Def7} dont la convention collective s'applique au Groupe en France. L'entreprise s'implique au sein du MEDEF en proposant les services de conseiller prud'homme de la responsable des ressources humaines. Enfin, en France, la Société fait également partie de la Confédération Générale des PME (CGPME) et du club des Directeurs Financiers et Contrôleurs de Gestion (DFCG).

Ces diverses adhésions et participations permettent à IGE+XAO de mieux appréhender l'économie régionale et d'être acteur dans son environnement local.

Relations entretenues avec les personnes ou les organisations intéressées par l'activité de la Société, notamment les associations d'insertion, les établissements d'enseignement, les associations de défense de l'environnement, les associations de consommateurs et les populations riveraines

Un budget est attribué chaque année en France aux actions de partenariat ou de mécénat. La politique des ressources humaines vise à aider les associations ou les clubs de proximité afin de participer à la vie locale.

Chaque année, IGE+XAO sponsorise des clubs sportifs (club de rugby de Colomiers, le Stade Toulousain, club de taekwondo de Marseille) et soutient la reconversion des sportifs du club de rugby Colomiers. Des dons sont également versés à l'association Vaincre la mucoviscidose et au Secours Populaire de Colomiers au sein duquel IGE+XAO parraine des jeunes et sponsorise des actions (prise en charge du goûter et des paniers garnis de Noël,...).

Chaque année, selon les sollicitations, des dons sont octroyés à différents autres clubs et associations : Club de Football de Colomiers, à l'Académie Christophe Tiozzo Toulouse, à l'association des Clowns des Hôpitaux, ...

Sous-traitants et fournisseurs

- La prise en compte dans la politique d'achat des enjeux sociaux et environnementaux

Les achats ne sont pas significatifs au sein des sociétés du Groupe comparés à l'impact de la masse salariale. Toutefois, la politique de l'entreprise est de développer des relations équilibrées et pérennes avec ses sous-traitants et fournisseurs dans le respect des enjeux sociaux et environnementaux. A cet égard, le Groupe prévoit dans le futur d'inclure des critères sociaux et environnementaux dans les appels d'offre les plus significatifs.

Loyauté des pratiques

- Les actions engagées pour prévenir la corruption

Pour IGE+XAO, une conduite éthique et transparente et une concurrence loyale sont des conditions essentielles à toute bonne relation entre le groupe et les parties prenantes.

- Une charte éthique est en cours de rédaction au sein du Groupe.
- La politique de transfert de prix qui régit les conditions commerciales et tarifaires entre les sociétés du Groupe est régulièrement revue entre les Parties.
- Les contrats de travail comportent des conditions de confidentialité et d'exclusivité envers le Groupe.
- Pour le personnel ayant accès à des informations privilégiées pouvant avoir des répercussions sur le cours de l'action, un engagement est signé par écrit de non divulgation des informations et de connaissance des obligations de marché et pénalités associées à leur non-respect.

DEFINITIONS DES PRINCIPAUX CRITERES

Def 1 Effectif : correspond à l'effectif inscrit au 31 juillet 2013 comprenant les salariés sous contrat de travail à durée indéterminée, à durée déterminée, en alternance. Les effectifs des sociétés en joint-venture (11 personnes situées en France, soit 378,5 personnes en données consolidées) ainsi que les stagiaires ne sont pas inclus dans les effectifs des sociétés du Groupe, à l'exception des stagiaires rattachés à la filiale bulgare (3 au 31 juillet 2013) qui sont durablement dans la société (6 mois au minimum) et qui bénéficie du même régime que les autres salariés.

Def 2 Masse salariale : correspond aux rémunérations brutes chargées et comptabilisées hors Participation en ce qui concerne les montants français issus des comptes sociaux et aux rémunérations brutes chargées et comptabilisées incluant la Participation en ce qui concerne les montants Groupe issus des comptes consolidés.

Def 3 Participation : régime légal de partage des bénéfices obligatoire sous certaines conditions pour les sociétés françaises.

Def 4 Durée hebdomadaire de travail : temps de travail en heures défini par la loi du pays sur une base hebdomadaire.

Def 5 Taux d'absentéisme : rapport entre le nombre de jours d'absence (en jours ouvrés) hors jours fériés et jours de congés (payés ou maternité) et le nombre de jours travaillés.

Def 51 Nombre de jours annuels travaillés : nombre de jours de travail annuels potentiels après déduction du nombre de jours de congés payés contractuels et du nombre de jours fériés octroyés par la loi du pays.

Def 52 Motifs d'absence pris en compte dans l'absentéisme : Motifs d'absence pris en compte dans l'absentéisme : la maladie (y compris la longue maladie), les arrêts de travail pour accident du travail et les absences non justifiées. Les jours de congés payés, les jours de congés maternité et les jours fériés sont exclus de cette définition.

Def 6 Accident du travail : IGE+XAO a retenu la définition de l'accident du travail retenue dans l'article L. 411-1 du code de la sécurité sociale français « Est considéré comme accident du travail, quelle qu'en soit la cause, l'accident survenu par le fait ou à l'occasion du travail à toute personne salariée ou travaillant, à quelque titre ou en quelque lieu que ce soit, pour un ou plusieurs employeurs ou chefs d'entreprise. » Sont exclus de cette définition les accidents de trajet entre le domicile et le lieu de travail. Cette définition se rapporte par ailleurs aux accidents de travail enregistrés par la Société qu'ils aient donné lieu ou non à des jours d'arrêt de travail.

Def 7 SYNTEC : fédération qui représente les sociétés françaises spécialisées dans les professions de l'ingénierie, des services informatiques, des Études et du Conseil, de l'édition.

G. Autres informations

Note 1. - Tableau des filiales et participations en €

Filiales (+ 10%)	Capital en €	Capitaux propres autres que le capital en €	% de détention	Valeur comptable brute titres en €	Valeur comptable nettes titres en €	Prêts et avances en €	Avals et caution en €	CA en €	Résultat en €	Dividendes en €	Observations
IGE SA	4 619 327	4 421 568	99,13	4 800 732	4 800 732	405 012	--	19 760 758	3 186 991	2 703 456	Siège social : Colomiers SIREN : 399 737 006
WINSOFT ELEFC DIFFUSION SNC	1 524	--	90,00	1 372	1 372	548	--	2 342 620	--	--	Siège social : Colomiers SIREN : 418 236 261
MAYRIDIS SARL	65 000	67 996	99,94	330 480	309 480	8 912	100 000	236 126	19 460	116 744	Siège social : Colomiers Caution donnée / APS
S2E CONSULTING	100 000	53 129	50%	46 990	46 990	87 502	--	898 307	43 129	62 409	Siège Social : Bagnac SIREN : 494 083 496
EHMS	430 000	(319 432)	50%	573 000	573 000	--	--	627 493	(148 210)	--	Siège Social : Colomiers SIREN : 492 213 384
IGE+XAO Z.O.O. POLOGNE	259 618	412 832	94,27	783 275	783 275	--	--	2 721 902	170 889	448 985	Siège social : Cracovie
IGE+XAO EUROL BALKAN DENMARK	438 174	109 499	100,00	420 665	420 665	--	--	732 323	12 399	--	Siège social : Sofia
CAE DEVPT APS DENMARK	16 768	438 134	100,00	351 129	351 129	--	--	1 051 014	329 624	864 909	Siège social : Birkerød
IGE XAO MADAGASCAR	17 179	2 129	100,00	20 945	20 945	16 976	--	142 080	376	--	Siège social : Antananarivo
IGE+XAO CHINE	91 409	(17 255)	100,00	70 445	53 445	--	--	327 109	23 246	--	Siège social : Nanjing
IGE+XAO TUNISIE	9 125	46 209	100,00	11 350	11 350	3 540	--	270 275	16 992	--	Siège social : Tunis
IGE+XAO MAROC	35 770	58 121	100,00	34 808	34 808	--	--	171 697	7 323	--	Siège social : Casablanca
IGE+XAO A/S DENMARK	67 073	1 474 122	49,00	587 986	587 986	--	--	1 231 670	140 439	33 923	Siège social : Birkerød
IGE+XAO GMBH ALLEMAGNE	25 000	272 418	100,00	25 000	25 000	--	--	1 403 753	133 970	200 000	Siège social : Rastatt
IGE+XAO IBERICA	3 005	371 319	99,00	3 049	3 049	--	--	682 817	71 312	--	Siège social : Madrid
IGE+XAO SRL ITALIE	36 400	668 524	99,00	66 345	66 345	--	--	1 868 955	176 741	495 000	Siège social : Bergame
IGE+XAO LTD (UK)	137 493	(136 165)	100,00	150 930	133 930	40 392	--	254 642	28 189	--	Siège social : Sheffield
IGE+XAO NORTH AMERICA	73	(397)	99,90	56	56	146 083	--	511 790	3 633	--	Siège social : Boucherville
IGE+XAO BV (NETHERLAND)	18 151	379 444	100,00	691 475	691 475	--	--	1 099 627	174 034	300 000	Siège social : Hoensbroek
IGE+XAO USA	8	96 128	100,00	1	1	--	--	229 529	29 951	--	Siège social : Dover (Delaware)
IGE+XAO SWITZERLAND	16 238	90 871	100,00	225 000	210 000	--	--	217 268	32 387	11 977	Siège social : Nidau
IGE+XAO TURKEY	23 416	(32 305)	75,00	20 188	20 188	1 540	--	83 270	(34 710)	--	Siège social : Istanbul
TOTAL EN EUROS	//////////	//////////	//////////	9 215 222	9 145 222	710 505	100 000	//////////	//////////	5 237 403	

Rapport Financier Annuel

IV Rapport de gestion

Note 2. - Délai de paiement des fournisseurs

Conformément à l'article D441-4 du Code de commerce, la décomposition à la clôture des deux derniers exercices du solde des dettes à l'égard des fournisseurs par date d'échéance au sein de la Société IGE+XAO SA est présentée ci-après:

SOCIÉTÉS	Echéances non échues	< 30 J	30 J < X <60 J	> 60 J
31/07/2012	412 188 €	5 938 €	--	7 929 €
31/07/2013	388 970 €	516 €	--	4 583 €

Note 3. - Autorisation de cautions, avals et autres garanties

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-35 du Code de commerce, le Conseil d'Administration a consenti, lors de sa réunion du 30 juillet 2013 et dans le cadre de ses participations dans la société Mayridis Voyages, le renouvellement de la caution de 100 000 € au profit de l'Association Professionnelle de Solidarité du Tourisme.

Note 4. - Observation du Comité d'Entreprise

En application des dispositions de l'article L. 2323-7 du Code du travail, le Comité d'Entreprise n'a formulé aucune observation sur la situation économique et sociale de la Société.

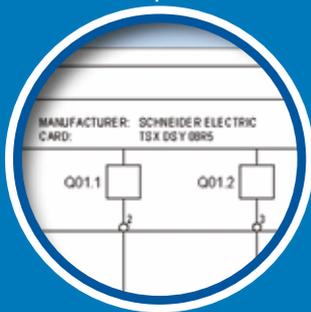
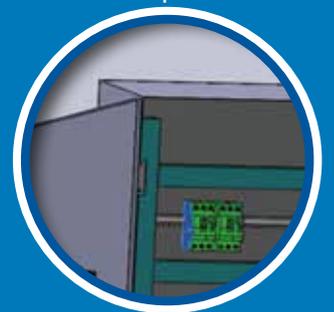
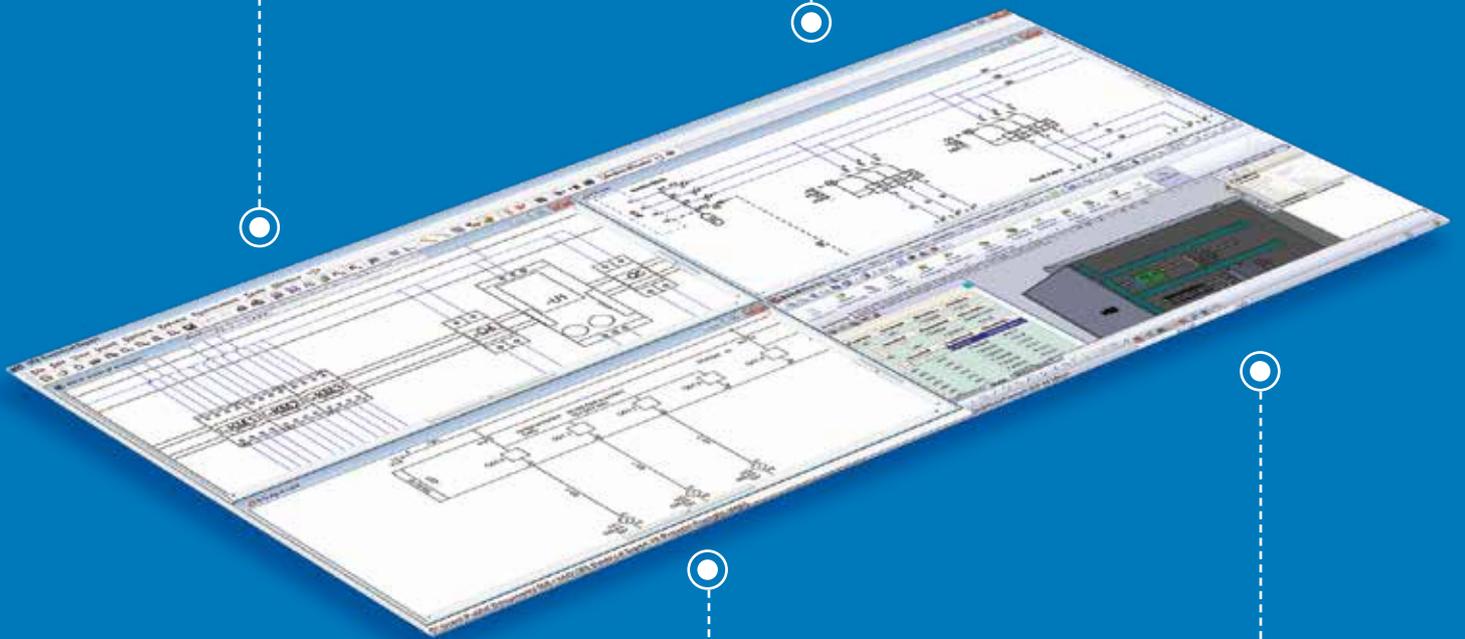
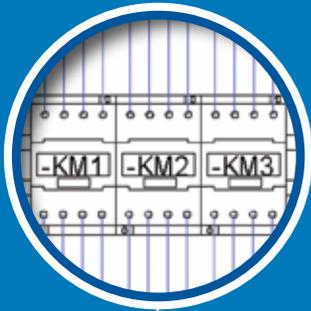
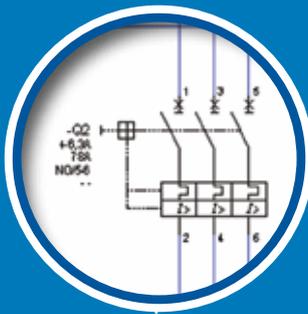
Colomiers, le 18 octobre 2013

Le Conseil d'Administration

TABLEAU DES CINQ DERNIERS EXERCICES

Indications en euros	31/07/2009	31/07/2010	31/07/2011	31/07/2012	31/07/2013
Capital en fin d'exercice					
Capital social	6 089 930	6 089 930	6 089 930	5 497 030	5 497 030
Nombre d'actions émises	1 581 800	1 581 800	1 581 800	1 427 800	1 427 800
Nombre d'obligations convertibles en actions	--	--	--	--	--
Opérations et résultats de l'exercice					
Chiffre d'affaires hors taxes	2 456 723	2 398 992	2 403 411	2 529 910	2 556 842
Résultat avant impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et aux provisions	2 629 512	2 000 500	3 025 328	2 660 582	5 455 162
Impôts sur les bénéfices	108 575	(44 462)	59 960	78 316	122 391
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et aux provisions	2 438 108	2 032 432	2 906 473	2 633 955	5 267 629
Résultat distribué	680 174	759 264	949 080	1 085 128	*1 170 796
Résultats par action					
Résultat après impôts, participation des salariés mais avant dotations aux amortissements et aux provisions	1,57	1,27	1,85	1,77	3,71
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et aux provisions	1,54	1,28	1,84	1,84	3,69
Dividendes distribués par action	0,43	0,48	0,60	0,76	*0,82
Personnel					
Effectif moyen des salariés employés au cours de l'exercice	18	16	14	14	15
Montant de la masse salariale de l'exercice	761 890	803 830	794 248	805 540	854 161
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice (Sécurité Sociale, œuvres sociales, ...)	373 375	418 016	416 938	420 041	443 286

* Soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale



Rapport Financier Annuel

V Rapports annexes au Rapport de gestion

A. Rapport sur les délégations

Rapport Spécial du Conseil d'Administration sur les délégations de pouvoirs données par l'Assemblée Générale au Conseil d'Administration au cours de l'exercice 2012/2013 :

AUTORISATION DE DELEGATION	DATE D'AUTORISATION ET DUREE	DATE D'EXPIRATION
Autorisation en vue de faire acheter par la société ses propres actions et de les annuler	AG du 18 janvier 2013	30 juillet 2014
Autorisation de procéder à une augmentation de capital au profit des salariés	AG du 18 janvier 2013 (rejetée)	

Colomiers, le 18 octobre 2013

Le Conseil d'Administration

B. Rapport sur les honoraires des Commissaires aux comptes

Note 1. - Honoraires des Commissaires aux comptes Groupe

Conformément à l'article 221-1-2 du règlement général de l'AMF, les honoraires des contrôleurs légaux chargés de contrôler les comptes de l'émetteur et des autres sociétés françaises du Groupe ainsi que les honoraires des experts indépendants intervenant dans les filiales étrangères du Groupe sont présentés dans les tableaux suivants :

Exercice 2012/2013	KPMG		Marc LOPEZ		MAZARS		Experts indépendants			
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	dans autres filiales françaises		dans filiales étrangères	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
<u>Audit</u>										
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes, individuels et consolidés										
▪ Emetteur	19 200	51%	16 300							
▪ Filiales intégrées globalement	18 200	49%	--	100%	4 100	100%	4 730	100%	17 351	100%
	37 400	100%	16 300	100%	4 100	100%	4 730	100%	17 351	100%
<u>Autres prestations, le cas échéant</u>										
Juridique, fiscal, social										
Autres (à préciser si > 10% des honoraires d'audit)										
▪ Emetteur										
▪ Filiales intégrées globalement										
<i>Sous-total</i>										
TOTAL	37 400	100%	16 300	100%	4 100	100%	4 730	100%	17 351	100%

Rapport Financier Annuel

V Rapports annexes au Rapport de gestion

Exercice 2011/2012	KPMG		Bernard PARIS		MAZARS		Experts indépendants			
							dans autres filiales françaises		dans filiales étrangères	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
<u>Audit</u>										
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes, individuels et consolidés										
▪ Emetteur	19 200	51%	8 300	51%	--	--	--	--	--	--
▪ Filiales intégrées globalement	18 200	49%	8 000	49%	4 050	100%	4 730	100%	12 974	100%
	37 400	100%	16 300	100%	4 050	100%	4 730	100%	12 974	100%
<u>Autres prestations, le cas échéant</u>										
Juridique, fiscal, social Autres (à préciser si > 10%)										
▪ Emetteur	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--
▪ Filiales intégrées globalement	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--
<i>Sous-total</i>										
TOTAL	37 400	100%	16 300	100%	4 050	100%	4 730	100%	12 974	100%

Exercice 2010/2011	KPMG		Bernard PARIS		MAZARS		Experts indépendants			
							dans autres filiales françaises		dans filiales étrangères	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
<u>Audit</u>										
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes, individuels et consolidés										
▪ Emetteur	19 000	51%	8 150	51%	--	--	--	--	--	--
▪ Filiales intégrées globalement	18 000	49%	8 000	49%	4 000	100%	4 500	100%	16 768	100%
	37 000	100%	16 150	100%	4 000	100%	4 500	100%	16 768	100%
<u>Autres prestations, le cas échéant</u>										
Juridique, fiscal, social Autres (à préciser si > 10% des honoraires d'audit)										
▪ Emetteur	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--
▪ Filiales intégrées globalement	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--
<i>Sous-total</i>										
TOTAL	37 000	100%	16 150	100%	4 000	100%	4 500	100%	16 768	100%

Colomiers, le 18 octobre 2013

Le Conseil d'Administration

Rapport Financier Annuel

V Rapports annexes au Rapport de gestion

Note 2. - Honoraires des Commissaires aux comptes – IGE+XAO SA

Ils se présentent de la façon suivante :

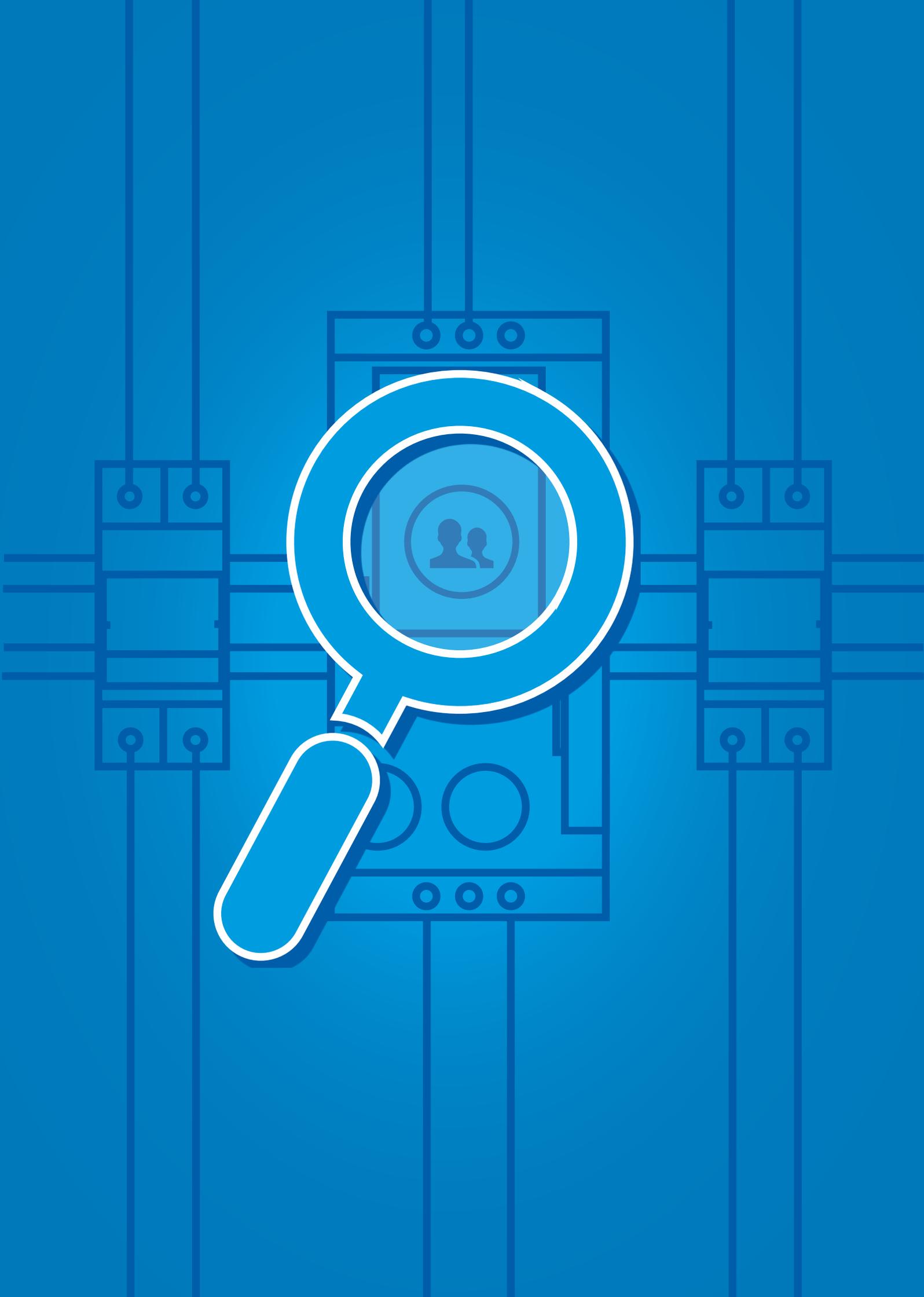
Exercice 2012/2013	KPMG		Marc LOPEZ	
	Montant	%	Montant	%
Audit				
▪ Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés	19 200	100 %	16 300	100 %
▪ Diligences relatives à la transition aux IFRS	--	--	--	--
	19 200	100 %	16 300	100 %
Autres prestations, le cas échéant				
Juridique, fiscal, social	--	--	--	--
Technologies de l'information	--	--	--	--
Audit interne	--	--	--	--
Autres (à préciser si > 10 % des honoraires d'audit)	--	--	--	--
<i>Sous-total</i>	--	--	--	--
TOTAL	19 200	100 %	16 300	100 %

Exercice 2011/2012	KPMG		Bernard PARIS	
	Montant	%	Montant	%
Audit				
▪ Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés	19 200	100 %	16 300	100 %
▪ Diligences relatives à la transition aux IFRS	--	--	--	--
	19 200	100 %	16 300	100 %
Autres prestations, le cas échéant				
Juridique, fiscal, social	--	--	--	--
Technologies de l'information	--	--	--	--
Audit interne	--	--	--	--
Autres (à préciser si > 10 % des honoraires d'audit)	--	--	--	--
<i>Sous-total</i>	--	--	--	--
TOTAL	19 200	100 %	16 300	100 %

Exercice 2010/2011	KPMG		Bernard PARIS	
	Montant	%	Montant	%
Audit				
▪ Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés	19 000	100%	16 150	100%
▪ Diligences relatives à la transition aux IFRS	--	--	--	--
	19 000	100%	16 150	100%
Autres prestations, le cas échéant				
Juridique, fiscal, social	--	--	--	--
Technologies de l'information	--	--	--	--
Audit interne	--	--	--	--
Autres (à préciser si > 10 % des honoraires d'audit)	--	--	--	--
<i>Sous-total</i>	--	--	--	--
TOTAL	19 000	100%	16 150	100%

Colomiers, le 18 octobre 2013

Le Conseil d'Administration



Exercice clos le 31 juillet 2013

Aux actionnaires,

En notre qualité de commissaire aux comptes de la société IGE+XAO désigné organisme tiers indépendant, dont la recevabilité de la demande d'accréditation a été admise par le COFRAC, nous vous présentons notre rapport sur les informations sociales, environnementales et sociétales consolidées présentées dans le rapport de gestion, ci-après « Informations RSE », établi au titre de l'exercice clos le 31 juillet 2013 en application des dispositions de l'article L.225-102-1 du code de commerce.

Responsabilité de la société

Il appartient au Conseil d'administration de la société IGE+XAO d'établir un rapport de gestion comprenant les Informations RSE prévues à l'article R.225-105-1 du code de commerce, établies conformément au référentiel utilisé (ci après le « Référentiel ») par la société et disponible sur demande auprès de celle-ci, dont un résumé figure en annexe 1 de la partie « responsabilité sociale, environnementale et sociétale » du rapport de gestion.

Indépendance et contrôle qualité

Notre indépendance est définie par les textes réglementaires, le code de déontologie de la profession ainsi que les dispositions prévues à l'article L.822-11 du code de commerce. Par ailleurs, nous avons mis en place un système de contrôle qualité qui comprend des politiques et des procédures documentées visant à assurer la conformité avec les règles déontologiques, les normes d'exercice professionnel et les textes légaux et réglementaires applicables.

Responsabilité du commissaire aux comptes

Il nous appartient, sur la base de nos travaux :

- d'attester que les Informations RSE requises sont présentes dans le rapport de gestion ou font l'objet, en cas d'omission, d'une explication en application du troisième alinéa de l'article R.225-105 du code de commerce (Attestation de présence des Informations RSE) ;
- d'exprimer une conclusion d'assurance modérée sur le fait que les Informations RSE, prises dans leur ensemble, sont présentées, dans tous leurs aspects significatifs, de manière sincère conformément au Référentiel retenu (Avis motivé sur la sincérité des Informations RSE).

Nous avons fait appel, pour nous assister dans la réalisation de nos travaux, à nos experts en matière de RSE.

Nos travaux se sont déroulés en novembre 2013.

1. Attestation de présence des Informations RSE

Nous avons conduit les travaux suivants conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France et à l'arrêté du 13 mai 2013 déterminant les modalités dans lesquelles l'organisme tiers indépendant conduit sa mission :

- Nous avons pris connaissance de l'exposé des orientations en matière de développement durable, en fonction des conséquences sociales et environnementales liées à l'activité de la société et de ses engagements sociétaux et, le cas échéant, des actions ou programmes qui en découlent ;
- Nous avons comparé les Informations RSE présentées dans le rapport de gestion avec la liste prévue par l'article R.225-105-1 du code de commerce ;
- Nous avons vérifié que les Informations RSE couvraient le périmètre consolidé, à savoir la société ainsi que ses filiales au sens de l'article L.233-1 et les sociétés qu'elle contrôle au sens de l'article L.233-3 du code de commerce avec les limites précisées dans les commentaires méthodologiques de la partie « responsabilité sociale, environnementale et sociétale » du rapport de gestion ;
- En cas d'absence de certaines informations consolidées, nous avons vérifié que des explications étaient fournies conformément aux dispositions de l'article R.225-105 alinéa 3.

Sur la base de ces travaux, nous attestons de la présence dans le rapport de gestion des Informations requises.

Rapport Financier Annuel

VI Rapport du Commissaire aux Comptes désigné organisme tiers indépendant, sur les informations sociales, environnementales et sociétales consolidées figurant dans le rapport de gestion

2. Avis motivé sur la sincérité des Informations RSE

Nature et étendue des travaux

Nous avons effectué nos travaux conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à l'arrêté du 13 mai 2013 déterminant les modalités dans lesquelles l'organisme tiers indépendant conduit sa mission et à la norme ISAE 3000 (International Standard on Assurance Engagements).

Nous avons mis en œuvre les diligences suivantes conduisant à obtenir une assurance modérée sur le fait que les Informations RSE ne comportent pas d'anomalies significatives de nature à remettre en cause leur sincérité, dans tous leurs aspects significatifs, conformément au Référentiel. Une assurance de niveau supérieur aurait nécessité des travaux de vérification plus étendus.

Nous avons effectué les travaux suivants :

- Nous avons identifié les personnes qui, au sein de la société, sont en charge des processus de collecte des informations et, le cas échéant, sont responsables des procédures de contrôle interne et de gestion des risques ;
- Nous avons apprécié le caractère approprié du Référentiel au regard de sa pertinence, son exhaustivité, sa neutralité, sa clarté et sa fiabilité, en prenant en considération, le cas échéant, les bonnes pratiques du secteur ;
- Nous avons vérifié la mise en place d'un processus de collecte, de compilation, de traitement et de contrôle visant à l'exhaustivité et à la cohérence des Informations. Nous avons pris connaissance des procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration des Informations RSE. Nous avons mené des entretiens auprès des personnes responsables de la préparation des Informations RSE ;
- Nous avons sélectionné les informations consolidées à tester¹ et déterminé la nature et l'étendue des tests en prenant en considération leur importance au regard des conséquences sociales et environnementales liées à l'activité du groupe ainsi que de ses engagements sociétaux.
 - Concernant les informations quantitatives consolidées que nous avons considérées les plus importantes :
 - au niveau de l'entité consolidante et des entités contrôlées, nous avons mis en œuvre des procédures analytiques et vérifié, sur la base de sondages, les calculs ainsi que la consolidation de ces informations;
 - au niveau du site de Colomiers, en fonction de sa contribution aux indicateurs consolidés et d'une analyse de risque, nous avons :
 - o mené des entretiens pour vérifier la correcte application des procédures et pour identifier d'éventuelles omissions ;
 - o mis en œuvre des tests de détail sur la base d'échantillonnages, consistant à vérifier les calculs effectués et à rapprocher les données des pièces justificatives.L'échantillon ainsi sélectionné représente en moyenne 32% des effectifs.
 - Concernant les informations qualitatives consolidées que nous avons considérées les plus importantes, nous avons consulté les sources documentaires et mené des entretiens pour corroborer ces informations et apprécier leur sincérité.
- Pour les autres informations consolidées publiées, nous avons apprécié leur sincérité et leur cohérence par rapport à notre connaissance de la société et, le cas échéant, par des entretiens ou la consultation de sources documentaires.
- Enfin, nous avons apprécié la pertinence des explications relatives, le cas échéant, à l'absence de certaines informations.

Du fait du recours à l'utilisation de techniques d'échantillonnages ainsi que des autres limites inhérentes au fonctionnement de tout système d'information et de contrôle interne, le risque de non-détection d'une anomalie significative dans les Informations RSE ne peut être totalement éliminé.

Conclusion

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'anomalie significative de nature à remettre en cause le fait que les Informations RSE, prises dans leur ensemble, sont présentées, dans tous leurs aspects significatifs, de manière sincère, conformément au Référentiel.

¹ **Indicateurs sociaux** : Effectif inscrit fin de période et répartition par sexe / âge / zone géographique, Nombre d'embauches, Nombre de licenciements, Nombre d'heures de formation, Taux d'absentéisme, Montant de la masse salariale.

Observations

Sans remettre en cause la conclusion ci-dessus, nous attirons votre attention sur :

- les précisions méthodologiques apportées dans la partie relative à la responsabilité sociale, environnementale et sociétale du rapport de gestion, et notamment la limitation de périmètre de consolidation opérée sur certaines Informations RSEⁱ en raison du processus de collecte de ces informations en cours de déploiement ou de fiabilisation. Une attention doit être portée en 2013/2014 aux instructions relatives au reporting RSE envoyées aux entités hors France afin que le périmètre de consolidation soit le plus exhaustif possible.
- le fait que certaines Informations RSE nécessiteraient d'être davantage développées :
 - si les impacts environnementaux générés par l'activité du Groupe sont limités, certains indicateurs de pilotage environnementaux nécessiteraient néanmoins d'être suivis et communiquésⁱⁱ ;
 - en particulier les thématiques sociétales relatives à « la sous-traitance et aux fournisseurs ».
- le fait que les définitions de certains indicateurs sociaux doivent être précisées dans les instructions de collecte communiquées par le Groupe aux filiales et que les contrôles effectués par le Groupe doivent être renforcés, en particulier pour les indicateurs « Accidents » et « Taux d'absentéisme ».

ⁱ Notamment l'indicateur « Nombre d'heures de formation ».

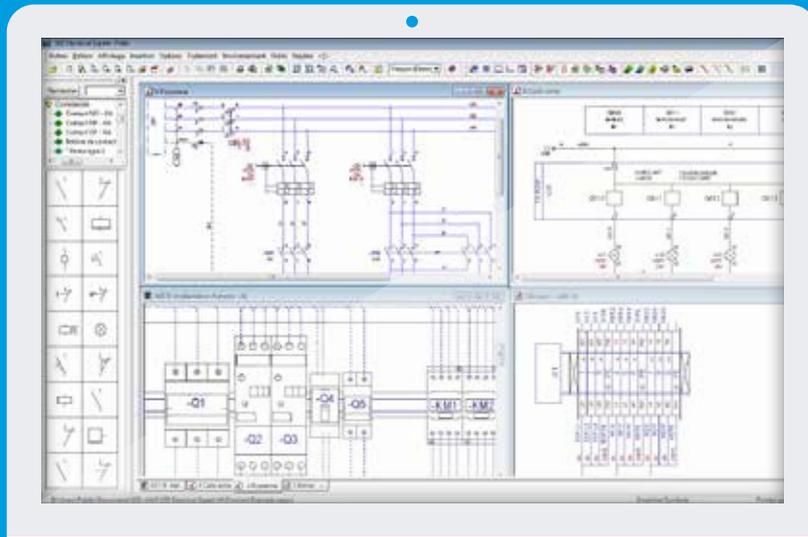
ⁱⁱ Notamment « Quantité de papier consommé », « Consommation d'énergie », « Quantité de déchets DEEE générés » et « Emissions de Gaz à Effet de Serre ».

Paris La Défense, le 29 novembre 2013

KPMG Audit
Département de KPMG S.A.

Christian Libéros
Associé

Philippe Arnaud
Associé
Responsable du département
Changement Climatique & Développement Durable



Dans le présent rapport, le Président du Conseil d'Administration vous rend compte des conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil ainsi que des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place par IGE+XAO et ses filiales au cours de l'exercice 2012/2013. Ce document vous est présenté en complément du rapport de gestion contenu dans le Rapport Financier Annuel.

Ce rapport est établi conformément à l'article LM. 225-37 alinéa 6 du Code de Commerce et aux recommandations de l'Autorité des Marchés Financiers contenues notamment dans son rapport sur le gouvernement d'entreprise et le contrôle interne du 8 décembre 2009.

Le Président du Conseil d'Administration a chargé le responsable financier des diligences préparatoires au présent rapport qui a ensuite été approuvé par le Conseil d'Administration lors de sa réunion du 18 octobre 2013.

A. Informations générales sur les séances du Conseil d'Administration

Le Conseil d'Administration est une instance collégiale qui représente collectivement l'ensemble des actionnaires et qui s'impose d'agir en tout moment dans l'intérêt social de la société. Il s'appuie sur un mode de fonctionnement qui tout en respectant rigoureusement la loi assure les conditions d'un bon gouvernement d'entreprise.

Note 1. - Généralités

Organisation de la Société et du Conseil d'Administration

IGE+XAO est une société anonyme de type classique gérée par un Conseil d'Administration et dont les actions sont inscrites aux négociations sur Euronext Paris (Compartiment C) depuis 1997.

La Direction Générale de la Société est exercée par le Président du Conseil d'Administration, qui cumule les fonctions de Président du Conseil d'Administration et de Directeur Général.

Eu égard à sa taille, la Société se réfère au Code MiddleNext depuis décembre 2010.

Composition du Conseil d'Administration

Il est composé des 5 membres suivants nommés par l'Assemblée Générale pour une durée de 6 ans :

- | | |
|--------------------------|--|
| ▪ M. Alain Di Crescenzo | Président du Conseil d'Administration et Directeur Général |
| ▪ M. Charles Baudron | Administrateur |
| ▪ M. Jean Baudron | Administrateur |
| ▪ M. Pierre Revel-Mouroz | Administrateur indépendant |
| ▪ Mme Anne Varon | Administrateur indépendant |

Concernant la notion d'Administrateur indépendant, la Société a retenu les critères d'indépendance précisés par le code AFEP-MEDEF.

Le tableau de synthèse sur les nominations ainsi qu'une présentation plus détaillée des mandataires sociaux et des dirigeants figurent dans le rapport de gestion.

La liste des fonctions exercées par les membres du Conseil d'Administration dans d'autres sociétés figure dans le rapport de gestion.

Rapport Financier Annuel

VII Rapport du Président du Conseil d'Administration sur les conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil d'Administration

Règles applicables et Conseil d'Administration

En 2012/2013, le Conseil d'Administration a pris connaissance en particulier des dernières règles applicables en matière de Responsabilité Sociétale de l'Entreprise (RSE) – Développement durable.

Il a été décidé, à ce sujet, de constituer un groupe de travail et de recruter un chef de projet (contrat de travail en alternance) afin de répondre au mieux aux obligations en la matière. En parallèle, il a été décidé de poursuivre la mise à jour du Règlement intérieur et de la procédure concernant la déontologie boursière.

Evolution du Conseil d'Administration

Le chiffre d'affaires consolidé

Le chiffre d'affaires consolidé fait l'objet d'une présentation en Comité d'audit et en Conseil ainsi que d'un arrêté par ses membres sur une base trimestrielle et en amont de la communication au Marché.

Cette séance est généralement précédée de réunions téléphoniques entre la Direction générale et les Directions des filiales afin de valider les réalisations en termes de chiffre d'affaires par rapport aux objectifs et prévisions.

L'arrêté des comptes

Après examen par le Comité d'audit, le Conseil d'Administration arrête les comptes individuels d'IGE+XAO et les comptes consolidés du Groupe IGE+XAO sur une base semestrielle au 31 janvier et au 31 juillet de chaque année. Ses membres ont la possibilité d'entendre les Commissaires aux comptes. Ils examinent également les risques liés à l'activité de la Société, ses engagements hors bilan et autres informations financières que le Conseil soumet ensuite à l'Assemblée Générale des actionnaires.

Communiqués de presse et autres supports de communication

Les projets de communiqués de presse ou de tout autre support de communication à dominante financière sont généralement soumis à la relecture préalable des membres du Comité d'Audit et du Conseil d'Administration. Ces derniers peuvent émettre des remarques sur le fond ou la forme qui, après discussions, peuvent être incorporées au sein de la version définitive.

Par ailleurs, le Conseil d'Administration a poursuivi en 2012/2013 ses travaux d'analyse de la stratégie et du suivi d'activité, en présence de ses dirigeants.

Des Administrateurs assidus

En 2012/2013, le Conseil d'Administration s'est réuni 9 fois, avec un taux d'assiduité de 88% en moyenne.

La répartition des jetons de présence établie en partie selon l'assiduité aux réunions du Conseil est détaillée dans le Rapport de gestion.

En 2012/2013, une somme de 3 760 euros a été attribuée aux trois Administrateurs non rémunérés de la Société.

Des Comités du Conseil motivés

Le Conseil d'Administration a finalisé la mise en place du Comité d'audit et a sollicité le Comité de rémunération en particulier sur l'analyse de la rémunération du dirigeant.

Les missions et le mode de fonctionnement des Comités sont présentés dans le Règlement intérieur. Le Comité de rémunération et le Comité d'audit sont opérationnels respectivement depuis 2004 et 2011.

Note 2. - Evaluation du Conseil d'Administration

Le Conseil d'Administration envisage les voies de progrès toujours possibles et prend les mesures d'amélioration qu'il juge utiles. Cette évaluation s'effectue dans le cadre du Code MiddleNext auquel le Conseil se réfère.

Le Conseil d'Administration a estimé que la qualité des réunions continue de s'améliorer. Il mesure avec régularité les différents enjeux stratégiques du Groupe et il prend les décisions correspondantes.

Le Conseil d'Administration a mis en place et communique aux Administrateurs en début d'exercice, un calendrier des séances et des ordres du jour associés prévisionnels sur les 12 mois à venir.

Les travaux préparatoires des Comités, et notamment du Comité d'audit, devraient faciliter encore les débats et décisions des Conseils d'Administration à venir. Il est toutefois rappelé que les Comités du Conseil d'Administration agissent dans le cadre des missions qui leur sont confiées par le Conseil d'Administration, ils sont force de propositions mais n'ont pas de pouvoir de décision.

Note 3. - Règlement intérieur du Conseil d'Administration

Les travaux du Conseil d'Administration s'organisent autour d'un Règlement intérieur qui a pour objet de compléter les règles légales, réglementaires et statutaires auxquelles le Conseil d'Administration et les Administrateurs s'astreignent.

Le Règlement intérieur précise les modalités de fonctionnement du Conseil d'Administration dans l'intérêt de la Société et de tous les actionnaires.

Le Règlement intérieur est susceptible d'être modifié par le Conseil d'Administration compte tenu de l'évolution des lois et des règlements ainsi que de son propre fonctionnement. Il est consultable sur le site Internet de la Société.

Note 4. - Rémunérations des mandataires sociaux

Les principes et les règles arrêtés par le Conseil d'Administration pour déterminer les rémunérations et avantages de toute nature accordés aux mandataires sociaux sont traités dans le Rapport de gestion du Conseil d'Administration.

La rémunération des dirigeants mandataires sociaux concerne uniquement la rémunération du Président.

Tous les cadres dirigeants sont salariés et ne reçoivent de rémunérations ou d'avantages en nature que de leur société de rattachement. Ils bénéficient au même titre que les autres salariés des sociétés françaises (formant une Union Economique et Sociale), de la participation résultant de l'accord d'entreprise.

B. Rapport du Président sur le contrôle interne et la gestion des risques

A la demande du Président du Conseil d'Administration, la Direction financière a réuni les éléments constitutifs du présent Rapport sur la base des différents travaux réalisés dans le domaine du Contrôle interne dans le Groupe.

Note 1. - Définition et objectifs du Contrôle interne

IGE+XAO a défini et mis en œuvre un cadre de contrôle interne qui s'appuie principalement sur le cadre de référence de l'AMF en la matière.

Ainsi, le contrôle interne vise à fournir une assurance raisonnable quant à l'atteinte des objectifs suivants : la réalisation et l'optimisation des opérations, la fiabilité de l'information financière et comptable, la conformité aux lois et aux règlements en vigueur.

Le système et les procédures de contrôle interne en vigueur au sein d'IGE+XAO ont pour objet de :

- veiller à ce que les actes de gestion ou de réalisation des opérations et les comportements des personnes respectent les lois et règlements applicables ainsi que les orientations données par les organes sociaux et les valeurs, normes et règles internes au Groupe.
- vérifier que les informations comptables, financières et de gestion communiquées aux organes sociaux de la Société reflètent avec sincérité l'activité et la situation du Groupe.
- prévenir et maîtriser les risques d'erreur ou de fraudes, en particulier dans les domaines comptables et financiers.

Rapport Financier Annuel

VII Rapport du Président du Conseil d'Administration sur les conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil d'Administration

Note 2. - Organisation générale et principaux acteurs

Toutes les structures impliquées dans la gouvernance d'entreprise participent à la mise en œuvre du contrôle interne. Eu égard à la taille d'IGE+XAO, l'organisation du contrôle interne repose principalement l'organisation du Groupe et sur la responsabilisation de chacun des départements et filiales de la Société et dans leurs domaines de compétences respectifs.

Direction et encadrement

Le Comité de direction est composé du Président du Groupe (pour les aspects Trade et les organisations Corporate : divisions Communication, Administration, Finance et Qualité) et des Directeurs R&D. Il se réunit régulièrement au siège ou en tout autre lieu, en présence, si besoin est et selon les sujets, de responsables Groupe pour :

- mettre en œuvre la stratégie approuvée par le Conseil d'Administration,
- définir les actions et prendre les décisions permettant d'atteindre les objectifs,
- s'assurer de l'application et du respect des lois et règles internes.

Ces réunions sont organisées une fois par mois.

Le Comité de direction organise également une fois par an en début d'exercice une réunion plénière au cours de laquelle :

- la stratégie du Groupe, approuvée par le Conseil d'Administration, est présentée ;
- les objectifs et missions sont déclinés de façon opérationnelle au sein de chaque division ;
- les organigrammes fonctionnels et hiérarchiques sont arrêtés ;
- les objectifs individuels des responsables du Groupe sont définis.

Le Président anime une réunion mensuelle d'information (Réunion Info meeting) selon un calendrier arrêté pour l'exercice - soumis toutefois aux aléas de l'activité - qui rassemble physiquement ou par téléphone, les acteurs clés du Groupe et dont l'objectif est d'informer ces derniers sur les principales évolutions d'IGE+XAO. Le Comité de direction a décidé qu'il n'y aurait pas de compte-rendu formalisé à l'issue de ces réunions d'information pour des raisons de confidentialité des sujets abordés.

Deux à trois fois par an, la Direction Générale organise une réunion (Quarterly meeting) selon un ordre du jour préalablement arrêté. Elle rassemble le Président du Groupe, les dirigeants des sociétés filiales, en cas de besoin leurs responsables des ventes et les responsables supports d'activités du Groupe (corporates) ; elle a pour objectif de faire le point sur les objectifs définis lors de la réunion plénière ainsi que de traiter de sujets particuliers (projets importants, évolutions des marchés, ressources humaines, finances,...) présentés par la Direction ou les membres participants. Ces réunions font l'objet de comptes rendus écrits et de plans d'actions.

De plus, tous les 45 jours environ, la Direction Trade accompagnée des organisations « Corporate » anime une réunion (Corporate meeting) en présence de tous les responsables « Corporate » au cours de laquelle chaque dirigeant de filiale est joint par téléphone. L'objectif de cette réunion est de faire le point sur le suivi opérationnel de chacune des sociétés du Groupe. Ces réunions ne font pas l'objet de comptes rendus écrits en dehors de plans d'actions.

Enfin, des réunions de suivi sont mises en place régulièrement au sein de chaque pays.

Note 3. - Organisation financière et de gestion

IGE+XAO dispose d'un responsable financier corporate qui rend compte directement au Président Directeur Général. A ce titre, il :

- fixe les calendriers des arrêtés de comptes semestriels et annuels et de chiffre d'affaires mensuels et établit les reportings Groupe correspondants ;
- supervise au sein du Groupe les services comptables et les comptables extérieurs au Groupe en charge du suivi des comptabilités dans nombre de filiales étrangères ;
- est en charge de l'établissement de la consolidation des comptes du Groupe ;
- assure la liaison avec les Commissaires aux comptes du Groupe, des filiales et les autres experts indépendants ;
- prépare les communications financières à destination du Marché ;

- veille à l'application des lois, des règles et des procédures internes en vigueur et propose toute amélioration souhaitable ;
- participe à la mise en place des règles et procédures du Groupe, des modes de gestion de trésorerie, des financements, emprunts, garanties ou cautions ;
- supervise les aspects juridiques au sein des filiales,
- participe aux études concernant l'évolution des principes et règles comptables, l'évolution du périmètre juridique du Groupe et son organisation,
- supervise l'établissement des budgets des Sociétés du Groupe.

Information de gestion et budget – Gestion des Achats

Le service du Contrôle de gestion du Groupe est en charge, sous la supervision du responsable financier corporate, du pilotage des objectifs financiers dans le cadre des processus de suivi budgétaire des entités du Groupe et également de suivi transversal des projets en support aux activités Grands Comptes et aux filiales du Groupe.

Les budgets ainsi définis sont validés par la Direction. Ils permettent d'une part une analyse permanente comparant les chiffres réalisés et les dépenses opérationnelles mensuels et cumulés par rapport au budget et à l'année précédente et d'autre part la mise en place d'actions correctives pour coller au mieux aux objectifs et à l'évolution de l'activité. Des tableaux de bord mensuels sont élaborés à destination de la Direction.

L'équipe de Contrôle de gestion s'occupe également de la gestion des achats et de son application dans le Groupe.

Note 4. - Systèmes d'information comptable et financier

Les systèmes d'information et de reporting dont dispose le Groupe permettent un suivi régulier et précis des performances du Groupe.

Les outils informatiques évoluent en fonction des exigences de la direction du Groupe.

Le système comptable et financier s'appuie principalement sur le logiciel Sage et sur un outil informatique de gestion SIE (Système d'Information de l'Entreprise), développé en interne.

Des règles ont été établies en matière d'accès aux systèmes, de sauvegarde et de conservation des données, et de vérification des enregistrements.

Les données sont sauvegardées de façon régulière et les sauvegardes sont clairement identifiées. Les supports des sauvegardes sont conservés dans un endroit différent du bâtiment source.

Les procédures informatisées, notamment les interfaces, sont conçues pour émettre des alertes en cas de dysfonctionnement.

Note 5. - Contrôle interne et gestion des risques

Les principaux moyens de contrôle visant à limiter les risques les plus spécifiques à l'activité d'IGE+XAO sont les suivants :

- Risque commercial

IGE+XAO conduit une politique de veille afin d'adapter son organisation au mieux aux évolutions de son métier et de son marché et reste en permanence à l'écoute de ses clients et prospects et de leurs attentes. La Direction Trade fait à cet égard un suivi régulier des activités commerciales du Groupe ainsi que des objectifs définis en réunion plénière.

Une partie de la croissance d'IGE+XAO est fondée sur des technologies sophistiquées, délicates à mettre au point et qui peuvent ne pas fonctionner conformément aux spécifications définies. De même, les retards imprévus de développement de produits nouveaux pourraient avoir un impact négatif sur la capacité de la Société à lancer des produits sur le marché en temps voulu. Les revenus et le résultat d'exploitation futurs de la Société pourraient se trouver affectés par ces événements. Pour limiter ces risques, IGE+XAO effectue régulièrement des revues tant au niveau de l'avancement des développements et des projets qu'au niveau du caractère innovants de ces derniers.

Rapport Financier Annuel

VII Rapport du Président du Conseil d'Administration sur les conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil d'Administration

IGE+XAO a signé des contrats de distribution avec des partenaires intervenant sur son secteur de façon à accroître son chiffre d'affaires. L'interruption d'un ou de plusieurs de ces partenariats pourrait entraîner un effet négatif sur les revenus de la Société. Pour s'en prémunir, IGE+XAO a inclus, dans son organisation, la gestion des distributeurs et dédie une attention particulière à leur suivi.

- Dépendance à l'égard du personnel clé

Il n'existe aucune garantie que la Société parviendra à fidéliser sur le long terme ses principaux dirigeants ou collaborateurs importants pour la poursuite de son exploitation. Toutefois, un certain nombre de mesures ont été mises en œuvre (politique salariale ciblée) afin de conserver au sein du Groupe les personnels clés et à haut niveau. La politique de gestion de carrière est en cours de généralisation au sein du Groupe.

- Risques lié au traitement de l'information

Afin de limiter le risque lié aux obligations des dirigeants et des personnes qui leur sont proches eu égard à l'information dont elles ont connaissance et aux titres de la Société, IGE+XAO a mis en place et diffusé aux personnes concernées, et en priorité aux dirigeants, une procédure d'information.

Parallèlement, conformément à la loi du 20 juillet 2005, la société a mis en place de façon permanente une liste de personnes dites initiées qui est soumise annuellement à l'approbation du Conseil d'Administration. Une procédure d'information est systématiquement remise en main propre à chaque personne concernée.

- Risques juridiques

IGE+XAO se protège des principaux risques de nature juridique en souscrivant des polices d'assurance couvrant ces risques. Les primes relatives aux contrats d'assurance ne représentent pas des montants significatifs sur l'exercice. Ces contrats sont recensés dans le document de référence (ou rapport financier annuel).

Par ailleurs, IGE+XAO s'entoure, le cas échéant, des conseils d'avocats afin de sécuriser les transactions ou tout autre acte de la vie du Groupe.

A sa connaissance, IGE+XAO n'a pas encouru de procédure gouvernementale, judiciaire ou d'arbitrage qui pourrait avoir ou aurait eu au cours des douze derniers mois des effets significatifs sur la situation financière ou la rentabilité du Groupe.

- Risques liés à la reconnaissance des revenus

La facturation d'une prestation ou d'un droit d'utilisation de licence ne permet pas forcément la reconnaissance en produit d'exploitation de cette facturation, notamment si la Société est liée par une obligation de résultat non encore atteinte ou des contraintes techniques de quelque nature que ce soit.

Le responsable comptable pour la France ainsi que les contrôleurs de gestion pour toutes les entités du Groupe s'assurent de la correcte reconnaissance du revenu en fonction de la nature des contrats clients. Un outil informatique de gestion de la facturation et d'enregistrement comptable a été développé en interne. Le correct fonctionnement de ce système est testé régulièrement, au moins une fois par an.

Le recouvrement est assuré en France par le service Comptabilité assisté d'une cellule de support situé au Maroc et dans les filiales par la personne en charge du suivi administratif ; ces personnes appliquent la procédure de relance mise en place au sein du Groupe.

Des outils de suivi du recouvrement ont été déployés et les rapports qui en découlent sont communiqués à la Direction mensuellement pour la France et trimestriellement pour le Groupe.

- Risques relatifs à l'information financière

Les opérations quotidiennes de contrôle interne sont assurées par le responsable financier corporate avec l'assistance du contrôleur de gestion tant dans le domaine du traitement de l'information comptable et financière que du contrôle de celui-ci :

- Contrôles des états financiers : des instructions de reporting financier comprenant un rappel des principes comptables, le calendrier de transmission des informations et la matrice du reporting financier (comprenant le bilan, le compte de résultat, des tableaux de flux et des données qualitatives) sont communiquées tous les ans aux filiales.
- Chaque trimestre, les responsables des filiales ou leurs comptables externes adressent au responsable financier corporate par voie électronique et par courrier leurs reportings financiers selon le calendrier prédéfini ci-avant. Ces informations financières, la bonne application des procédures d'arrêté, les

retraitements et la réconciliation des comptes intra-groupes sont contrôlés de façon exhaustive puis sont utilisés pour les besoins de la consolidation et pour valider les données de gestion (suivi du chiffre d'affaires, suivi des budgets notamment – cf. ci-après).

- o Les cabinets comptables des filiales de très petite taille transmettent directement et mensuellement au responsable financier corporate, après validation par les Responsables de filiale, les documents comptables extraits de leur système.
- o Contrôle des reportings mensuels: le contrôleur de gestion effectue des contrôles de cohérence par rapport aux données budgétaires et à celles de l'exercice passé. Les écarts et évolutions sont analysés. Il contrôle également la base de chiffre d'affaires complétée au fil de l'eau par toutes les sociétés du Groupe.

La fiabilité des procédures de production des comptes consolidés d'IGE+XAO est assurée par :

- le processus de consolidation géré par le responsable financier corporate (cf procédures ci-avant) ;
- les comptabilités des filiales sont gérées par des professionnels de la comptabilité indépendants ;
- la consolidation est réalisée en interne grâce à un logiciel dédié.

Les états financiers et la consolidation des comptes font l'objet d'un audit complet au 31 juillet et d'une revue limitée au 31 janvier.

Du fait de sa cotation en bourse dans un pays de l'Union européenne et conformément au règlement CE n°1606/2002 du 19 juillet 2002, les comptes consolidés du Groupe IGE+XAO sont établis depuis le 1er août 2005 suivant les normes comptables internationales : International Financial Reporting Standards (« IFRS ») applicables à compter des exercices ouverts après le premier janvier 2005, telles qu'adoptées par l'Union Européenne.

Les principes comptables sont régulièrement actualisés.

Note 6. - Diligences spécifiques

Diligences spécifiques conduites sur l'exercice

Au cours de l'exercice 2012/2013, les diligences conduites tant en termes d'organisation, de contrôle que d'audit interne ont porté principalement sur :

- Les méthodes de report automatique des données du rapport financier de fin d'exercice,
- Les spécifications nécessaires à l'implantation d'un ERP (Finance – CRM en particulier),
- Le renforcement du contrôle des flux au niveau de la gestion administrative des ventes au sein des sociétés de distribution du groupe.

Objectifs à court et moyen terme

En 2013/2014, le Groupe poursuivra sa démarche d'adaptation continue de ses procédures de contrôle interne. Il portera notamment ses efforts sur :

- la poursuite de la mission ouverte sur le système d'information et l'organisation du Groupe;
- la finalisation de la mission d'analyse des flux internes et de leurs conséquences ;
- la poursuite de la formalisation des procédures internes.

Note 7. - Limites du contrôle interne

Le dispositif de contrôle interne ne peut fournir une garantie absolue que les objectifs de la Société en la matière seront atteints. Il existe des limites inhérentes à tout système de contrôle interne relevant notamment des incertitudes du monde extérieur, de l'exercice de la faculté de jugement ou des perturbations pouvant survenir en raison d'une défaillance ou d'une simple erreur.

Colomiers, le 18 octobre 2013

Le Président du Conseil d'Administration



En application des articles 241-1 à 241-6 du Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers et du Règlement européen n° 2273/2003 du 22 décembre 2003 entré en vigueur le 13 octobre 2004 et portant sur les modalités d'application de la Directive européenne n° 2003/6/CE du 29 janvier 2003, le présent document a pour objet de décrire les objectifs et les modalités de renouvellement du programme de rachat des titres soumis par la Société IGE+XAO à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le 31 janvier 2014.

L'avis préalable de réunion sera publié au Bulletin des Annonces Légales et Obligatoires au plus tard le 20 décembre 2013.

SYNTHÈSE DES PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES DE L'OPÉRATION

Emetteur : IGE+XAO (NYSE Euronext - Euronext)	
Programme :	rachat d'actions
Pourcentage de rachat maximum autorisé :	10 %
Pourcentage de rachat maximum autorisé compte tenu du nombre d'actions déjà acquis (au 30 septembre 2013) :	9,81 %
Prix d'achat unitaire maximum (hors frais):	70 euros
Prix de vente unitaire minimum (hors frais):	10 euros
Durée du Programme : dix-huit mois au plus à compter de l'Assemblée Générale Ordinaire du 24 janvier 2014.	

A. Bilan du précédent programme

L'avant dernier programme a été autorisé par l'Assemblée Générale du 31 janvier 2012 et renouvelé lors de l'Assemblée Générale du 18 janvier 2013 pour une nouvelle période de 18 mois. Le bilan de cet avant dernier programme avait alors été établi de son jour d'ouverture jusqu'au 30 septembre 2012. Entre le 1er octobre 2012 et le 18 janvier 2013, les opérations suivantes ont été réalisées :

Nombre de titres détenus au 1er octobre 2012 :	4 538 à un prix moyen de 31,41 €
Nombre de titres achetés dans le cadre du contrat de liquidité :	5 083
Nombre de titres achetés dans le cadre du programme de rachat d'actions :	0
Nombre de titres vendus dans le cadre du contrat de liquidité :	(6 915)
Nombre de titres cédés dans le cadre du plan d'options de rachat d'actions :	0
Nombre de titres détenus au 18 janvier 2013:	2 706 à un prix moyen de 26,61 €

Le programme de rachat autorisé par l'Assemblée Générale du 18 janvier 2013 a donné lieu aux opérations ci-après:

Rapport Financier Annuel

VIII Descriptif du programme de rachat d'actions propres soumis à l'autorisation de l'Assemblée Générale Ordinaire du 24 janvier 2014

Bilan du précédent programme

Déclaration de l'émetteur des opérations réalisées au titre du précédent programme soit du 19 janvier 2013 au 30 septembre 2013 :

INFORMATIONS	FLUX BRUTS CUMULES			POSITIONS OUVERTES AU JOUR DU DEPOT DE LA NOTE D'INFORMATION					
	ACHATS	VENTES	ANNULAT°	POSITIONS OUVERTES A L'ACHAT			POSITIONS OUVERTES A LA VENTE		
				CALL ACHETES	PUT VENDUS	ACHATS A TERME	CALL VENDUS	PUT ACHETES	VENTE A TERME
Nombres de titres	9 117	9 109	--	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
dont titres destinés à la remise en paiement ou en échange ou à être cédés ou annulés	389	--	--	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
dont titres affectés au contrat de liquidité	8 728	9 109	--	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
dont titres affectés au bénéfice du personnel salarié	--	--	--	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
Cours moyen des transactions	43,04 €	44,44 €	--	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
Montant*	392 373 €	404 802 €	--	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant

* sans arrondi

Les opérations d'achats et de vente ont été affectées en totalité à l'objectif d'animation du cours de bourse.

Le nombre de titres ainsi détenus au 30 septembre 2013 s'élève à 2 714 titres.

La Société n'a pas recours à des produits dérivés.

Pour rappel, dans sa séance du 26 juin 2012, le Conseil d'Administration, faisant usage des pouvoirs conférés par l'Assemblée Générale Ordinaire du 31 janvier 2012, a décidé de réduire, à compter du 6 juillet 2012, le capital social de la Société IGE+XAO SA par annulation de 154 000 actions représentant 9,9% du capital social.

Répartition par objectif des titres détenus au 30 septembre 2013

INFORMATIONS	MONTANTS
Pourcentage de capital auto-détenu:	0,19 %
Nombre d'actions annulées au cours des 24 derniers mois	154 000
Nombre de titres détenus en portefeuille	2 714
dont titres destinés à la remise en paiement ou en échange	752
dont titres affectés au contrat de liquidité	1 962
dont titres affectés au bénéfice du personnel salarié	--
Valeur comptable du portefeuille au 30 septembre 2013 en €	120 514
Valeur de marché du portefeuille au 30 septembre 2013 en €	136 650

B. Objectif du programme de rachat d'actions et utilisation des actions rachetées

- La conservation et la remise ultérieure à l'échange ou en paiement dans le cadre d'opérations éventuelles de croissance externe,
- l'annulation dans les conditions légales,
- l'animation du cours du titre et sa liquidité par l'intermédiaire d'un prestataire de services d'investissement et au moyen d'un contrat de liquidité conforme à la charte de déontologie de l'AFEI telle que reconnue par l'AMF,
- la remise des titres lors de l'exercice de droits attachés à des valeurs mobilières donnant droit par remboursement, conversion, échange, présentation d'un bon ou de toute autre manière, à l'attribution d'actions de la Société,
- l'attribution ou la cession d'actions aux salariés et/ou mandataires de la Société et du Groupe dont elle est la société mère.

Cet ordre pourra être modifié en fonction des opportunités qui se présenteront à la Société.

C. Cadre juridique

Ce programme s'inscrit dans le cadre des dispositions prévues par les articles L.225-209 et suivants du Code de commerce et conformément au Règlement européen n° 2273/2003 du 22 décembre 2003, pris en application de la Directive 2003/6/CE du 28 janvier 2003, entrée en vigueur le 13 octobre 2004. Il est soumis au vote de l'Assemblée Générale Ordinaire du 24 janvier 2014, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises en matière ordinaire :

Septième résolution

(autorisation donnée au Conseil d'Administration en vue de faire acheter par la Société ses propres actions)

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport du Conseil d'Administration et avoir pris connaissance des éléments figurant dans le descriptif du programme autorise le Conseil d'Administration, conformément aux dispositions de l'article L225-209 du Code de Commerce, à acquérir un nombre d'actions représentant jusqu'à 10% du nombre des actions composant le capital de la Société.

L'Assemblée Générale décide que ces achats effectués dans le cadre de la présente autorisation devront être réalisés en vue de :

- conserver et remettre ultérieurement à l'échange ou en paiement dans le cadre d'opérations éventuelles de croissance externe,
- l'annulation dans les conditions légales,
- d'assurer la liquidité ou animer le marché du titre de la Société IGE+XAO, par un prestataire de services d'investissement au travers d'un contrat de liquidité conforme à la charte de déontologie de l'AFEI,
- de remettre les titres lors de l'exercice de droits attachés à des valeurs mobilières donnant droit, par remboursement, conversion, échange, présentation d'un bon ou de toute autre manière, à l'attribution d'actions de la Société,
- d'attribution ou de céder des actions aux salariés et/ou mandataires de la Sociétés et du Groupe dont elle est la société mère.

Cet ordre pourra être modifié en fonction des opportunités qui se présenteront à la Société.

Les caractéristiques du programme sont les suivantes :

Pourcentage de rachat maximum autorisé :	10 %
Prix d'achat unitaire maximum (hors frais) :	70 euros
Prix de vente unitaire minimum (hors frais) :	10 euros
Durée du Programme	18 mois au plus à compter de la présente assemblée

Ces prix seront ajustés en cas d'opérations conduisant au regroupement ou à la division des actions.

Compte tenu des actions déjà auto-détenues par la Société, le montant que cette dernière est susceptible de payer dans l'hypothèse d'achats au prix maximum fixé par l'Assemblée Générale s'élèvera à 7 603 310 euros. Le Conseil d'Administration pourra procéder à l'acquisition, à la cession et au transfert des actions de la

Rapport Financier Annuel

VIII Descriptif du programme de rachat d'actions propres soumis à l'autorisation de l'Assemblée Générale Ordinaire du 24 janvier 2014

Société par tous moyens, par intervention sur le marché, de gré à gré, notamment par achat de blocs de titres pouvant éventuellement porter sur l'intégralité du programme.

La présente autorisation met fin avec effet immédiat à celle précédemment donnée par l'Assemblée Générale du 18 janvier 2013.

Les actions propres acquises et / ou annulées par la Société dans le cadre des précédentes autorisations consenties par l'Assemblée Générale depuis le 29 janvier 1998 seront prises en compte pour la détermination du nombre d'actions détenues par la Société dans la limite précitée de 10 %.

Le Conseil d'Administration donnera aux actionnaires dans son rapport à l'Assemblée Générale annuelle les informations relatives aux achats d'actions et cessions ainsi réalisés.

En vue d'assurer l'exécution de la présente autorisation, tous pouvoirs sont conférés au Conseil d'Administration avec faculté de subdélégation à son Président, pour passer tout ordre de bourse, conclure tout accord en vue notamment de la tenue des registres d'achats et de ventes, effectuer toutes déclarations auprès de l'Autorité des Marchés Financiers ou de tout autre organisme, remplir toutes formalités et de manière générale faire tout ce que nécessaire.

D. Modalités

Part maximale du capital à acquérir et montant maximal des fonds destinés à l'opération

- La Société s'engage, en application de la loi, à rester en permanence dans la limite de détention directe ou indirecte de 10 % du capital de la société. Elle s'engage en outre à conserver un flottant suffisant sur l'Euronext qui respecte les seuils tels que définis par NYSE Euronext.
- Le nombre d'actions susceptible d'être acquis ne pourra excéder 10 % du nombre total d'actions composant le capital social, soit 1 427 800 actions, à la date de l'Assemblée Générale Ordinaire, soit 142 780 actions. En prenant en compte les 2 714 actions propres appartenant à IGE+XAO au 30 septembre 2013 (0,19 % du capital), le nombre maximal d'actions pouvant être rachetées s'élèverait à 140 066, soit 9,81 % des 1 427 800 actions composant le capital à la date de ce jour.
- Sur la base du cours maximum unitaire d'achat de 70 euros, l'investissement théorique maximum s'élèverait à 9 804 620 euros, étant précisé que le prix minimum de cession est de 10 euros par action.
- A titre indicatif, le montant des réserves disponibles, c'est à dire toutes les réserves hors réserves statutaires et légales, incluant diverses primes d'émission et de fusion, le report à nouveau ainsi que le résultat net, ressort des derniers comptes sociaux annuels certifiés au 31 juillet 2013 à la somme de 14 114 244 €. En application de la loi, le montant du présent programme de rachat ne pourra pas être supérieur à ce montant.

Modalités des rachats

Les actions pourront être rachetées, cédées ou transférées dans le cadre d'un contrat de liquidité conclu avec un prestataire de services d'investissement et respectant les principes énoncés de déontologie de l'AFEI. Il n'est pas prévu de réaliser une part du programme par l'utilisation de produits dérivés.

Durée et calendrier du programme de rachat

Le programme de rachat d'actions pourra être mis en œuvre sur une période de 18 mois, à compter de l'Assemblée Générale du 24 janvier 2014, soit au plus tard jusqu'au 23 juillet 2015.

E. Répartition du capital

Le capital social de la Société IGE+XAO est divisé en 1 427 800 actions de 3,85 euros de valeur nominale, dont la répartition, au 31 juillet 2013 est, à la connaissance de la société, la suivante :

Actionnariat	Nombre d'actions		Nombre d'actions	Nombre de droits de vote	% Capital	% de droits de vote
	Droits de vote simple	Droits de vote double				
IRDI	0	201 594	201 594	403 188	14,12%	20,64%
Di Crescenzo Alain	650	167 925	168 575	336 500	11,81%	17,22%
Baudron Charles	6 264	110 000	116 264	226 264	8,14%	11,58%
Grèzes Robert	0	43 898	43 898	87 796	3,07%	4,49%
ICSO1	10 000	0	10 000	10 000	0,70%	0,51%
Sanchez	0	2 715	2 715	5 430	0,19%	0,28%
P. Peroux	0	628	628	1 256	0,04%	0,06%
D. Sabot	0	628	628	1 256	0,04%	0,06%
RY. Portel	0	628	628	1 256	0,04%	0,06%
D. Krustev	0	400	400	800	0,03%	0,04%
Autres personnes au nominatif	1	2 122	2 123	4 245	0,15%	0,22%
	16 915	530 538	547 453	1 077 991	38,34%	55,17%
IGE+XAO (actions propre)	3 798	--	3 798	--	0,27%	0,00%
Au nominatif	20 713	530 538	551 251	1 077 991	38,61%	55,71%
Au porteur	876 549	--	876 549	876 549	61,34%	44,83%
Total	897 262	530 538	1 427 800	1 954 540	100,00%	100,00%

Le 14 juin 2013, Alto Invest a déclaré que les fonds qu'il détient en gestion ont franchi à la baisse le seuil statutaire de 8% des actions et de 6% des droits de vote de la société IGE+XAO S.A..

Le fonds FCPR ICSO'1 a franchi à la baisse le seuil de détention légal de 2% en capital et en droits de vote le 25 juin 2012, consécutivement à l'opération de réduction de capital social par annulation d'actions propres.

Aucun autre actionnaire ne possède, à la connaissance de la Société, plus de 2 % du capital social ou des droits de vote à la clôture de l'exercice.

A la connaissance de la Société, aucune autre modification significative dans la détention du capital social ou des droits de vote n'est intervenue au cours de l'exercice clos le 31 juillet 2012.

F. Evènements récents

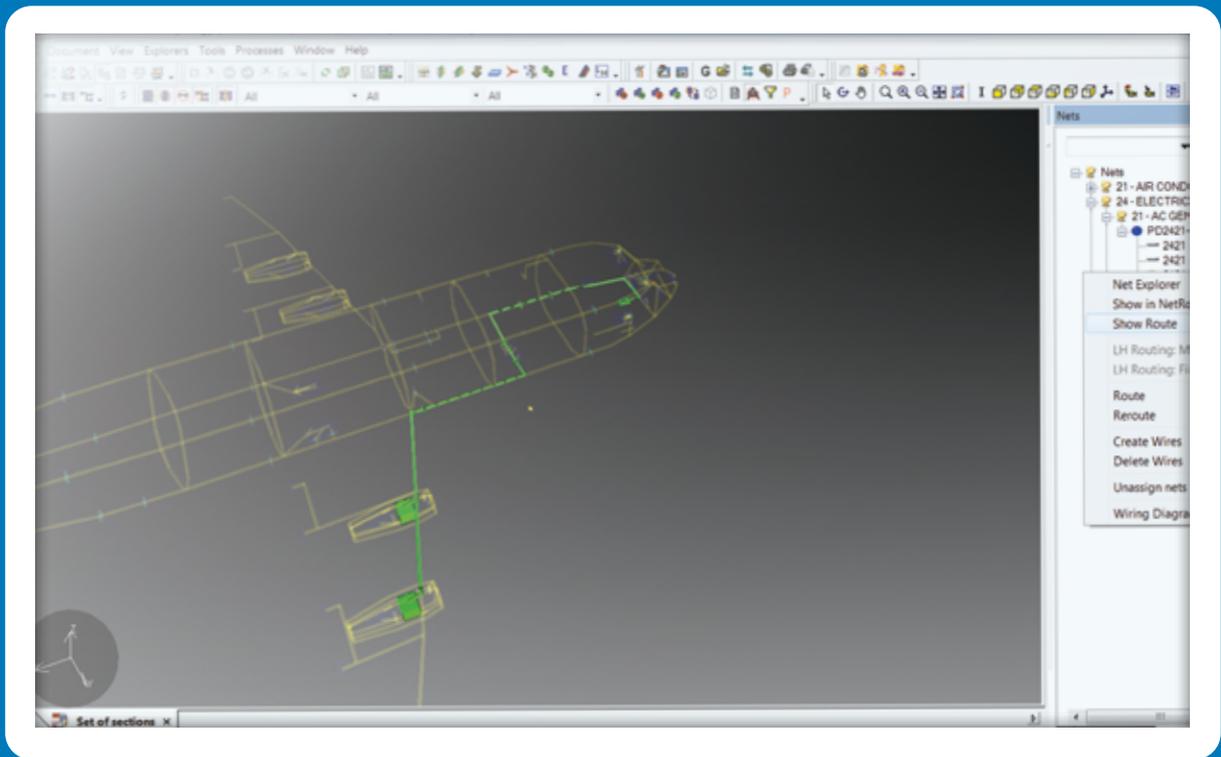
Les publications financières de la Société sont disponibles sur son site ige-xao.com, sur celui d'Euronext ainsi que sur le site de l'AMF.

G. Personne assumant la responsabilité de la note d'information

A notre connaissance, les données de la présente note d'information sont conformes à la réalité : elles comprennent toutes les informations nécessaires aux investisseurs pour fonder leur jugement sur le programme de rachat par IGE+XAO de ses propres actions ; elles ne comportent pas d'omission de nature à en altérer la portée.

Colomiers, le 18 octobre 2013

Alain Di Crescenzo
Président du Conseil d'Administration



Rapport Financier Annuel

IX Rapports généraux des Commissaires aux comptes

A. Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

IGE + XAO S.A.

Siège social : Immeuble Le Pythagore - 25, boulevard Victor Hugo - 31770 Colomiers

Capital social : € 5.497.030

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

Exercice clos le 31 juillet 2013

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 juillet 2013 sur :

- le contrôle des comptes consolidés de la société IGE+XAO S.A., tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1. Opinion sur les comptes consolidés

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

2. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants.

La note 3 « Principes comptables et base de préparation des états financiers – Constatation du chiffre d'affaires » de l'annexe des comptes consolidés expose notamment les règles et méthodes comptables relatives à la reconnaissance du revenu.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre groupe, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables visées ci-dessus et des informations fournies dans l'annexe des comptes consolidés et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Votre société constitue des provisions pour dépréciation des créances clients, tel que décrit en note 3 « Principes comptables et base de préparation aux états financiers – Provisions pour dépréciation des comptes clients » de l'annexe des comptes consolidés.

Dans le cadre de notre appréciation des estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes, nous avons examiné le dispositif de contrôle relatif au suivi des créances clients, à l'appréciation des risques de non recouvrement et à leur couverture par des dépréciations et provisions, et nous nous sommes assurés du caractère raisonnable de ces estimations.

Rapport Financier Annuel

IX Rapports généraux des Commissaires aux comptes

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

3. Vérification spécifique

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations données dans le rapport sur la gestion du groupe.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Les commissaires aux comptes

Toulouse Labège, le 29 novembre 2013

Marseille, le 29 novembre 2013

KPMG Audit
Département de KPMG S.A.

Marc LOPEZ

Christian Libéros
Associé

Rapport Financier Annuel

IX Rapports généraux des Commissaires aux comptes

B. Rapport général des Commissaires aux comptes sur les comptes annuels

IGE + XAO S.A.

Siège social : Immeuble Le Pythagore - 25, boulevard Victor Hugo - 31770 Colomiers

Capital social : €. 5.497.030

Exercice clos le 31 juillet 2013

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 juillet 2013, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société IGE+XAO S.A., tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

2. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants.

Le paragraphe « Titres de participation des sociétés » de la note 4 « Principes comptables » de l'annexe expose les règles et méthodes comptables relatives à la détermination de la valeur d'inventaire des titres de participation.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables précisées ci-dessus et des informations fournies dans les notes de l'annexe, et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

3. Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Rapport Financier Annuel

IX Rapports généraux des Commissaires aux comptes

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L.225-102-1 du Code de commerce sur les rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre société auprès des sociétés contrôlant votre société ou contrôlées par elle. Sur la base de ces travaux, nous attestons l'exactitude et la sincérité de ces informations.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs de capital vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Toulouse Labège, le 29 novembre 2013

Marseille, le 29 novembre 2013

KPMG Audit
Département de KPMG S.A.

Marc LOPEZ

Christian Libéros
Associé

Rapport Financier Annuel

X Rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions et engagements réglementés

Assemblée Générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 juillet 2013

Aux actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions et engagements réglementés.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions et engagements dont nous avons été avisés ou que nous aurions découverts à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions et engagements. Il vous appartient, selon les termes de l'article R.225-31 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et engagements en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il nous appartient, le cas échéant, de vous communiquer les informations prévues à l'article R.225-31 du code de commerce relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions et engagements déjà approuvés par l'assemblée générale.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

1. CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS SOUMIS A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE

Conventions et engagements autorisés au cours de l'exercice écoulé

En application des dispositions de l'article L. 225-40 du code de commerce nous avons été avisés des conventions et engagements suivants qui ont fait l'objet de l'autorisation préalable de votre conseil d'administration.

1.1 Prise en charge de frais d'audit de certaines filiales

Votre société a pris en charge au titre de l'exercice le montant des frais d'audit de la filiale IGE+XAO Italia pour un montant de 4.160 euros.

1.2 Refacturation de loyers

Pour les locaux de Colomiers, la société IGE a facturé à votre société au cours de l'exercice une somme de 62.527 euros au titre du loyer des surfaces occupées et une somme de 23.500 euros au titre des charges locatives y afférentes.

2. CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS DEJA APPROUVES PAR L'ASSEMBLEE GENERALE

Conventions et engagements approuvés au cours d'exercices antérieurs dont l'exécution s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

En application de l'article R.225-30 du Code de commerce, nous avons été informés que l'exécution des conventions et engagements suivants, déjà approuvés par l'assemblée générale au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

2.1 Avances financières aux filiales

Le conseil d'administration du 31 mai 2013 a autorisé la prorogation jusqu'au 31 juillet 2013 de l'avance sans intérêt consentie à la filiale IGE+XAO Madagascar, pour un montant maximal de 50.000 euros.

Le montant de l'avance à la clôture de l'exercice s'élève à 16.796 euros

Rapport Financier Annuel

X Rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions et engagements réglementés

2.2 Engagement de caution

Caution de 100.000 euros donnée par votre société à l'Association Professionnelle de Solidarité du Tourisme (APS) au profit de la filiale Mayridis Voyages SARL.

2.3 Prestation d'assistance

Facturation à la société IGE S.A. des redevances administratives, de communication et de anagement, pour un montant de 1.918.034 euros.

2.4 Pilotage des projets de recherche

Dans le cadre des missions de pilotage des projets de recherche et développement, votre société a facturé à la société IGE S.A., la somme de 230.880 euros.

2.5 Intégration fiscale

Votre société forme avec les sociétés IGE SA et Mayridis Voyages un groupe fiscal intégré, régi par la convention d'intégration signée le 23 juillet 2010.

2.6 Gestion de trésorerie

Votre société participe avec les sociétés Winsoft Diffusion et Mayridis à une convention de gestion centralisée de trésorerie.

2.7 Prise en charge de frais d'audit et de reporting de certaines filiales

2.7.1 Filiale Britannique

Dans le cadre de la convention en vigueur, le montant pris en charge par votre société au titre de l'exercice clos le 31 juillet 2013 s'élève à 1.431 euros.

2.7.2 Filiale Polonaise

Dans le cadre de la convention en vigueur, le montant pris en charge par votre société au titre de l'exercice clos le 31 juillet 2013 s'élève à 3.941 euros.

2.7.3 IGE+XAO Danemark

Prise en charge par votre société des frais trimestriels de reporting qui sont demandés à la filiale IGE+XAO Danemark.

Le montant pris en charge par votre société au titre de l'exercice clos le 31 juillet 2013 s'élève à 1.702 euros.

Conventions et engagements approuvés au cours d'exercices antérieurs sans exécution au cours de l'exercice écoulé

Par ailleurs, nous avons été informés de la poursuite des conventions et engagements suivants, déjà approuvés par l'assemblée générale au cours d'exercices antérieurs, qui n'ont pas donné lieu à exécution au cours de l'exercice écoulé.

Indemnités de cessation des fonctions du Président du Conseil d'Administration

Le conseil d'administration du 29 juillet 2011 a décidé sur proposition du comité des rémunérations, de fixer les indemnités de cessation des fonctions du Président du conseil d'administration dans les conditions suivantes :

En cas de rupture du contrat de travail actuellement suspendu, pour toute autre raison que démission ou départ à la retraite, les dispositions suivantes s'appliqueront:

Préavis en cas de licenciement hors faute grave ou lourde

Sa durée sera déterminée de la façon suivante :

- Un an si le licenciement intervient durant la 1ère année de la reprise de contrat,
- 6 mois si licenciement intervient par la suite.

Indemnité contractuelle de licenciement :

Elle sera déterminée de la façon suivante :

- 18 mois de salaire si le licenciement intervient durant la 1ère année de la reprise de contrat,
- 15 mois de salaire si le licenciement intervient par la suite.

Cette indemnité sera calculée sur la base de la moyenne des 12 derniers mois de salaire brut, primes incluses, perçus antérieurement à la notification du licenciement, étant attendu que cette indemnité contractuelle de licenciement ne pourra jamais être inférieure au montant de l'indemnité conventionnelle de licenciement, mais ne pourra se cumuler ni avec cette dernière ni avec l'indemnité légale de licenciement.

Condition de performance

Le versement de cette indemnité est soumis à la condition que le résultat opérationnel du Groupe déterminé suivant les normes IFRS soit au moins égal à 5% de son chiffre d'affaires à la clôture du dernier exercice dont les comptes auront été examinés par le Conseil d'Administration à la date de rupture du contrat.

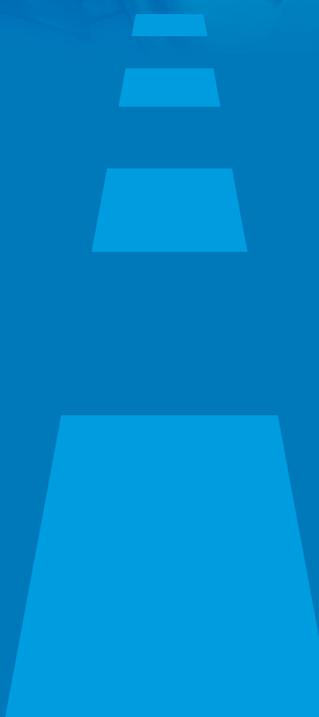
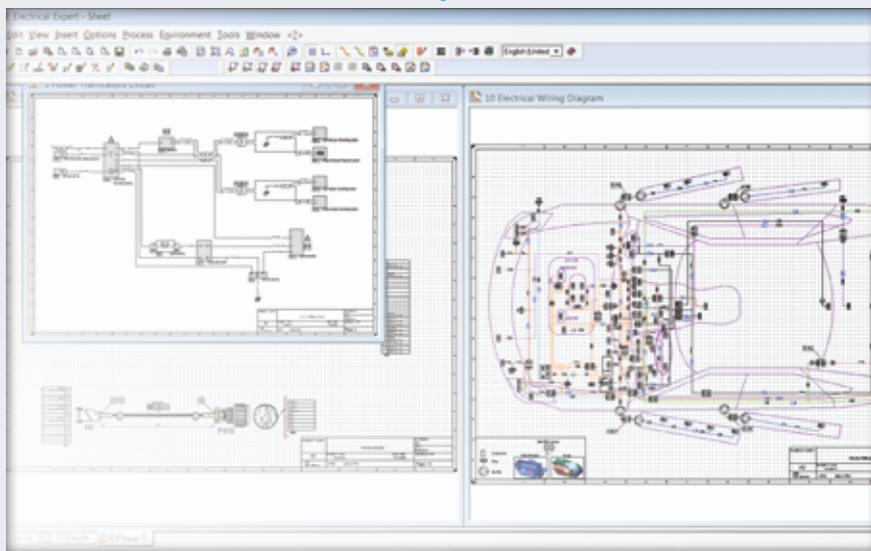
Il est précisé que cette condition de performance ne sera applicable que pour la fraction du montant de l'indemnité excédant les indemnités légales et conventionnelles dues au titre de l'ancienneté de Monsieur Alain Di Crescenzo.

Marseille et Toulouse Labège, le 29 novembre 2013

Les commissaires aux comptes

Marc LOPEZ

KPMG Audit
Christian Liberos



Rapport Financier Annuel

XI Rapport des Commissaires aux comptes, établi en application de l'article L.225-235 du Code de commerce, sur le rapport du Président du Conseil d'Administration de la Société IGE+XAO S.A.

IGE+XAO S.A.

Siège social : Immeuble Le Pythagore - 25, boulevard Victor Hugo - 31770 Colomiers

Rapport des commissaires aux comptes, établi en application de l'article L.225-235 du Code de commerce, sur le rapport du président du conseil d'administration de la société IGE+XAO S.A.

Mesdames, Messieurs,

En notre qualité de commissaires aux comptes de la société IGE + XAO S.A. et en application des dispositions de l'article L.225-235 du Code de commerce, nous vous présentons notre rapport sur le rapport établi par le président de votre société conformément aux dispositions de l'article L.225-37 du Code de commerce au titre de l'exercice clos le 31 juillet 2013.

Il appartient au président d'établir et de soumettre à l'approbation du conseil d'administration un rapport rendant compte des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place au sein de la société et donnant les autres informations requises par l'article L.225-37 du Code de commerce relatives notamment au dispositif en matière de gouvernement d'entreprise.

Il nous appartient :

- de vous communiquer les observations qu'appellent de notre part les informations contenues dans le rapport du président, concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière, et
- d'attester que le rapport comporte les autres informations requises par l'article L.225-37 du Code de commerce, étant précisé qu'il ne nous appartient pas de vérifier la sincérité de ces autres informations.

Nous avons effectué nos travaux conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France.

Les normes d'exercice professionnel requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à apprécier la sincérité des informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du président. Ces diligences consistent notamment à :

- prendre connaissance des procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière sous-tendant les informations présentées dans le rapport du président ainsi que de la documentation existante ;
- prendre connaissance des travaux ayant permis d'élaborer ces informations et de la documentation existante ;
- déterminer si les déficiences majeures du contrôle interne relatif à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière que nous aurions relevées dans le cadre de notre mission font l'objet d'une information appropriée dans le rapport du président.

Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur les informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques de la société relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du président du conseil d'administration, établi en application des dispositions de l'article L.225-37 du Code de commerce.

Rapport Financier Annuel

XI Rapport des Commissaires aux comptes, établi en application de l'article L.225-235 du Code de commerce, sur le rapport du Président du Conseil d'Administration de la Société IGE+XAO S.A.

Nous attestons que le rapport du président du conseil d'administration comporte les autres informations requises à l'article L.225-37 du Code de commerce.

Toulouse Labège, le 29 novembre 2013

KPMG Audit
Département de KPMG S.A.

Marseille, le 29 novembre 2013

Marc LOPEZ

Christian Libéros
Associé

Le rapport financier annuel IGE+XAO est mis à disposition des personnes intéressées sur demande, adressée directement au siège de la Société IGE+XAO – 25 boulevard Victor Hugo – BP 90 312 – 31773 Colomiers Cedex ou par voie électronique à l'adresse suivante : solie@ige-xao.com / Tél. : 05 62 74 36 36 / Fax : 05 62 74 36 37. Il peut également être consulté ou téléchargé sur le site www.ige-xao.com rubrique Investisseurs. Il a également fait l'objet d'un dépôt effectif et intégral sous format électronique dans le cadre de l'Information réglementée auprès de l'AMF.



GROUPE IGE+XAO

Headquarters

www.ige-xao.com

25 boulevard Victor Hugo
BP 90312
31 773 COLOMIERS CEDEX
FRANCE
Ph: +33 (0)5 62 74 36 36
Fax: +33 (0)5 62 74 36 37

IGE+XAO Bulgaria

www.ige-xao.bg

205 Stanboliyski Blvd.
1309 SOFIA
Ph: +359 2 8101 145
Fax: +359 2 8101 117

IGE+XAO Canada

www.ige-xao.ca

7777, Boul. Louis-H. Lafontaine
suite 201 - Montréal (Anjou)
Québec H1K 4E4
CANADA
Ph: 1-514-353-3445
Fax: 1-514-353-6857

IGE+XAO China

www.ige-xao.cn

Room 801, Block B,
Jun Lin Guo Ji
No.5 Guangzhou Road
NANJING, postcode : 210008
Ph : +86(0)25-8689 0716
Fax : +86(0)25-8465 0564

IGE+XAO Denmark

www.ige-xao.dk

Bistrupvej, 22
DK 3460 BIRKERØD
Ph: +45 45 94 21 00
Fax: +45 45 94 21 01

IGE+XAO France

www.ige-xao.fr

72, avenue de la République
92 320 CHÂTILLON
Ph: +33 (0)1 55 48 17 77
Fax: +33 (0)1 55 48 17 90

106, rue de la Liberté
38 180 SEYSSINS
Ph: +33 (0)4 76 70 16 42
Fax: +33 (0)4 76 70 16 09

3, rue de Lorraine
44240 LA CHAPELLE SUR ERDRE
Ph: +33 (0)2 51 89 72 12
Fax: +33 (0)2 51 89 14 72

Centre Etoile Valentine 5
Traverse de la Montre - Bât. B4
13 011 MARSEILLE
Ph: +33 (0)4 91 44 89 06
Fax: +33 (0)4 91 87 60 53

Synergie Club - Synergie Park
10 rue Louis Neel
59 260 LEZENNES
Ph: +33 (0)3 59 57 77 20
Fax: +33 (0)3 59 57 77 66

IGE+XAO Germany

www.ige-xao.de

Marie-Bernays-Ring 19a
D-41199 MÖNCHENGLADBACH
Ph: +49 (0)2166 13 39 10
Fax: +49 (0)2166 13 39 110

Lochfeldstr. 28c
D-76437 RASTATT
Ph: +49 (0)7222 77 47 3
Fax : +49 (0)7222 77 47 59

IGE+XAO Italy

www.ige-xao.it

Via delle Canovine, 46
I-24126 BERGAMO
Ph: +39 0354 596 167
Fax: +39 0354 243 793

IGE+XAO Madagascar

www.ige-xao.com

Immeuble SANTA, Antanimena,
24 rue Naka Rabemanantsoa,
101 ANTANANARIVO
Ph: +261 20 22 249 19

IGE+XAO Morocco

www.ige-xao.com

140 Boulevard Anfa
2ème étage
20100 CASABLANCA
Ph/Fax : +212 522 39 73 93

IGE+XAO Netherlands

www.ige-xao.nl

Beersdalweg 84 A
6412 PE HEERLEN
Ph: +31 (0)45 561 16 36
Fax : +31 (0)45 572 74 73

IGE+XAO Poland

www.ige-xao.com.pl

Pl. Na Stawach 3
30-107 KRAKÓW
Ph: +48 (0)12 630 30 30
Fax : +48 (0)12 630 30 37

ul. Lwowska 34
34-100 WADOWICE

ul. Strusińska 2
33-100 TARNÓW

IGE+XAO Spain

www.ige-xao.es

Parque Empresarial Neisa Sur
Edif. N°7
Av. andalucia Km 10,5
E-28021 MADRID
Ph: +34 91 797 90 71
Fax : +34 91 505 34 68

IGE+XAO Switzerland

www.ige-xao.ch

Paul-Emile-Brandt Str. 4
CH-2502 BIEL/BIENNE
Ph: +41 (0) 32-365 93 93
Fax: +41 (0) 32-365 93 69

IGE+XAO Tunisia

Cité El Ghazala
Pôle Technologique
Rte de Raoued km 3,5
Bloc B 22
2088 ARIANA
Ph: +216 70 83 45 45
Fax : +216 71 85 63 24

IGE+XAO Turkey

Ataşehir Bulvarı
Gardenya Plaza 3 K:4 N:22,
34758 Ataşehir
İSTANBUL
Ph: 90-530-498-91 76

BUTTIM B5 Blok No:1426,
16250 Osmangazi
BURSA
Ph: 90-530-498 91 77

IGE+XAO UK

www.ige-xao.co.uk

Eliot Park Innovation Centre
4 Barling Way
NUNEATON
Warwickshire
CV10 7RH
Ph: +44 (0)247 679 6426
Fax : +44 (0)247 679 6427

IGE+XAO USA

www.ige-xao.us

2540 King Arthur Blvd.
Suite 209-M
Lewisville, TX 75056
Ph: +1 (972) 410-3610
Fax: +1 (972) 410-3611



www.ige-xao.com